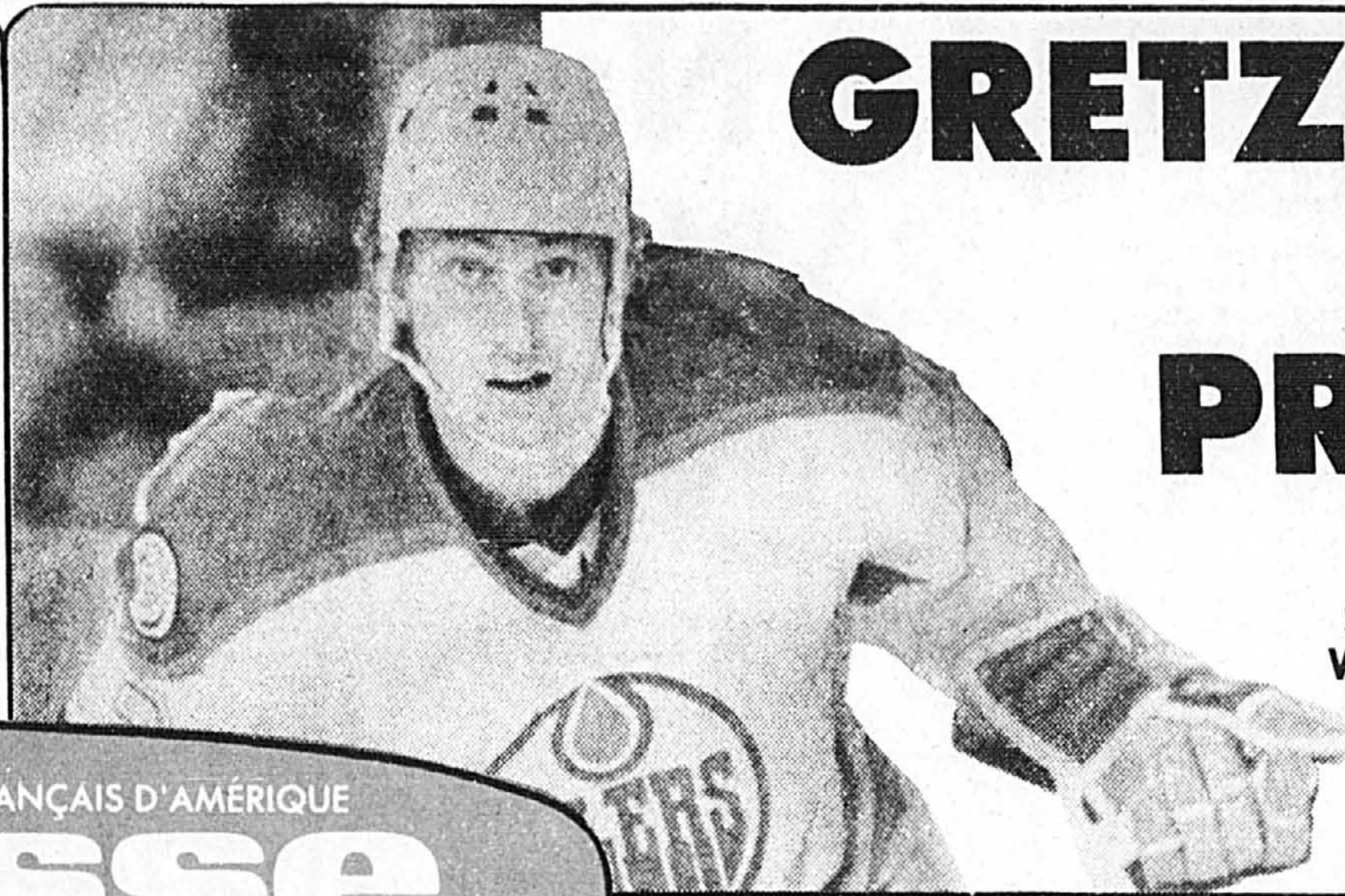


DES SIGNES DE REPRISE AUX É.-U. POUR 83

page B 4



GRETZKY S'EN PROMET

■ Un match à ne pas manquer ce soir, celui qui oppose les Soviétiques aux Oilers d'Edmonton. Wayne Gretzky a juré de prendre sa revanche et de laver l'insulte que les Russes lui ont infligée lors du tournoi de la Coupe du Canada.

page 3

TABLOÏD SPORTS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, MARDI 28 DÉCEMBRE 1982, 98^e ANNÉE, no 301, 68 PAGES, 4 CAHIERS



LES GRANDS MAGASINS PRIS D'ASSAUT

page A 3

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

NOUVELLE FIÈVRE DU DOW JONES: 1070.55 POINTS

page B 4

LA BETHLEEM STEEL FERME DEUX USINES

10,000 MISES À PIED

page B 1

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

LES PROFITS S'ENVOLENT... LE SKI À L'EAU!

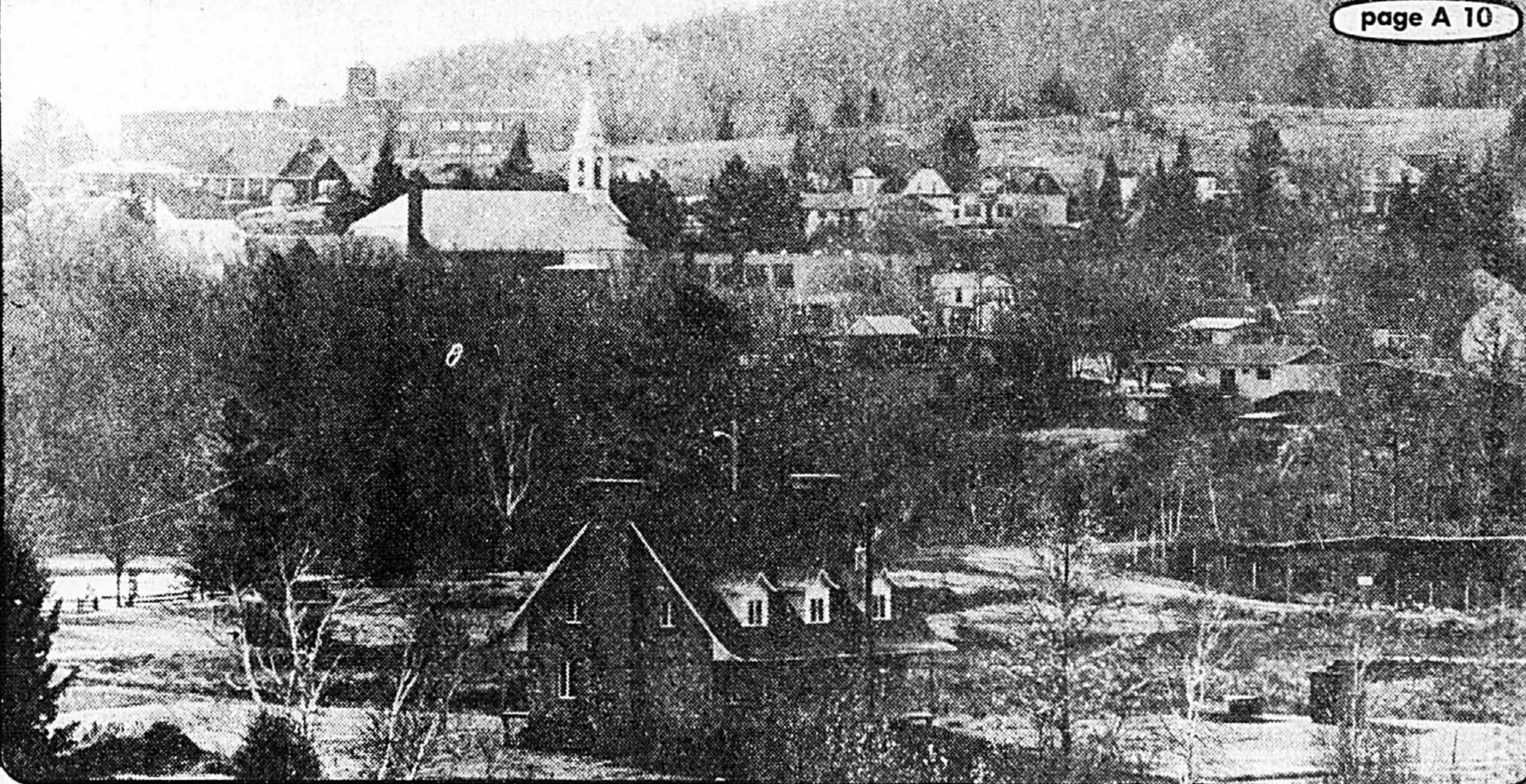
■ La coupe de Noël de slalom prévue pour aujourd'hui et demain, à Sun Valley, annulée. Annulées aussi les vacances de ski planifiées en famille ou en groupe. Des milliers de dollars perdus et un congé de Noël bien ennuyeux pour les skieurs. Ce sont là les conséquences du Noël tout vert que nous avons connu. Il est cependant trop tôt pour parler de catastrophe, mais les stations de ski ont perdu les importants revenus des Fêtes qui représentent généralement les profits de la saison.

page A 2

photo Pierre McCann, LA PRESSE

VERT-PRÉ ET HUBERDEAU: 100 ANS D'HISTOIRE COMMUNE

page A 10



DORMIR AVEC... ÉLÉGANCE

■ Désormais, s'il n'en tient qu'aux créateurs de mode, on dormira dans la batiste, le coton, la soie et la dentelle. C'est le retour aux fibres naturelles et aux robes de nuit froufrouitantes, séduisantes, féminines.

page C 1

MODE

1982, L'ANNÉE DES DÉLATEURS

page A 5

UN SIÈGE AU SÉNAT POUR UN AMI FIDÈLE

PAR MICHEL ROY

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées B 2, C 10 à C 13 et sports	11
Arts et spectacles	
— Informations	B 8 à B 10
— Cinéma	B 11
Carrières et professions	B 2
Décès, naissances, etc.	C 14
Économie	B 1 à B 4
Éditorial	A 6
Êtes-vous observateur?	C 11
FEUILLETON	C 10
Horoscope	C 11
Le monde	C 7
Météo	A 2
Mots croisés	C 12
Quoi faire aujourd'hui	B 11
Télé-câble	B 9
Radio TV	B 8
Tribune libre	A 7
Vivre aujourd'hui	C 1 à C 5

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées	18
Mots croisés	18

LE NOËL DE FOGLIA

page A 4

EN BRIEF

Jean-Paul II retourne au Mexique

Le pape Jean-Paul II se rendra pour la deuxième fois au Mexique à l'occasion d'un voyage dans plusieurs pays d'Amérique latine, en février-mars 1983, a affirmé hier le journal mexicain *Uno Mas Uno* (centre-gauche). Ce voyage, pour lequel « l'autorisation du gouvernement » mexicain a déjà été donnée, et qui débutera en Amérique latine fin février-début mars, précise le journal, aura pour étapes « la Colombie, peut-être l'Équateur, l'Amérique centrale et les Caraïbes ». En ce qui concerne l'Amérique centrale, poursuit *Uno Mas Uno*, on ignore si le saint-père se rendra au Nicaragua. En revanche, « le pape se propose de se rendre dans tous les autres pays (centro-américains), dont le Salvador et le Guatemala ». En ce qui concerne les Caraïbes, affirme *Uno Mas uno*, Haiti et Cuba seraient des étapes probables pour Jean-Paul II.

Le père détenu comme témoin

Détenu comme témoin important pour le meurtre de son bébé de six semaines, Roger Paradis, 34 ans, a comparu hier devant le coroner Rock Héroux, qui a fixé à jeudi la tenue d'une enquête publique dans cette affaire. Pour le moment, on ne connaît pas le motif exact de ce drame survenu au début de la nuit de dimanche, dans une résidence de la rue Beaudry, dans l'est de la ville. Le poupon aurait été battu à mort lorsque laissé seul avec le père. C'est la mère, à son retour d'une brève visite chez des voisins, qui a découvert l'enfant inanimé. Entre-temps, la Sûreté du Québec poursuit son enquête pour établir les circonstances de la mort d'un bébé âgé d'à peine un mois survenu dimanche dans la municipalité de Delson, près de Laprairie. Le corps de la petite victime n'affichait aucune marque de violence apparente, ce qui laisse croire qu'il pourrait s'agir d'un décès naturel. Les policiers attendent toutefois de connaître les résultats de tous les examens pathologiques avant de se prononcer.

Une nouvelle guerre de l'essence?

L'année 1983 risque d'amener avec elle une nouvelle guerre de l'essence au Québec, entre les détaillants d'essence indépendants et les détaillants affiliés aux grandes entreprises pétrolières. Selon le président de l'Association des services à l'automobile, Vincent della Noce, plusieurs détaillants affiliés ont décidé de se séparer des multinationales et devenir indépendants. Ils espèrent ainsi offrir de meilleurs prix et un meilleur service à la clientèle. M. della Noce prévoit qu'un millier de détaillants pourraient éventuellement se désaffilier au cours des prochains mois. Plusieurs détaillants indépendants affichent déjà des prix qui sont parfois inférieurs de dix cents le litre à la moyenne provinciale.

Collision meurtrière

Un homme a perdu la vie hier après-midi, vers 17h 15, après que sa voiture dont il n'avait plus le contrôle, eût frappé un poteau d'Hydro-Québec. La victime est M. Claude Provencher, 56 ans, domicilié au 121, rue Poitras, à Asbestos.

Encore des taxis au Jour de l'An

L'initiative mise de l'avant par la compagnie de taxis LaSalle de transporter gratuitement durant la nuit de Noël les automobilistes « handicapés par l'alcool » a connu un tel succès que la direction de la compagnie a décidé de reprendre l'expérience durant la nuit du Jour de l'An. Un porte-parole de la compagnie LaSalle, M. Vermette, a précisé qu'une centaine de personnes avaient profité de ce service durant la nuit de Noël. « L'idée de ce plan sécuritaire n'était pas de dire aux gens de prendre un coup et de se fier à nos taxis mais plutôt d'éviter des accidents et des blessures à des êtres chers. Nous sommes fiers du résultat de notre initiative car, justement, les gens ont bien compris le sens de notre expérience », a déclaré M. Vermette. A Springfield, au Massachusetts, une compagnie de taxis a décidé d'offrir le même service aux fêtards, la veille du Jour de l'An, dans le cadre d'un programme parrainé par l'organisme local du United Way. Le programme vise une dizaine de communautés situées dans un rayon de 20 milles de Springfield. Mais l'idée n'est pas nouvelle et il semble que ce soit la ville d'Albany, dans l'Etat de New York, qui fut la première à l'appliquer, l'an dernier.

Lewis comparait à Chicago

James Lewis, accusé de tentative d'extorsion dans l'affaire Tylenol, est rentré à Chicago hier. Il était détenu dans une prison de New York depuis son arrestation, le 13 décembre dernier, et devait comparaître en cour hier ou aujourd'hui. Lewis a été arrêté à la suite de la plus importante chasse à l'homme de l'histoire de New York. La semaine dernière, il avait accepté de se rendre à Chicago pour faire face aux accusations portées contre lui par la police fédérale. On se souviendra que sept personnes sont mortes dans la région de Chicago, à la fin du mois de septembre, après avoir absorbé des gélules de Tylenol contaminées au cyanure. Lewis est accusé d'avoir écrit une lettre demandant \$1 million au fabricant de Tylenol, la société Johnson & Johnson, sans quoi les meurtres allaient se poursuivre. Il n'est pas accusé d'être l'auteur des meurtres, mais les autorités ont déclaré qu'elles voulaient l'interroger sur les empoisonnements.

USA : espérance de 74 ans de vie

Le bébé américain né en 1981 a une espérance de vie de plus de 74 ans, selon les statistiques publiées hier par le Centre national des statistiques sur la santé. L'espérance de vie des enfants nés en 1980 était de 73,8 ans. Les statistiques révèlent également que le taux de mortalité infantile est plus bas que jamais et que le nombre de mariages et de naissances s'est accru pour la sixième année de suite. Par ailleurs, au cours des 19 dernières années, le nombre de divorces n'a pas cessé d'augmenter. En 1981, 3 646 000 bébés sont nés aux Etats-Unis, soit le nombre le plus élevé depuis 1970. Le centre fait état également d'une plus grande espérance de vie pour ceux qui sont déjà âgés. En effet, le groupe des 65-70 ans peut s'attendre à continuer à vivre jusqu'à 82 ans, en moyenne. Les statistiques ne sont toutefois pas réparties selon le sexe. D'autre part, 1 987 000 personnes sont mortes en 1981, soit 1 000 de plus que l'année précédente. Mais le taux de mortalité de 886,4 par 100 000 h. est légèrement inférieur à celui de 1980. Les maladies cardiaques continuent d'être la première cause de mortalité, suivies par le cancer et les maladies cardiovasculaires. Viennent ensuite les accidents et les maladies chroniques pulmonaires. 4, R, 64

Hydro : quelques pannes encore

Des équipes d'Hydro-Québec étaient toujours à l'oeuvre hier soir pour faire les dernières réparations à l'équipement endommagé par le mauvais temps de samedi. On estimait à environ une centaine le nombre d'abonnés qui étaient toujours privés d'électricité, depuis plus de 48 heures dans certains cas, dans la région de Québec. Et, comble de malheur, une nouvelle panne est survenue lundi à cause d'un accident de la circulation. Alors que les réparateurs étaient déjà débordés, un accident s'est effectivement produit en fin de matinée dans le quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec et a causé une panne de secteur qui durait encore tard hier soir. Un camion-échelle du service des incendies de la ville de Québec a accroché un fil d'ancrage de poteau et des explosions se sont produites dans les transformateurs voisins. L'accident est survenu alors que les pompiers répondaient à ce qui devait s'avérer être une fausse alerte.

Le Noël vert a vu fondre 25% du chiffre d'affaires prévu des centres de ski

La coupe de Noël de slalom, qui devait avoir lieu aujourd'hui et demain, à Sun Valley: annulée. Des vacances de ski panifiées en famille ou en groupe: annulées. Des milliers de dollars perdus dans les centres de ski et un congé de Noël bien ennuyeux pour les skieurs: la neige et le froid ne sont pas au rendez-vous. Pourtant, il y a des stations de ski qui fonctionnent sur neige artificielle.

MARIANE FAVREAU

« La pluie de Noël a fait fondre, avec la neige, 25 p. cent du chiffre d'affaires saisonnier des centres de ski. Il est encore trop tôt pour parler de catastrophe; mais, chose certaine, les stations de ski ont perdu les importants revenus des Fêtes qui constituent généralement les profits d'une saison. Si la température s'y mettait, on pourrait tout au plus équilibrer les budgets pendant le reste de la saison. »

Voilà comment le président de l'Association des propriétaires des stations de ski du Québec, M. Jean-Claude Tremblay, évalue les conséquences de ce Noël tout vert.

Dans les Laurentides, six centres de ski sur une trentaine fonctionnaient en partie, hier. C'était le cas à Saint-Sauveur, où quelques milliers de skieurs avaient bravé leur scepticisme pour prendre le chemin du Nord. Il fallait en effet avoir la foi pour quitter la ville aux airs printaniers et prendre l'autoroute aussi dégagée qu'en été. De neige, nulle part. D'ailleurs, au centre de ski, les seules tâches de neige sont le fait de la technique moderne.

Les canons à neige crachaient encore leur or blanc, à Saint-Sauveur, en début d'après-midi; mais on s'appretait à les stopper, le point de congélation étant atteint.

Si les skieurs y étaient (à moitié moins nombreux que d'habitude, en cette période), l'esprit n'était pas tout à fait celui qu'on retrouve d'ordinaire dans les stations de ski. Mais cinq pistes s'offraient aux skieurs sur la partie centrale de la montagne, dont la « 70 » et la « Nordique ».

Une neige résistante

« C'est qu'on a mis de la neige en banque avant le dégel, explique Louis Dufour, le directeur de la station de Saint-Sauveur. On avait donc une accumulation assez importante de neige artificielle. » Il estime de \$800 à \$900 par 24 heures le coût de production de cette neige qui, incidemment, résiste mieux aux dégel que la neige naturelle.

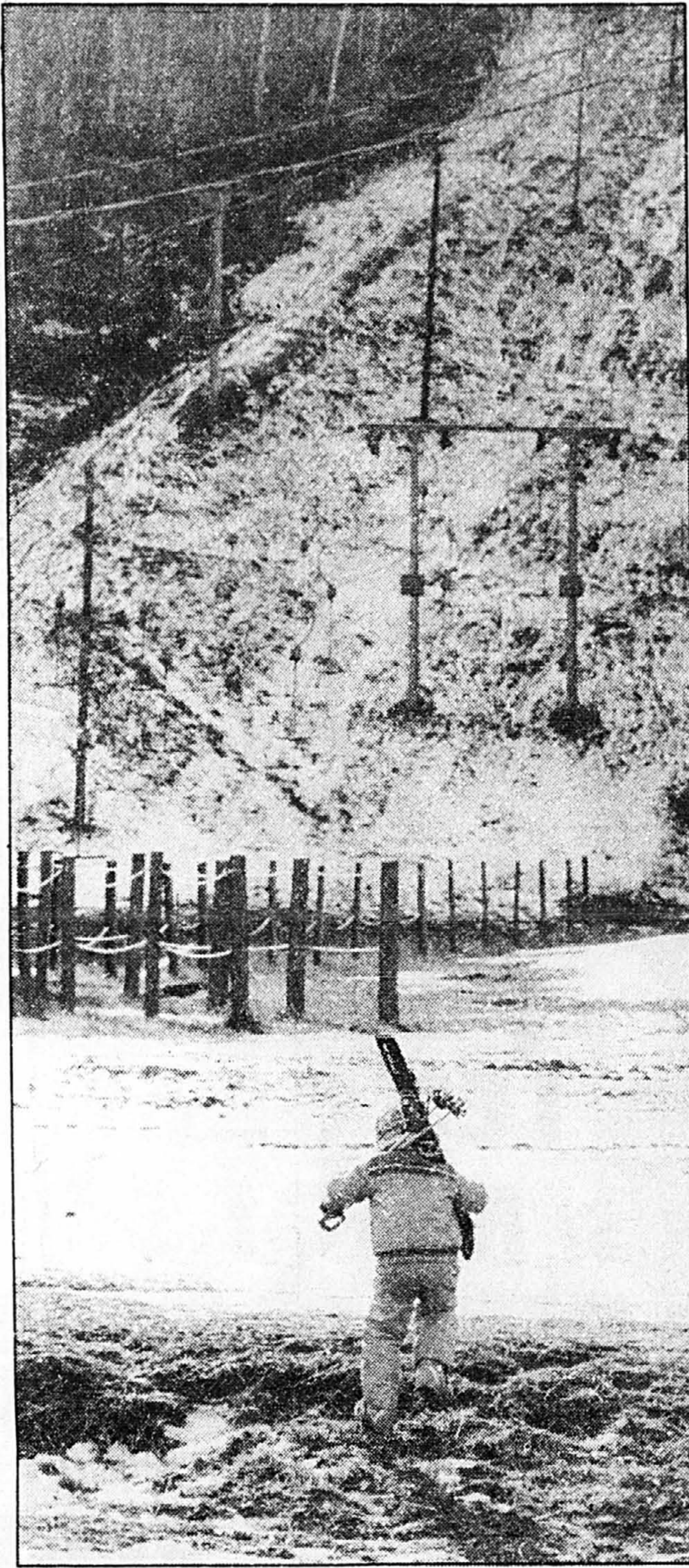


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Spectacle désolant que ces pentes de ski, habituellement grouillantes de vie en ce congé des Fêtes, aujourd'hui désertes et nues. La pluie de Noël n'a pas fait fondre que la neige... mais aussi les revenus des centres de ski.

Au mont Avila, une piste fonctionnait, très peu fréquentée en matinée. « En donnant, à la radio, les pistes ouvertes, on n'a pas mentionné la nôtre », explique une responsable, Mme Bastien. Mais on a fait corriger l'oubli. »

De son côté, la station de Mont-Tremblant faisait savoir au cours de la journée que 12 pistes étaient ouvertes. « Base de neige artificielle et surface travaillées à la machine: très bonnes conditions de ski. » Mont-Tremblant assure même avoir les meilleurs conditions de ski dans tout l'est de l'Amérique du Nord. Gray Rocks et Christie étaient aussi ouverts.

Dans la région de Québec, Le Relais du lac Beauport et Stoneham étaient ouverts. « Les gens n'ont pas l'impression qu'ils peuvent skier. Et pourtant, les pistes skiables ne sont pas mauvaises », assure M. Tremblay.

C'est uniquement dans les Laurentides, semble-t-il, que les mordus du ski ont une chance de pratiquer leur sport. Cinq autobus de skieurs venus de Virginia Beach, qui devaient aller dans les Cantons de l'Est, ont piqué une pointe vers Saint-Sauveur pour trouver un peu de neige.

Mais les étrangers sont rares, confirme M. Jean-Claude Tremblay, eux qui constituent généralement une clientèle importante au temps des Fêtes. Et une mauvaise semaine de ski affecte toute l'industrie connexe: hébergement, restauration, boutiques, bars, transporteurs. Une industrie qui génère quelque \$210 millions de salaires, l'hiver. Actuellement, le personnel est en congé ou pas encore rappelé dans au moins 50 p. cent des centres.

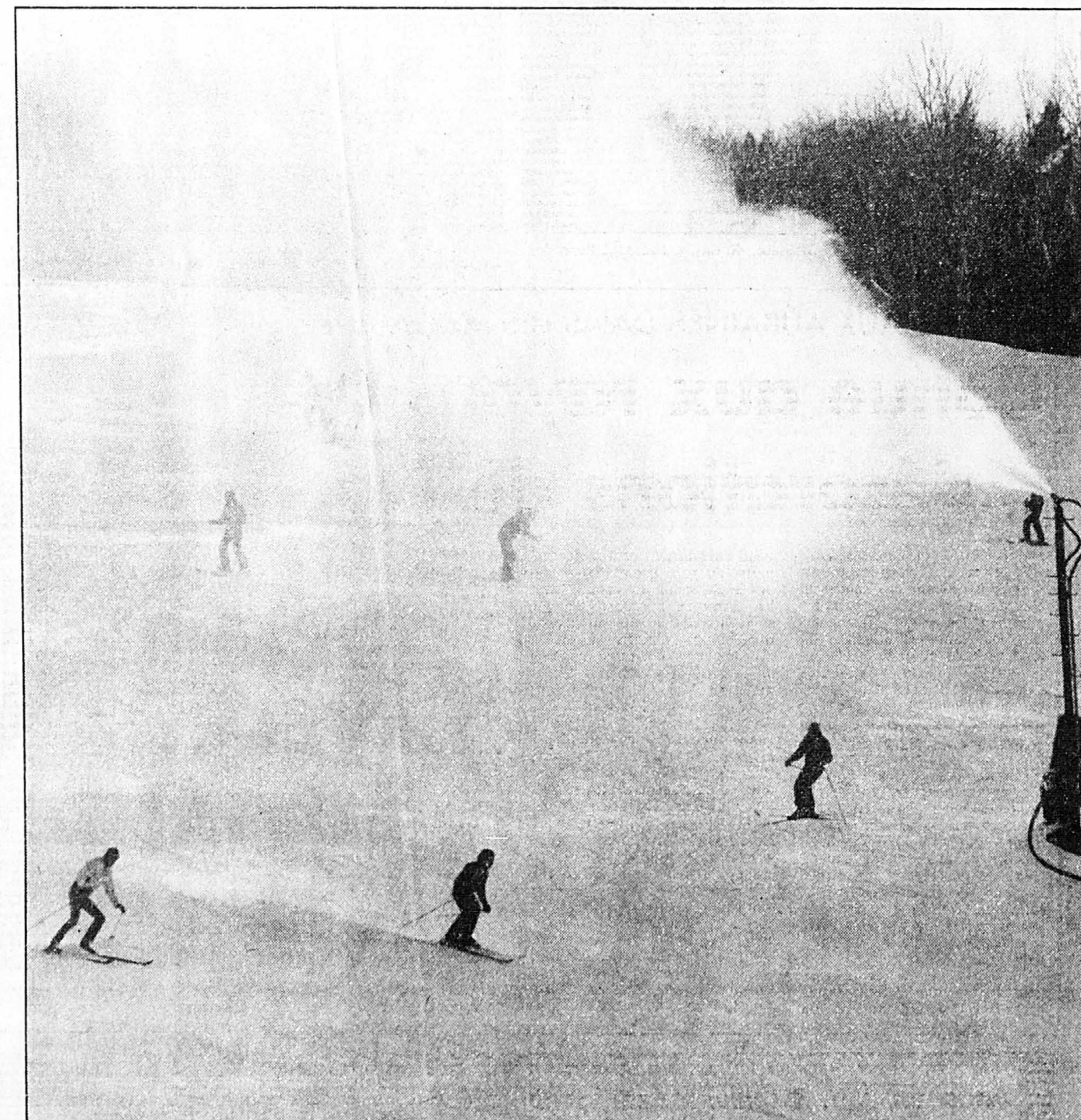
Il y a quatre ans, rappelle M. Tremblay, on avait connu une situation semblable: pas de neige à Noël, du temps doux, de la pluie. Les stations de ski n'avaient jamais pu récupérer les pertes du temps des Fêtes.

La pire année

Mais la pire année pour le ski, le Québec l'a connue il y a trois ans. Plusieurs stations n'ont ouvert que moins de 15 jours pendant tout l'hiver.

Actuellement, il est trop tôt pour parler de catastrophe économique. On garde encore l'espoir, comme M. Louis Dufour, de la station de Saint-Sauveur. Mais si les conditions ne se sont pas améliorées vers la fin janvier, alors là...

En attendant, c'est de la pluie que la météo devrait apporter aujourd'hui encore... Mais peut-être de la neige demain. Les heureux qui ont reçu des skis en cadeau ont peut-être encore une chance de les étrenner avant la fin des vacances.



Les centres de ski équipés de canons à neige, comme à Saint-Sauveur, ont réussi à maintenir l'illusion: une oasis blanche dans la montagne dénudée. Quelques milliers de skieurs, moins sceptiques que d'autres, en ont profité: les conditions ne sont pas mauvaises, disent-ils.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 8 Max.: 8
PLUVIEUX, VENTS MODÉRÉS
DEMAIN: DÉGAGEMENT, PLUS FROID

La Quotidienne

Tirage d'hier Numéro-boni
4031 977650

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-3	6	nuag. pluie
Outaouais	-3	6	pluv. v.mod
Laurentides	4	11	v. mod.
Cantons de l'Est	6	11	pluv. v.mod
Mauricie	2	11	nuag. v.mod
Québec	2	11	nuag. v.mod
Lac-Saint-Jean	2	11	nuag. v.mod
Rimouski	0	11	nuag. v.mod
Gaspésie	0	11	nuag. v.mod
Baie-Comeau	-4	11	nuag. v.mod
Sept-Îles	-4	11	nuag. v.mod

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	1	16	N.-Orléans 21 25
Buffalo	-2	13	Pittsburgh 2 17
Chicago	-8	9	S. Francisco 6 9
Miami	22	28	Washington 2 9
New York	-14	-14	Dallas

les capitales

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-3	6	ensoleillé
Edmonton	-18	-14	part. nuag.
Regina	-18	-14	ensoleillé
Winnipeg	-22	-10	ensoleillé
Toronto	-10	-12	pluvieux
Fredericton	9	11	pluvieux
Halifax	9	11	pluvieux
Charlottetown	7	9	ensoleillé
Saint-Jean	-2	2	part. nuag.

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	2	6	Madrid 0 14
Athènes	7	14	Moscou -2 -1
Acapulco	19	24	Mexico 6 22
Berlin	3	7	Oslo -3 4
Bruxelles	5	11	Paris 7 10
Buenos Aires	26	40	Rome 5 13
Copenhague	6	7	Séoul -3 3
Genève	-3	6	Stockholm 2 4
Hong Kong	9	16	Tokyo 1 13
Le Caire	-	-	Trinidad -
Lisbonne	7	10	Vienne 3 4
Londres	9	10	

PEU DE CHANCES DE SURVIE POUR SON FRÈRE

Un garçonnet se noie en courant après son ballon

Un garçonnet de 10 ans, Normand Boyer, s'est noyé, hier, en voulant récupérer un ballon qui était tombé dans les eaux du canal Lachine, à la hauteur du pont de la 6ième Avenue. Rescapé in extrémis par des citoyens, son frère cadet, Patrick, âgé de 8 ans, reposait en fin de soirée dans un état jugé grave à l'Hôpital de Montréal pour enfants.

ANDRÉ CÉDILOT

« Je le voyais flotter sous la glace. Un autre citoyen m'a lancé une branche d'arbre. Depuis une plate-forme en bois qui forme un genre de quai le long du mur de ciment, j'ai brisé la glace et, en étirant les bras, j'ai réussi à glisser la branche sous le corps de l'enfant et à le ramener à la berge », a raconté Guy Brasseur, 40 ans, pour expliquer comment il

avait fait le sauvetage d'un des bambins.

Raoul Lafrance, 57 ans, un ancien ambulancier qui travaille maintenant à la marina Iroquois, située tout près des lieux de la tragédie, a pratiqué la respiration bouche à bouche sur la petite victime jusqu'à l'arrivée des policiers de la CUM. « Il était sur le point de rejeter une partie de l'eau qu'il avait dans les poumons lorsque les policiers me l'ont arraché des bras », a-t-il souligné sur un ton de reproche.

Les deux hommes avaient été avertis du drame par leurs jeunes fils qui ont été témoins d'une partie du drame. « L'un des garçons était debout de l'autre côté du pont et criait à l'autre de prendre le ballon. Mais celui-ci ne comprenait pas, car il était sous l'eau », se rappelle René Lafrance, 8 ans.

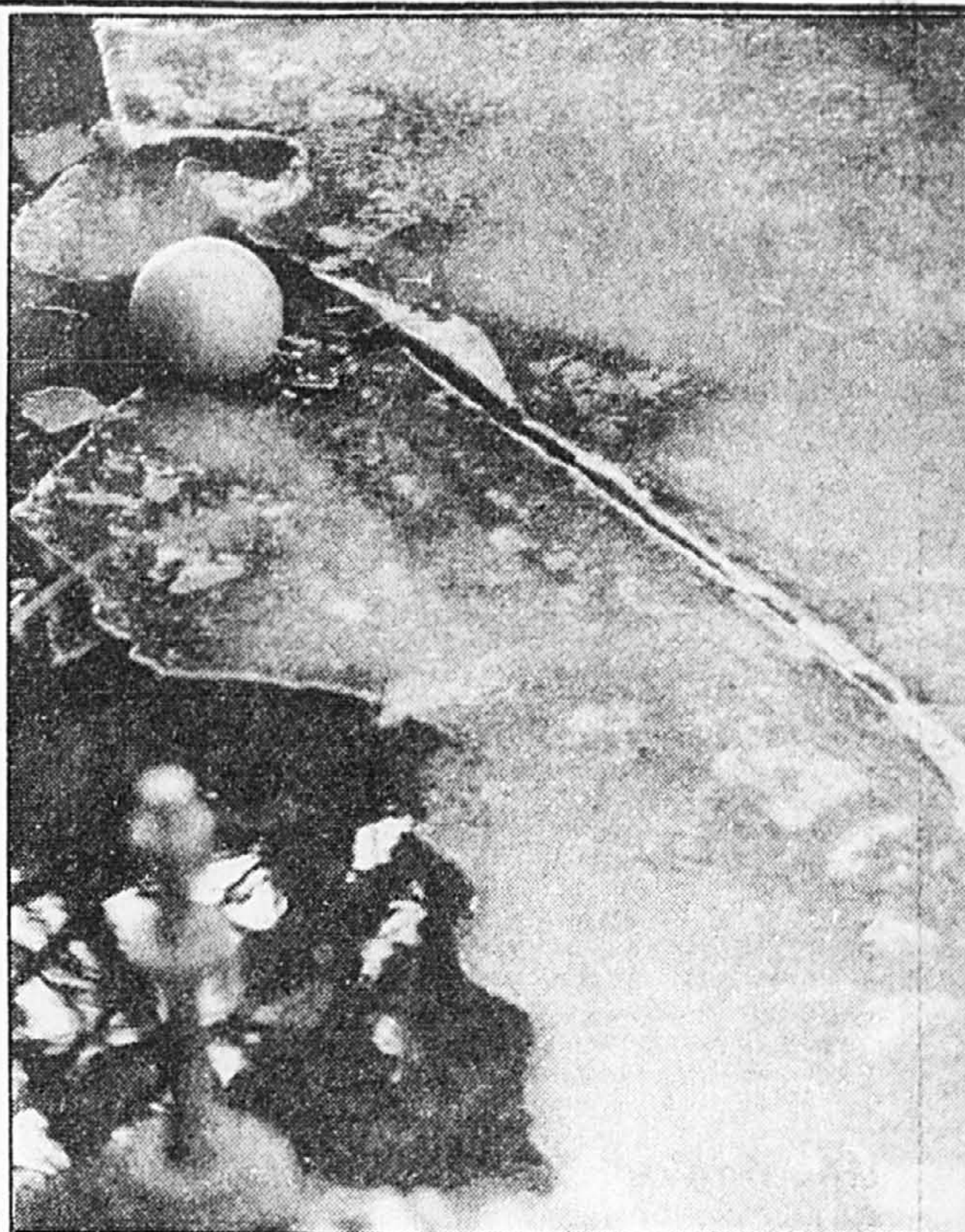
D'après les résultats des premiers diagnostics qui ont été transmis à la famille Boyer par les médecins de l'Hôpital de Montréal pour enfants, il y a peu de chances que Patrick survive. Il était gardé à la salle des soins intensifs et maintenu en vie à l'aide d'appareil de réanimation, tard hier soir.

Par ailleurs, le corps de Normand, 10 ans, n'a pu être repêché, hier, les plongeurs de l'escouade technique de la police de la CUM ayant dû interrompre leurs recherches en raison de l'obscurité. Les opérations devraient reprendre ce matin, croit un porte-parole du poste 13, à Lachine.

Il y avait une dizaine de minutes à peine que la famille Boyer avait appris le décès d'un proche parent lorsque des policiers se sont présentés à leur domicile de

la 2ième Avenue, pour leur annoncer le terrible événement du canal Lachine. Outre Patrick et Normand, les Boyer ont une fille de 12 ans, Manon. Les deux bambins et un copain, Daniel Boismenu, 11 ans, jouaient en bordure du cours d'eau, vers 15h, lorsque leur ballon a échoué sur le mince couvert de glace. Normand serait tombé à l'eau, puis il aurait été entraîné sous la glace en essayant de le récupérer. Quant à son frère Patrick, il aurait subi le même sort en se portant à son secours.

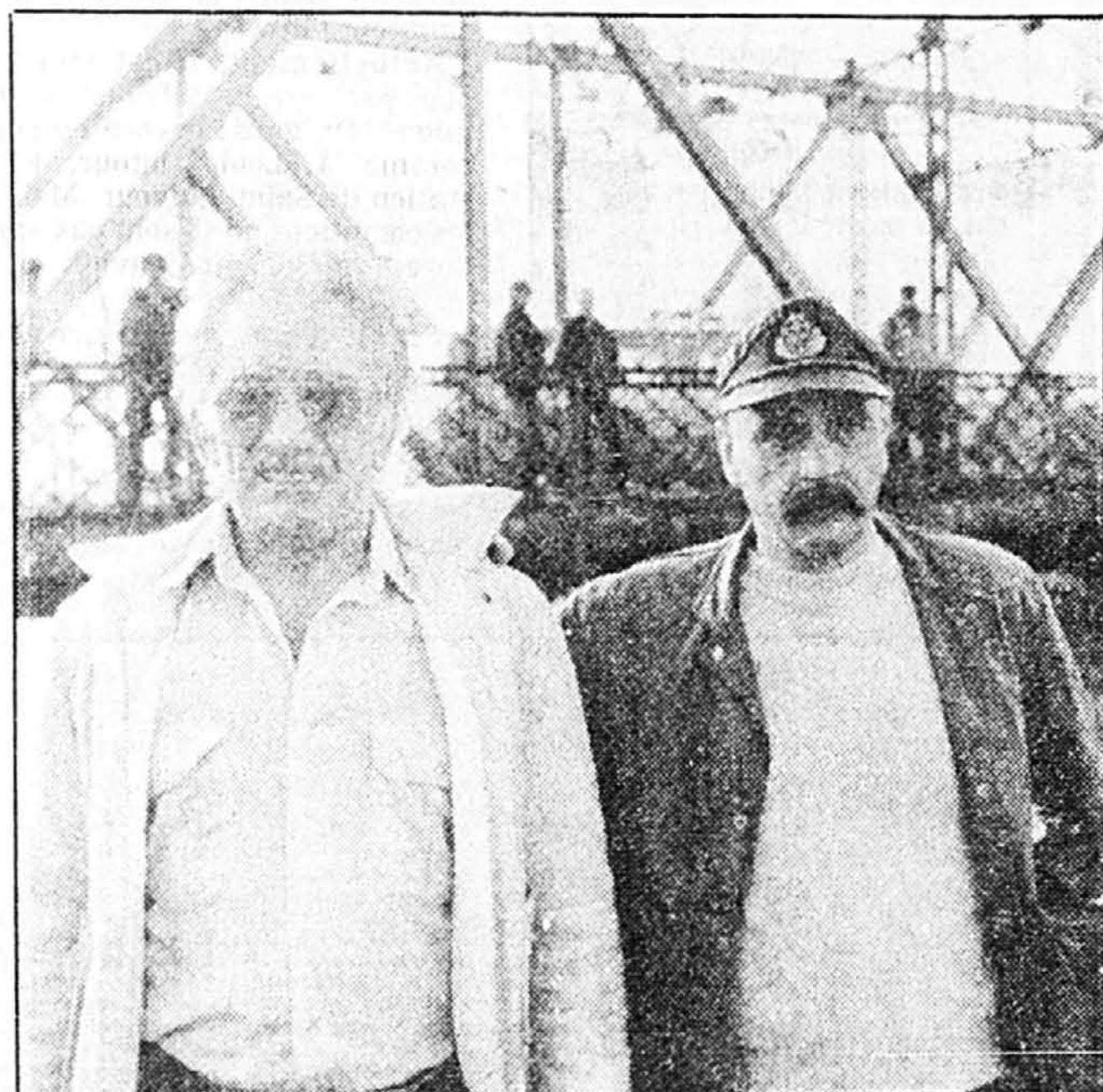
Courant à toutes jambes jusqu'à une station d'essence située tout près, Daniel Boismenu a donné l'alerte à la police. La tragédie s'est produite dans une partie du canal Lachine fermée depuis plusieurs années, mais dont l'accès est ouvert. Aucune clôture n'entoure le site.



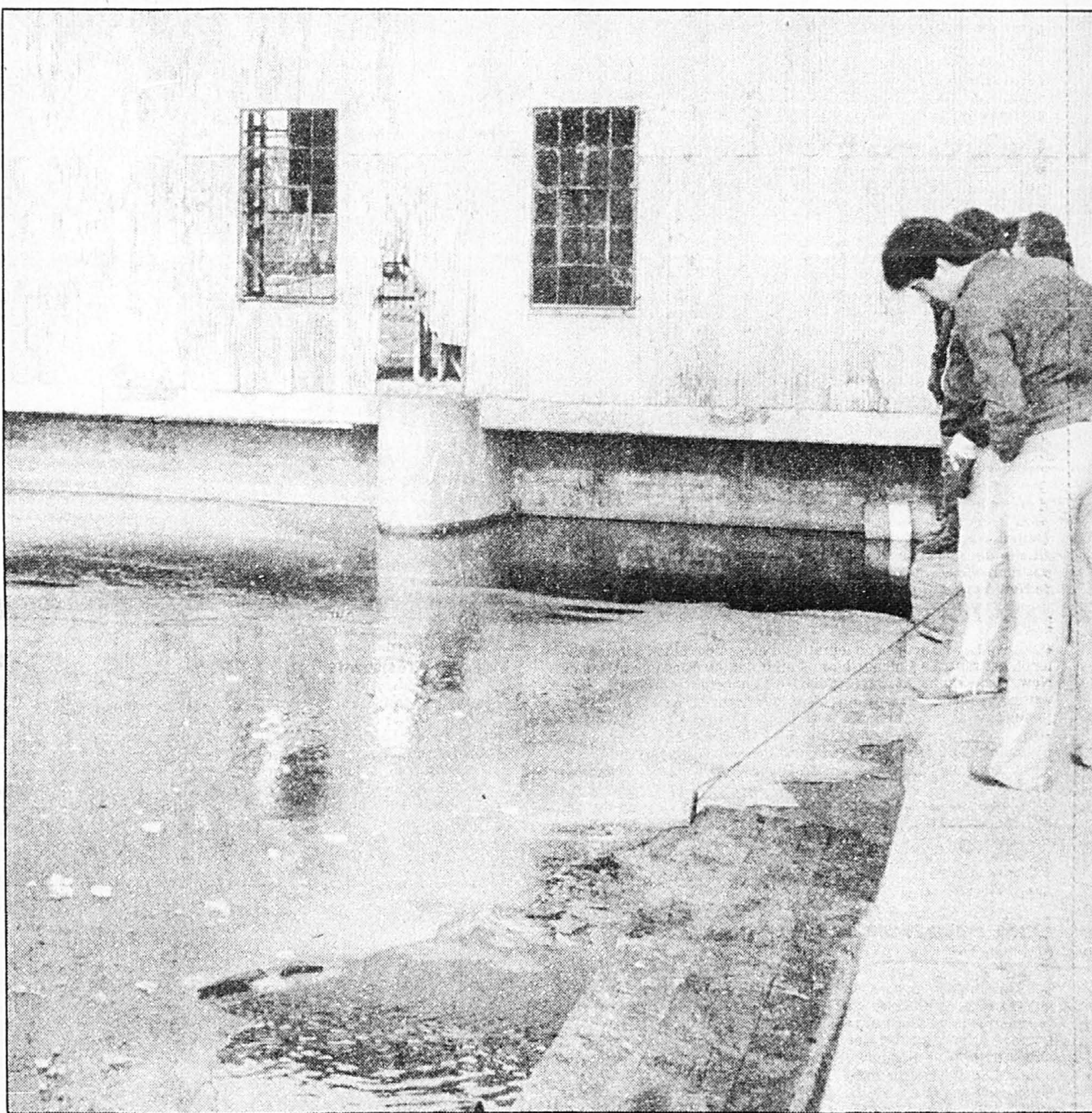
C'est en voulant récupérer ce ballon que les deux bambins sont tombés à l'eau.



René Lafrance, 8 ans, a été témoin de la tragédie.



Raoul Lafrance, 57 ans, et Guy Brasseur, 40 ans, ont rescapé l'une des victimes.



La partie du canal Lachine où s'est produit le terrible drame est facilement accessible.

Photos Jean-Yves Létourneau LA PRESSE

COURSE AUX AUBAINES DANS LES MAGASINS

Cohue aux rayons des ...décorations de Noël

Récession ou pas, il y avait cohue, hier, dans les grands magasins. Jouant des coudes et s'écrasant les pieds, les gens arpentaient les allées à la recherche des fameuses aubaines du lendemain de la fête de Noël. Cette année encore, le rayon le plus populaire était celui des... décorations de Noël!

ANDRÉ CÉDILOT

Une demi-heure avant l'ouverture prévue pour 10h, une centaine de personnes se pressaient aux portes du magasin Eaton, dans le centre-ville. À l'heure du midi, on faisait encore la queue par dizaines à l'entrée du rayon des ventes de décorations de Noël. Il fallait ensuite attendre plusieurs autres minutes avant d'atteindre la caisse et payer la marchandise achetée.

Dans tous les magasins, les prix du matériel de décoration étaient réduits de moitié. On

vend surtout des cartes de souhaits, du papier d'emballage et des boules pour les sapins. Dans les autres rayons, l'achalandage se comparait à une journée de magasinage ordinaire.

« Chez nous, c'est une tradition de remettre les cadeaux le premier de l'An. En magasinant dans les jours qui suivent la fête de Noël, je peux offrir de plus beaux cadeaux, et ce à meilleurs prix... », raconte Mme Huguette Parent, qui fouillaient les comptoirs de jouets chez La Baie.

De l'avis de plusieurs employés de grands magasins comme Eaton, La Baie et Simpson's, les gens ont rapporté beaucoup moins d'articles cette année que par le passé. Personne ne peut toutefois fournir d'explications sur le phénomène. « C'est peut-être dû au fait que les ventes ont été moins bonnes cette année... », avance une caissière d'un certain âge qui travaille dans une boutique de linge pour femmes de la

maison Eaton.

Ce n'est pas pour rien, selon cette employée, que les ventes ont débuté la semaine dernière. « Les stocks du printemps arrivent à la mi-janvier, de sorte qu'il faut absolument se débarrasser des surplus de certaines marchandises, explique-t-elle. Les commerçants ne peuvent plus se permettre de garder trop de marchandise en remisage, c'est pourquoi on fait des ventes à rabais. »

Du côté des organismes voués à la protection des consommateurs, tout en se réjouissant de la situation, on incite les gens à faire preuve de discernement « car les objets mis en vente ne sont pas toujours de première qualité et, conséquemment, ne représentent pas toujours des économies profitables », a déclaré un porte-parole de la section québécoise de l'Association des consommateurs du Canada.



Cette année encore, le rayon des décorations de Noël a été le plus populaire dans les grands magasins.

Photo Jean-Yves Létourneau LA PRESSE

Annoncez dans le cahier spécial format tabloïd

sur le

15^e salon de l'auto

la presse

Réservez dès maintenant!

date de publication:
LE SAMEDI 15 JANVIER 1983
date de tombée:
LE MARDI 4 JANVIER 1983

Publicité générale
Tél.: (514) 285-7306
Publicité de détail
Tél.: (514) 285-7302

Les « lobbyistes » veulent un statut officiel à Québec

■ QUÉBEC — Même s'ils sont encore peu nombreux à pratiquer leur métier dans l'entourage de l'Assemblée nationale, les « lobbyistes » ou « démarcheurs parlementaires » aimeraient bien posséder, comme aux États-Unis, un statut officiel.

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

Un mémoire en ce sens vient d'ailleurs d'être présenté au président de l'Assemblée nationale Claude Vaillancourt par un de ces démarcheurs, M. Dominique Boivin, en poste à Québec depuis plus de sept ans.

Affirmant que les démarcheurs existent et sont là pour demeurer, M. Boivin croit qu'une reconnaissance officielle devrait leur être consentie dans le cadre de la réforme parlementaire.

« Il s'agit là d'un élément dynamique pour notre système démocratique », commente Boivin dans son rapport de 68 pages.

Définitions

Le terme anglais « lobby » désigne traditionnellement les corridors et couloirs de la Chambre des communes à Londres. Peu à peu, ce terme a désigné les conversations qui s'y tenaient, particulièrement entre les élus et ceux qui tentaient de les influencer avant qu'ils n'entrent en Chambre pour voter.

C'est vers 1840 que le terme « lobbyist » est apparu aux États-Unis pour désigner ceux qui cherchaient à influencer les hommes politiques dans le sens voulu par des groupes de pression.

Comme le « lobby » s'est répandu partout où existent des régimes parlementaires, il a fallu trouver un terme français pour désigner cette pratique. L'Office de la langue française suggère au Québec le terme « démarcheur » pour le représentant d'un groupe de pression et le terme « démarchage » pour désigner l'activité à laquelle se livre le démarcheur.

Aux États-Unis

Dès la fin du XIXe siècle aux États-Unis, on songea à canaliser le flot impétueux et parfois sauvage de la pression exercée sur les élus par les groupes de pression.

Dès 1876, la Chambre américaine des représentants adopta une résolution forçant les démarcheurs à s'enregistrer auprès du secrétaire de la Chambre.

Plusieurs États firent de même, suivant l'exemple du Massachusetts qui l'avait fait en 1890.

Mais ce n'est qu'en 1946 que le Lobby Disclosure Bill a été adopté par le Congrès des États-Unis.

La loi force l'enregistrement auprès des deux Chambres des groupes qui sollicitent ou collectent des fonds du public pour faire des représentations auprès des représentants et des membres du Congrès.

Ici

Au Canada ou au Québec, le démarchage parlementaire ne tombe sous la juridiction d'aucune loi, d'aucun règlement et ne jouit d'aucune reconnaissance officielle.

Pourtant, les députés font l'objet de représentations quotidiennes de la part de groupes de toutes sortes, de toutes tendances et de toutes tailles.

Selon Dominique Boivin, le démarchage est souvent perçu comme « étant relié à la haute finance et au patronage », qui utilisent à l'endroit des députés des moyens comme « le tordage de bras, le chantage et la corruption ».

« Il s'agit d'opinions non fondées qui relèvent du mythe ou de la légende », commente M. Boivin.

Selon lui, les faits qui démolissent ces conceptions sont nombreux :

— le gouvernement s'est doté

d'une fonction publique compétente et bien payée qu'il serait malaisé de soudoyer ;

— les députés eux aussi sont mieux payés qu'auparavant ;

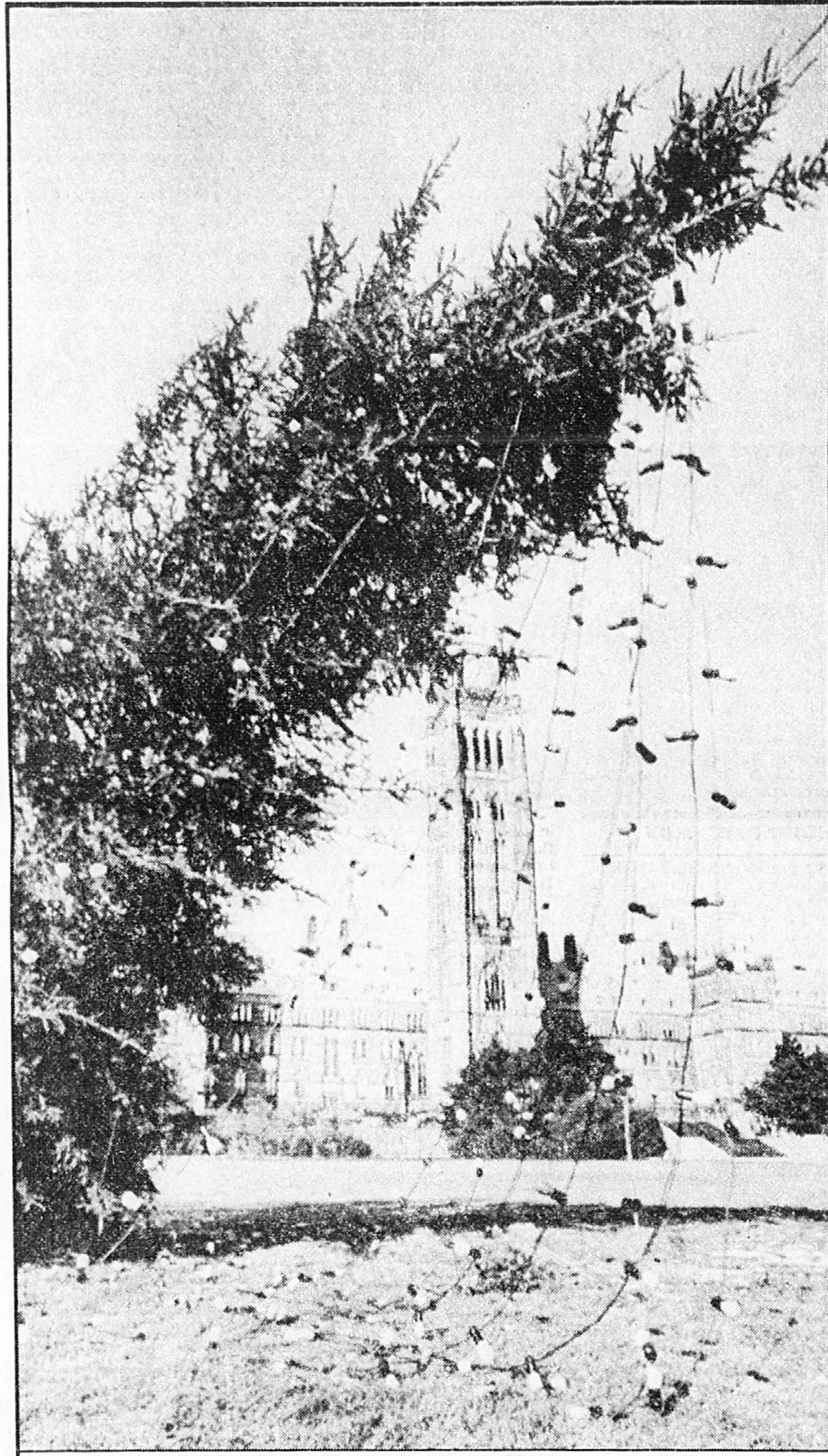
— et surtout, en adoptant la fameuse loi sur le financement des partis politiques en 1977, l'Assemblée nationale « s'est mise à l'abri des scandales et de la corruption ».

M. Boivin affirme dans son mémoire que grâce au démarchage parlementaire, « les demandes et les attentes des groupes sont

acheminées plus correctement et comprises dans leur bon contexte ».

Comme exemple, il cite l'abandon par le gouvernement en juin 1981 d'un projet de loi créant un crédit minier.

De l'aveu même du ministre du Travail du temps, M. Pierre Marois, c'est à cause des pressions et de l'opposition manifestées par ceux qui devaient retirer le plus de profit de la loi, les travailleurs miniers, que le projet a été abandonné.



Un sapin à l'eau...

La pluie n'a pas seulement ruiné les vacances de ski de plusieurs Canadiens, elle a également réussi à faire basculer un des trois sapins de Noël installés, comme chaque année, sur la colline parlementaire, à Ottawa.

téléphoto UPC

Pour Laberge, 83 sera l'année de la riposte des victimes de la Loi 105

■ (PC) — « Les travailleurs québécois riposteront avec force à l'attaque généralisée dont ils ont été victime en 1982 ».

Tel est, en substance, le message du nouvel an du président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge.

« Le début de l'année sera marqué par une consultation intensive de tous nos membres oeuvrant dans les secteurs public et parapublic, et touchés par la Loi 105, pour savoir comment doit s'organiser la riposte », annonce M. Laberge.

Priorité : lutte au chômage

Par ailleurs, la grande priorité de l'année pour la centrale syndicale sera la lutte au chômage : « La FTQ intensifiera son opération de mise sur pied de comités d'aide aux sans-emploi dans tous



Louis Laberge

les milieux de travail frappés par des congédiements. »

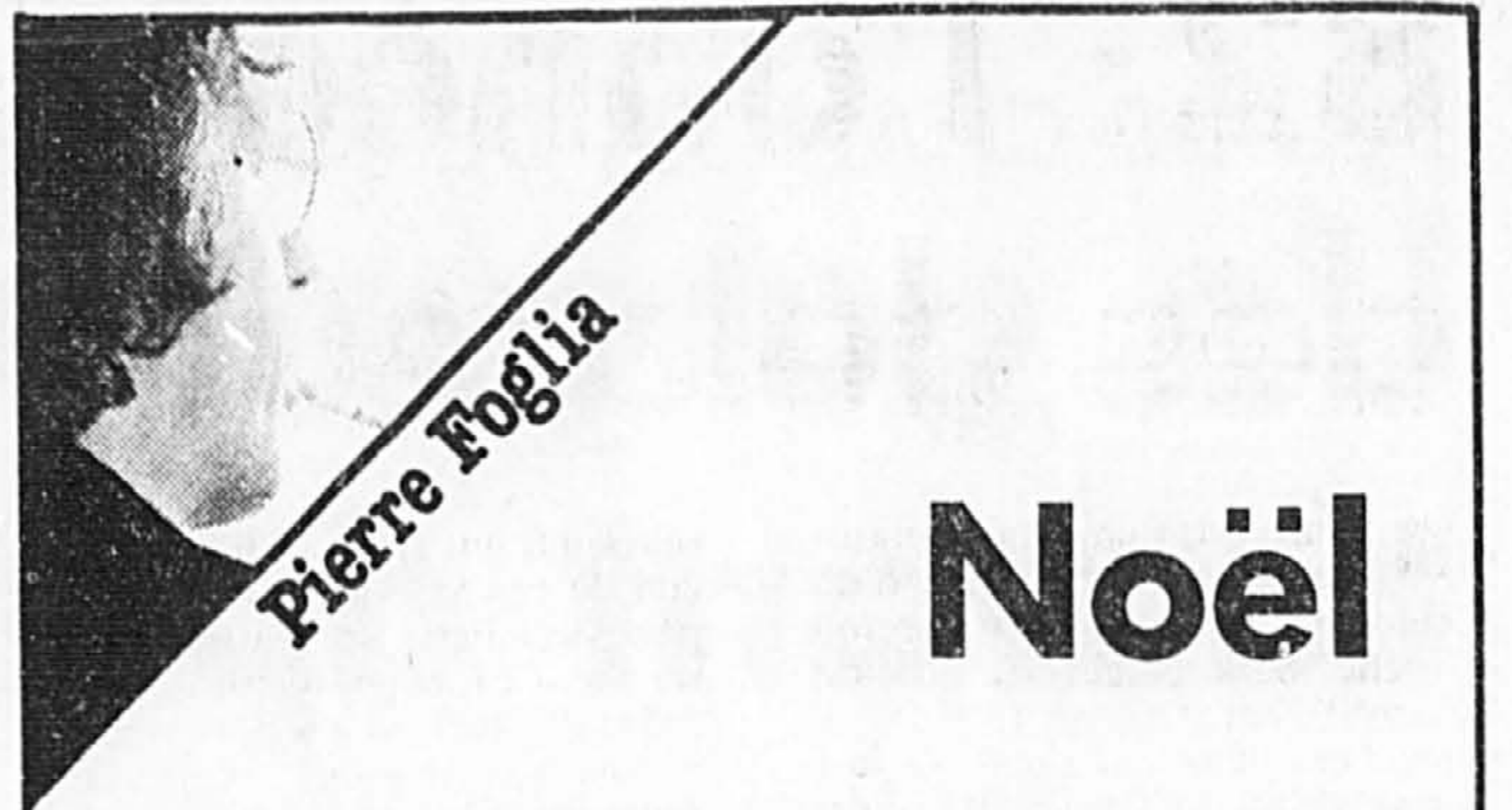
De plus, le syndicat s'engage à remettre de l'avant son projet de

fonds de solidarité destiné à maintenir et créer des emplois.

M. Laberge décrie fermement, tout au long de son message, l'état désastreux de l'économie, de la politique et du climat social dans lequel ont vécu les travailleurs et la population du Québec en 1982.

Il soutient que la stratégie suivie par le gouvernement du Parti québécois est digne des pires années du régime duplessiste et que c'est l'avenir même du syndicalisme qui est en jeu.

Le président de la FTQ affirme également que « jamais le Québec ne s'est retrouvé dans une situation d'aussi grande vulnérabilité face aux visées centralisatrices d'Ottawa », faisant allusion ici à l'imposition unilatérale de la constitution qui nie le droit fondamental du peuple québécois, selon M. Laberge.



Noël

■ Jusque-là Noël n'était pas Noël. Ou si peu que je ne m'en étais pas aperçu. Même jeudi quand j'ai travaillé toute la journée pour rien. J'ai eu beau tourner autour des mots, rien n'en est sorti, et finalement je n'ai pas écrit. Noël ne s'invente pas, on est dedans ou pas. D'ailleurs je me doutais bien en commençant que ça ne marcherait pas. qu'avec les mots des autres mon sapin resterait de bois.

Vendredi?.. vendredi la pluie. Dans la journée je suis passé chez des amis porter un cadeau pour mon fils qui devait réveiller la en soirée. Dans le salon, la grande table était déjà dressée, avec les noms des invités écrits sur des petits cartons accotés sur les serviettes blanches tournicotées. Dans la cuisine, on préparait la salade de fruits, raisin par raisin en enlevant les pépins... Des draftes de bonheur paisible se mêlaient à des bouffées de dinde qui dorait au four. Il m'avait bien semblé, pourtant, avoir renflé assez de tout cela pour m'emplit de l'odeur des Fêtes, mais est-ce la pluie, est-ce le vent, je n'avais pas mis les pieds dehors que je me suis retrouvé comme en entrant: mouillé sur le dessus, sec au dedans.

Jusque-là, donc, Noël n'était pas Noël. Ou si peu. Et Vendredi était tout juste comme samedi puisque je suis allé faire les courses chez les Italiens. J'étais bien... même que dans l'auto, j'ai dit à Suzon :

— C'est l'un, c'est l'année Noël n'a pas eu le temps de m'emmerder...

— Attend, ce n'est pas encore fini!

— Bof, c'est comme si...

Au café Italia, Luciana, la patronne, versait un doigt de brandy dans le café des clients. C'est la coutume pour la Noël et le Jour de l'An. Elle en a mis dans le mien: «Buon Natale!...» Vendredi prochain elle en versera une autre petite shotte et elle dira: «Buon Anno, ou Auguri!...» Trois portes plus loin, à l'épicerie Milano, un des frères propriétaires est venu me porter un panettone, cette délicieuse brioche lombarde qu'on mange partout en l'Italie, dans le temps des Fêtes :

— Mon frère et moi on vous l'offre pour Noël... Non, je ne me suis pas demandé s'ils l'offraient au client ou au journaliste. Je ne me voyais pas expliquer, là, au milieu du magasin : «Je ne peux pas accepter, c'est un pot de vin!», j'entends d'ici la réponse:

— Ma scherza, pot de vin! C't'oun gâteau!... et on ne m'aurait pas trouvé plus honnête pour autant. Un peu con peut-être. Ou pire un peu snob.

Après les courses, j'ai déposé Suzon chez elle. On devait se revoir en soirée :

— Est-ce qu'on va à la messe de minuit?

— Sais pas, on verra...

Jusque-là Noël n'était toujours pas Noël. C'est vrai que je n'y mettais pas beaucoup de mien. Je faisais mes petites affaires... je suis ressorti pour acheter du vin, des lames de rasoir, un kit pour réparer mes lunettes et La Presse. J'ai réparé mes lunettes, j'ai lu Lysiane, j'ai dormi un peu...

Je suis arrivé chez Suzon vers six heures. Elle n'était pas de bonne humeur. Ça faisait deux fois qu'elle ratait le glaçage du gâteau qu'elle devait apporter chez sa mère le lendemain. Elle m'a chassé de la cuisine... Je suis allé regarder la T.V. dans le salon. Sur le petit écran, c'était Noël gnangnan. Je me suis tapé un téléroman, Grand-Papa, particulièrement débile ce soir-là, mais c'est ma spécialité de brailler sur les débilés. Plus c'est idiot et plus je braille, et plus j'enrage de ces larmes pour rien qui ne viennent jamais quand elles feraient du bien...

Jusque-là Noël n'était toujours que de l'ordinaire, du quotidien, la pluie dehors, Suzon qui brassait sa sauce au chocolat... j'avais beau me dire que Noël n'était que demain, l'idée m'est passée par la tête que si ça continuait comme ça, demain n'arriverait pas...

Et moi qui ne prie jamais, j'ai prié pour qu'il arrive quelque chose, n'importe quoi...

Et c'est arrivé!

Et comme presque tout ce qui arrive aujourd'hui, c'est arrivé au téléjournal de sept heures: «Est mort aujourd'hui à Paris, dans sa 85ème année, l'écrivain et poète français Louis Aragon».

J'espère que vous ne croyez pas que Aragon est mort par hasard, vendredi soir...

A moins, bien sûr que vous ne sachiez rien de l'ennui — Il advint qu'un beau soir l'univers se brisa (1) — à moins que vous ne sachiez rien de la pluie — Le jour est plus poignant qui point entre les pleurs... L'iris troué de noir plus bleu d'être endeuillé (1)...

A moins que vous ne connaissiez de Noël que les petits Jésus de plâtre: Tes yeux dans le malheur ouvrent la double brèche... Par où se reproduit le miracle des Rois... Lorsque le cœur battant ils virent tous les trois... Le manteau de Marie accroché dans la crèche (1)...

(1) — Les yeux d'Elsa, Louis Aragon.

Un chaud lapin à Ottawa!

■ OTTAWA (PC) — Un député au Parlement canadien, aveuglé par l'amour, semble avoir oublié ce qu'était la discrétion, rapporte hier le quotidien The Citizen dans sa chronique parlementaire.

Il semble que le député en question fut trouvé dans une situation quelque peu embarrassante avec une amie, d'autant plus qu'il fut ensuite obligé de rester dans le corridor, revêtu uniquement d'une serviette, sa compagne refusant de le laisser rentrer dans son bureau.

L'incident a commencé lorsqu'une messagère a découvert le couple alors qu'elle se rendait livrer le compte-rendu des discussions de la Chambre des communes.

Le député, très embarrassé, a rapidement enroulé une serviette autour de sa taille et a ensuite poursuivi la messagère pour lui demander la plus grande discrétion sur ce qu'elle venait de voir.

Entre-temps, sa compagne en colère, de même que très embarrassée, fermait la porte derrière elle et refusait de laisser rentrer son ami.

Le député a été trouvé, plus tard, par un garde de sécurité de la Chambre des communes, cognant à la porte d'un bureau près de l'entrée de l'édifice. Il a demandé au gardien de l'aider à regagner son bureau.

EN BRIEF

Marx a gagné son ticket

■ Le député libéral de Darcy McGee à l'Assemblée nationale, M. Herbert Marx, se dit satisfait de ce qu'il appelle le recul du gouvernement du Québec concernant l'imposition d'un ticket modérateur à l'aide juridique. Cependant, il exige maintenant que le gouvernement consulte la Commission permanente de la justice avant l'adoption de tout règlement qui instituerait un tel ticket. C'est en juin dernier que le gouvernement du Québec avait adopté une loi lui permettant d'imposer par règlement un ticket modérateur à l'aide juridique au Québec. Or, en septembre 1982, le député Marx publiait une étude démontrant un certain nombre de faiblesses dans la gestion et l'administration de l'aide juridique.

Pointe Lepreau rentable?

■ La centrale nucléaire de Pointe Lepreau, près de Saint-Jean, pourrait devenir rentable d'ici à une semaine. Un porte-parole de l'Hydro du Nouveau-Brunswick a révélé hier que la centrale produit actuellement 405 mégawatts, fonctionnant à 65 p. cent de sa capacité. Ce pourcentage pourrait atteindre 85 p. cent d'ici à une semaine. Les contrats d'exportation vers les États-Unis seraient alors applicables. La centrale, en vertu des ententes passées entre le Nouveau-Brunswick et quatre compagnies américaines, vendrait la moitié de sa production prévue de 630 mégawatts aux USA.

Collaborer ou se détruire

■ Pour M. Peter Grady, patronat et salariat vont devoir apprendre à collaborer, ou ils vont se détruire l'un l'autre. M. Grady est le nouveau sous-ministre du Travail de la Saskatchewan, depuis qu'un gouvernement conservateur a remplacé le Nouveau parti démocratique au pouvoir. « Dans le passé (à l'époque du NPD), a déclaré M. Grady, le ministère a été critiqué pour n'avoir représenté qu'un côté des relations de travail. A l'avenir (avec les conservateurs), le ministère va écouter les deux parties, le patronat et le salariat. »

Le Guyana dans l'expectative

■ Le gouvernement du Guyana n'a reçu aucune information concernant une augmentation de l'aide économique canadienne à ce pays, a affirmé hier un porte-parole du ministère de la Planification économique et des Finances à Georgetown. Le porte-parole a en outre déclaré qu'un responsable canadien avait recommandé au gouvernement d'Ottawa, à l'issue d'une visite au Guyana, de réduire son aide à ce pays, en raison de son insuffisant respect, selon lui, des droits de l'homme. Les prisons du pays, a souligné le porte-parole, ne contiennent aucun détenu politique. Le Canada, a-t-il par ailleurs ajouté, est probablement le pays qui accorde au Guyana — seul pays pro-soviétique du Commonwealth — l'aide la plus importante.

82: l'année des délateurs

■ L'arrestation et la condamnation à la prison à vie de celui qui est considéré comme le chef de la célèbre famille de Saint-Henri, Claude Dubois, 46 ans, est sans nul doute le fait marquant de l'actualité judiciaire, en 1982.

ANDRÉ CEDILLOT

Dubois, que même la CECO n'avait pas réussi à coincer, est tombé sous les révélations des délateurs Donald Lavoie et Claude Jodoin, dont la crédibilité, ainsi que celle d'autres témoins-vedettes, a été ni plus ni moins consacrée devant les juges et les jurés des différents tribunaux, au cours de l'année.

Le nombre de ces « Jos Valachi », qui étaient l'exception il n'y a pas si longtemps encore, a tendance à grandir depuis deux ans au Québec. Le phénomène, le plus souvent attribuable à la soif de vengeance, a même touché le milieu des motards, les révélations-chocs du récidiviste Yvan Beaupré, 39 ans, ayant permis d'élucider plusieurs meurtres qui ont pratiquement fait disparaître les *Pacific Rebels*, au milieu des années 70, à Québec.

L'histoire se répète à Trois-Rivières où se déroule l'enquête de la Commission de police sur le corps policier de cette municipalité: un ancien policier de Trois-Rivières, Denis Leclerc, condamné à douze ans de bagnes pour complicité dans une affaire de tentative de meurtre, est le principal dénonciateur. Et les révélations fracassantes se succèdent.

Le phénomène des délateurs, dont LA PRESSE avaient prévu, il y a un an, l'accentuation au cours de 1982, est généralement bien vu des citoyens. Il facilite le travail de la police et il rend la justice plus expéditive. La situation devrait être aussi retentissante en 1983.

Des le 5 janvier, deux autres membres du clan Dubois, Jean-Guy et Adrien, ainsi qu'un co-accusé, Claude Dubeau, doivent subir leur procès pour le meurtre de Jacques McSween, un chef de gang de la Rive-Sud abattu en pleine rue le 5 octobre 1974.

La présence des délateurs a aussi des effets non seulement au niveau de la pègre, mais également parmi les braqueurs de banques et autres truands. En date du 19 décembre, le nombre de vols de banques commis sur le territoire de la CUM avait diminué de 43 pour cent (483 contre 853) par rapport à 1981. Plusieurs spécialistes de ces vols « sont partis dans l'ouest », se plaisent à raconter les policiers.

Vols dans le métro
Les activités criminelles ont été dominées par la série de vols dans le métro. A la fin d'août, notamment, quatre bandits ont dévalisé les coffres-forts de onze stations du circuit souterrain de transport en commun. Au moins trois autres vols d'importance ont eu lieu durant l'année, portant les pertes de la CTCUM à plus de \$400,000 depuis deux ans.

Des camions blindés de la Wells Fargo ont été attaqués à deux reprises par les malfai-

teurs qui ont rafié \$370,000. Aucun de ces vols n'a été éclairci par la police. La fraude sous toutes ses formes (crimes d'informatique, cartes de crédit, ventes pyramidales, etc.) ont considérablement augmenté.

Par ailleurs, le bilan des homicides au Québec, en 1982, s'annonce sensiblement le même que l'année précédente, lequel s'élevait à 187. On en avait enregistré 179 à la mi-décembre, dont 77 sur le territoire de la CUM. Dans plus du tiers des cas, il s'agissait d'affaires de vols ou de règlements de comptes reliés plus spécifiquement au trafic des narcotiques.

Les querelles de famille et les drames passionnels ont aussi fait une vingtaine de victimes. Parmi elles, six enfants, dont un bébé de six semaines et un autre de douze mois. Un bambin de 7 ans, Steve Duranleau, a été agressé sexuellement et assassiné dans la région de Québec. Un jeune Montréalais de 12 ans, Stéphane Gauthier, a subi le même sort. Son cadavre a été découvert jeudi dernier dans un boisé de l'est de la ville.

A la fin d'août, l'un des pires carnages de l'histoire des pénitenciers canadiens s'est produit à l'institut Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines alors qu'une « évaison-kamikaze » a échoué: trois gardiens ont été tués et sept autres blessés, cependant que deux détenus se sont suicidés. Cette mutinerie avait été suivie d'une longue période d'isolement des détenus, d'une grève de la faim. Tout revenait à la normale à la suite d'une demande de pardon des détenus.

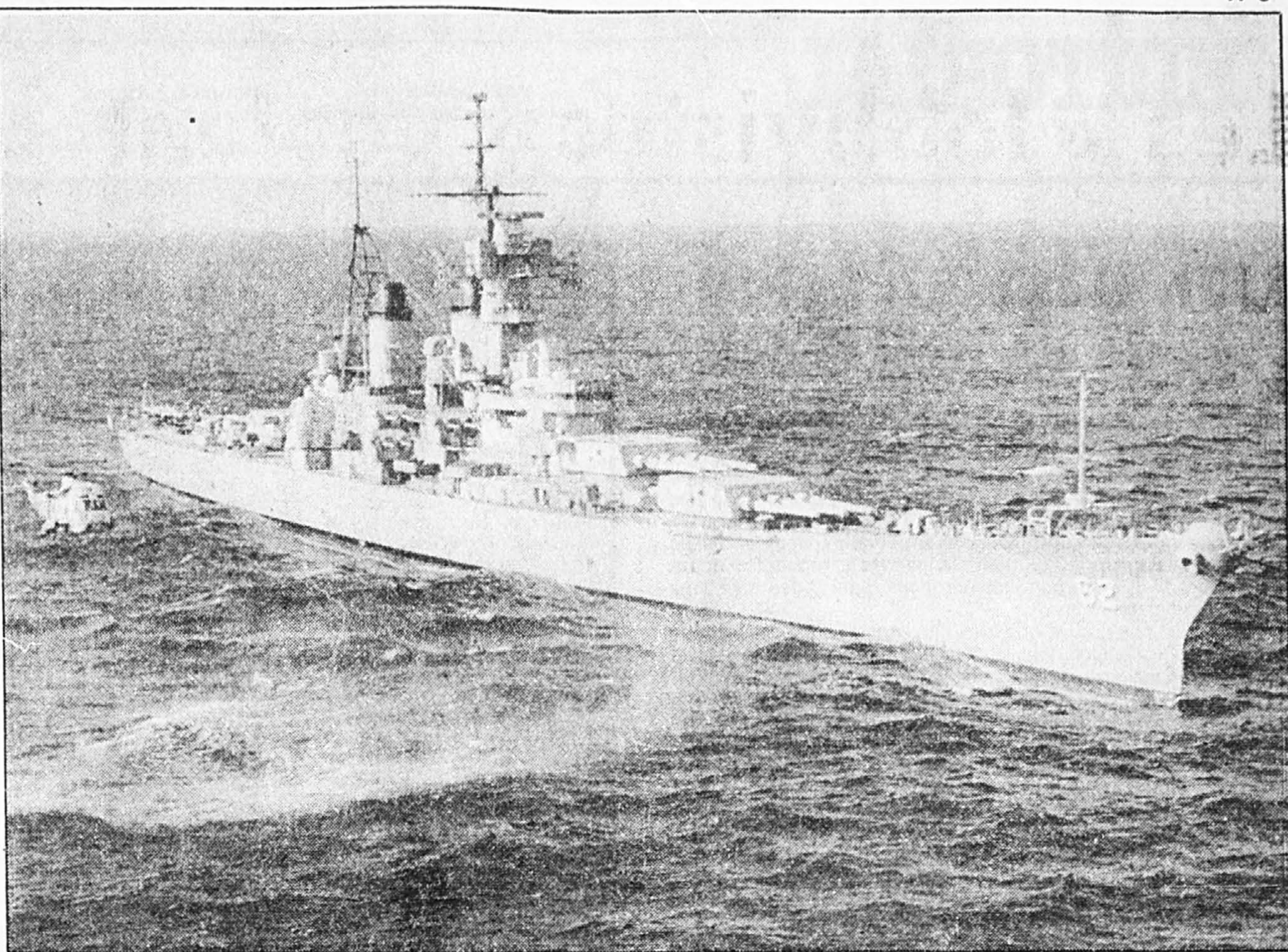
Huit morts

Par ailleurs, huit personnes sont mortes dans l'incendie d'une maison de chambres, rue de la Gauchetière, le 9 novembre. Il s'agissait de la tragédie la plus meurtrière à se produire à Montréal depuis 1975.

Egalement en novembre, une série de cinq attentats commis à l'aide de fausses bombes a fait craindre le retour du terrorisme de la fin des années 60. Une escouade spéciale a été formée pour mener une enquête, mais on n'a rien découvert qui permette d'identifier les auteurs de ces attentats, ni même d'en déterminer le véritable motif.

Les motards ont continué à donner des maux de tête aux autorités de différentes municipalités à travers la province. Les policiers ont surtout concentré leur action à Sorel et à Laval, où les Hells Angels sont solidement implantés. Trois maisons qu'occupaient des membres de ce groupe, dans le centre-ville de Sorel, ont été détruites dans les jours qui ont suivi un spectaculaire descente survenue le 4 décembre dernier.

L'arrestation et la condamnation à deux reprises du député de Saint-Jacques Claude Charon a marqué la scène judiciaire, en 1982. L'ancien parlementaire québécois s'est reconnu coupable d'un vol à l'étalage et de conduite en état d'ivresse. Sur le plan international, l'assassinat du mannequin québécois, Marie Josée Saint-Antoine, 24 ans, à l'intérieur de son appartement de New York a fait couler beaucoup d'encre. L'assassin court toujours.



Le cuirassé New Jersey va reprendre du service dans les rangs de la marine américaine. Il est le premier des quatre

cuirassés datant de la Seconde Guerre mondiale que les États-Unis ont décidé de remettre en service. Photo UPI

Les Américains ressortent les cuirassés de la poussière

■ WASHINGTON (AFP) — Le cuirassé New Jersey, un impressionnant navire de guerre que l'on croyait à jamais disparu de la surface des mers, va réintégrer cette semaine les rangs de la marine américaine après 13 ans d'absence.

Le New Jersey, qui vient de subir une cure de rajeunissement pour être équipé des armes les plus modernes de l'arsenal américain, entrera officiellement en service aujourd'hui à Long Beach (Californie), son futur port d'attache.

DIDIER FAUCHEUX

Le président Reagan qui a ordonné un accroissement considérable de la flotte de guerre américaine (600 navires à la fin de cette décennie contre 450 actuellement) pour contrecarrer « l'expansionnisme soviétique » dans le monde, doit se rendre aujourd'hui sur le New Jersey.

Lancé le 7 décembre 1942, un an jour pour jour après le désastre de Pearl Harbor où la flotte américaine fut détruite par surprise par l'aviation japonaise, le New Jersey est le premier des quatre cuirassés datant de la 2ème Guerre mondiale que les États-Unis ont décidé de remettre en service.

La marine a dépensé \$326 millions pour moderniser ce bâtiment qualifié de « navire de guerre le plus moderne du monde » par un haut fonctionnaire du Pentagone.

Conception

La conception du cuirassé remonte cependant au début du siècle. Le premier fut lancé en 1906 par l'Angleterre en présence du roi Edward VII. Baptisé

Dreadnought (L'Intrépide), ce nom devait devenir synonyme de ce type de navire de ligne dont toutes les grandes flottes du monde allaient s'équiper.

Dotés d'une puissance de feu redoutable et d'un blindage inégalé, les 177 cuirassés lancés après le Dreadnought devaient se révéler, avec les progrès de la technique militaire, plus vulnérables que ne voulaient l'admettre leurs constructeurs.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, des torpilles lancées d'avions coulèrent le Bismarck, le plus redoutable bâtiment de la flotte hitlérienne, et le cuirassé britannique Prince of Wales. Deux cuirassés japonais, le Yamato et le Musashi, furent également détruits par une attaque aérienne.

Aujourd'hui les États-Unis disposent encore de quatre cuirassés. Le Congrès a déjà voté des crédits pour la modernisation du second, le Iowa, qui se trouve en cale sèche à la Nouvelle-Orléans avant de reprendre la mer dans deux ans. Le Pentagone s'efforce

de convaincre le Congrès d'autoriser la remise en service des deux derniers, le Missouri et le Wisconsin.

Bâtiment unique

En dépit de son âge, le New Jersey est un bâtiment unique dans l'arsenal militaire des États-Unis. Ce navire de 45,000 tonnes et de 270 m de long pouvant se déplacer à près de 60 km-heure, est équipé de canons de 400 mm tirant à plus de 35 km de distance des projectiles de plus d'une tonne.

Ses obus sont capables de traverser une épaisseur de neuf mètres de béton à 7 km de distance. Son poste de commandement s'abrite derrière un blindage de 43 cm et la porte d'accès ressemble à celle d'un coffre-fort de banque.

L'efficacité du blindage du pont (15 cm) est telle que les avions des kamikazes japonais, bourrés d'explosifs, ne sont jamais parvenus à l'endommager sérieusement.

Le commandant du New Jersey, William Fogarty, a déclaré à ce sujet qu'un missile français

Exocet, comme celui qui a coulé un bâtiment britannique durant la guerre des Malouines, ne serait qu'une « piqûre de moustique » pour le cuirassé américain.

A l'heure des armes nucléaires, son armement a été profondément modifié. Il est maintenant doté de 32 missiles de croisière Tomahawk (portée 2,400 km) à capacité nucléaire, de 16 missiles Harpoon (portée 100 km) pour la lutte contre des navires de surface et de quatre batteries anti-aériennes Vulcan Phalanx.

Aménagement

L'aménagement intérieur a également été entièrement revu. L'air climatisé a été installé dans les quartiers de l'équipage dont les effectifs, initialement de 2,600 hommes, ont été réduits à 1,500 et 65 officiers.

Le New Jersey effectuera sa première mission en juin 1983 dans le Pacifique où il participera à des manœuvres avec la 7ème Flotte.

UNE OCCASION-FOURRURE INOUE!



SOLDE JUSQU'À 50%

Venez voir nos luxueuses fourrures, et mettez de la couleur dans vos économies en consultant les étiquettes vertes, oranges, jaunes et rouges qui marquent les rabais (quant au bleu, il signale une réduction de 60%). Laissez-vous emballer!

McComber

440, BOUL. DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL, QUÉBEC H3A 1L2 (514) 845-1167
OUVERT: DE 9h30 A 17h30, JEUDI JUSQU'À 21h, SAMEDI DE 9h A 17h

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

SPÉCIAL

AGENDA ART DU QUÉBEC 1983

1983. Une nouvelle année... un nouveau visage...
Le musée du Québec, en collaboration avec les Éditions Élysée, vous présente l'Agenda Art du Québec 1983.
Un demi-siècle d'art québécois:
• 52 reproductions couleurs des œuvres de Dallaire, Ferron, Verner, Archambault, Riopelle et de plusieurs autres de nos artistes.
Un cadeau à offrir... ou à s'offrir tout simplement...
23 cm x 20,5 cm EOO 14750-4
prix spécial 9,95 \$

En vente dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec:

Québec Place Sainte-Foy Tel.: 651-4202	Centre administratif - G- rez-de-chaussée Tel.: 643-3895	Trois-Rivières 225, rue des Forges Tel.: 379-1443	Montréal Complexe Desjardins Tel.: 873-6101	Hull 662, boulevard Saint-Joseph Tel.: 770-0111
--	--	---	---	--

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Diffusion des publications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec ou cartes de crédits acceptées

VISA MasterCard

Québec

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Un siège au Sénat pour un ami fidèle

Le premier ministre écarte avec une facilité déconcertante les objections et protestations que suscite l'entrée inattendue de M. Michael Pitfield au Sénat. Avec cette assurance qui ne se dément jamais, même quand son action désavoue ses principes, M. Trudeau ne voit pour s'indigner dans cette affaire qu'une fraction de l'Opposition, certains vieux partisans conservateurs et les journalistes hostiles au régime. La population, dit-il, reste parfaitement indifférente à des questions de cette nature.

Il n'est pas prouvé que les Canadiens soient aussi insensibles à la manière dont le gouvernement désigne les sénateurs. Mais le serait-ils que M. Trudeau aurait tort d'y trouver une justification.

Le cas de M. Pitfield n'est pas si simple. Il vaut la peine d'examiner les raisons pour lesquelles l'accession de ce grand commis de l'État à la Chambre Haute pose un problème d'intégrité et de moralité politique.

Vieil ami de M. Trudeau, bien qu'il soit de 20 ans son cadet, M. Pitfield a fait carrière dans la fonction publique depuis le début des années soixante. Il était devenu sous le régime actuel secrétaire du Cabinet et greffier du Conseil privé, le poste le plus important de la fonction publique. Apparemment désireux de s'engager dans une autre voie, M. Pitfield a démissionné il y a moins de deux semaines. On discutait encore aux Communes de l'allocation de retraite qui lui serait octroyée (plus de \$100,000) lorsque tomba le communiqué annonçant sa nomination au Sénat comme «indépendant». L'Opposition, on l'a dit, a vivement protesté, voyant là une preuve de grave partialité politique. Un néo-démocrate parla même d'indécence.

Pourquoi une réaction aussi vive? N'est-il pas reconnu que M. Pitfield est à 45 ans un homme d'une exceptionnelle compétence? Ne pourrait-il pas en conséquence servir son pays à la Chambre Haute? Quel mal commet donc le premier ministre en prenant cette décision qui relève de sa prérogative, c'est-à-dire la totale liberté dont dispose le chef du gouvernement de choisir les ministres et de nommer les sénateurs? Pourquoi l'entrée au Sénat de l'écrivain Jean LeMoine, ancien collaborateur de M. Trudeau, serait-elle incontestable et inattaquable tandis que la nomination de M. Pitfield provoquerait d'aussi vives réactions?

C'est en réalité un problème de moralité politique. Secrétaire du Cabinet et premier conseiller du premier ministre, M. Pitfield devait conserver, comme grand commis de l'État, une indépendance complète à l'égard des formations politiques. Quand il accéda au pouvoir en 1979, M. Joe Clark — à tort, a-t-on dit — lui reprocha un parti pris pour les libéraux et leur chef. Il exigea et obtint sa démission. Quand les libéraux reprirent le pouvoir, début 1980, M. Pitfield fut rappelé par M. Trudeau.

Aujourd'hui, tout se passe comme si le premier ministre, pour reconnaître les loyaux services de son ami, lui offrait au Sénat un siège dont il n'a aucun besoin. En l'acceptant, M. Pitfield porte atteinte à l'intégrité et à l'indépendance du poste qu'il vient de quitter. Aux yeux du public, il risque d'accréditer les bruits suivant lesquels les cadres supérieurs du gouvernement sont inféodés au parti qui le dirige. À cause de cela, il déconsidère aussi l'institution du Sénat, déjà dévaluée par les pratiques discrétionnaires qui caractérisent la désignation de ses membres.

Le premier ministre abuse en l'occurrence de la prérogative que lui reconnaît le régime parlementaire. Cette atteinte à la moralité politique suffit à démontrer davantage la nécessité d'une réforme du Sénat. C'est une tâche que doit entreprendre incessamment un comité parlementaire des deux chambres, à la présidence duquel la rumeur désigne le futur sénateur Pitfield. Le cynisme est le propre des gouvernements qui exercent trop longtemps le pouvoir.

Michel ROY

La vie en prison vue hors les murs

La moitié, exactement, de la population canadienne considère trop «libérales» les conditions de vie en prison, nous dit le dernier sondage Gallup. Il faudrait demander aux prisonniers leur opinion devant cette réaction.

La nouvelle ne surprend guère: on sait que les gens de bonne conscience définissent souvent la prison comme un lieu de punition et non de réhabilitation. Bien peu, parmi eux, connaissent ce que sont vraiment ces conditions de vie. Mais ils jugent qu'elles sont de toute façon trop généreuses pour les condamnés. Cette moitié de la population représente une proportion assez forte de l'ensemble vu que 25 pour cent seulement croient que ces conditions sont justes, que 7 pour cent les croient excessives et que 18 pour cent n'ont pas d'opinion.

Il vaut la peine de faire un partage de cette majorité pour mieux la définir et finalement mieux nous connaître. Car chacun de nous doit pouvoir se situer quelque part.

D'abord l'Ouest est plus sévère que l'Est. Si le Québec est dans la moyenne (51 pour cent en faveur du «trop libérales»), l'Ontario se situe à 43 pour cent, les Maritimes à 45 pour cent et la Colombie-Britannique à 63 pour cent. Laissons les sociologues apprécier ces divergences; on peut au moins reconnaître une très grande différence d'approche ou de mentalité.

Ensuite, les jugements changent selon les groupes d'âge. Ceux qui ont entre 18 et 29 ans sont beaucoup moins nombreux à condamner les conditions pénitentiaires (37 pour cent) que ceux qui se situent entre 30 et 49 ans (61 pour cent). Ce sont les plus âgés qui représentent le mieux la moyenne (50 pour cent). Il y a donc un âge pour le pardon et un autre pour la condamnation.

Enfin, les chiffres évoluent. Car ces 50 pour cent d'aujourd'hui ont remplacé les 56 pour cent de 1976. En général, il faut donc croire à un progrès dans la conciliation. Mais à chacun de nous de se situer parmi ces catégories de Canadiens.

Évidemment, les détenus jugeraient sévèrement, à leur tour, ceux qui les jugent aussi facilement. Et, d'une certaine façon, ils auraient raison. Car la réalité est trop complexe et trop vaste pour qu'on l'apprécie aussi globalement.

D'abord, les conditions sont extrêmement différentes selon les institutions: on ne peut comparer celles d'une prison et celles d'un pénitencier, pas plus que celles d'un «maximum» à celles d'un «minimum»: la vie à Cowansville n'a rien à voir avec le quotidien de Saint-Vincent-de-Paul.

Ensuite, quelles que soient les conditions, il faut comprendre que la pire punition est celle de la privation de liberté. Les conditions de vie propres à une institution ont leur importance; mais elles ne représentent jamais l'essentiel de la peine.

Enfin, souvent, les meilleures conditions ne peuvent en rien changer le poids terrible de la promiscuité constante entre gens au passé différent, aux fautes différentes, aux vies différentes.

Bref, quand les Canadiens jugent les prisons, ils analysent souvent plus leurs préjugés qu'une réalité.

Jean-Guy DUBUC

POUR UN DROIT DE VETO



Reprise — Girard est en vacances



Louis Falardeau

(de notre bureau de Québec)

Le chroniqueur politique n'a pas la tâche facile

L'adoption des lois se fait en public. C'est une des exigences fondamentales de la démocratie. Les citoyens doivent être en mesure de suivre toutes les étapes du processus législatif et d'intervenir au besoin pour demander aux députés de corriger leur tir.

C'est d'ailleurs la moindre des choses. Ceux qui font les lois aujourd'hui ne détiennent pas ce privilège de quelque droit divin, mais ont acquis ce devoir du fait qu'ils ont été désignés pour ce faire par leurs concitoyens.

Bien peu de Québécois se servent du droit qu'ils ont de venir s'asseoir dans les tribunes de l'Assemblée nationale pour jouir de l'édifiant spectacle que donnent leurs élus en train de légiférer. Ils préfèrent s'en remettre aux journalistes qui sont leurs yeux et leurs oreilles au Parlement et qui ont le devoir de leur raconter tout ce qui s'y passe d'important.

La presse est une composante essentielle de l'institution parlementaire et c'est pour cette raison qu'elle jouit d'un certain nombre de privilèges lui permettant de faire son tra-

vail correctement et en toute liberté.

Si nous abordons ce bien grave sujet aujourd'hui, c'est qu'il nous semble que la presse a de plus en plus de difficulté à jouer correctement ce rôle. Non pas que le gouvernement Lévesque ait démontré quelque propension à jouer les Pinochet ou autre Jaruzelski, mais plutôt parce que le nombre et la complexité des lois, et surtout le fait qu'elles sont trop souvent étudiées la nuit, ou trop rapidement ou en trop grand nombre à la fois, empêche les journalistes d'en rendre compte adéquatement.

Le mal vient surtout de ce règlement de fin de session, en vigueur depuis cinq ans maintenant, et en vertu duquel on détermine que l'Assemblée nationale doit obligatoirement suspendre ses travaux pour l'été et pour la période des Fêtes. Une date limite est fixée, qui se situe autour du 21 juin et du 21 décembre.

Le gouvernement doit par ailleurs déposer au plus tard le premier juin ou le premier décembre les projets de loi qu'il veut voir adopter avant la suspension des travaux de l'Assemblée.

Cette façon de faire a pour conséquence que la plupart des projets de loi — une quinzaine parfois — sont déposés à cette date fatidique ou dans les quelques jours qui précèdent. Si on ajoute ceux qui sont déjà devant l'Assemblée, mais dont l'étude n'est pas terminée, on se retrouve avec une situation où jusqu'à trente projets de loi peuvent être adoptés en moins de quinze jours.

Pour y arriver, les parlementaires siègent parfois jusqu'à six heures du matin — heure où le journaliste moyen dort! — et sont malgré tout obligés d'adopter plusieurs projets de loi à la vapeur.

Pas étonnant, dans ces conditions, que certains le soient dans le secret quasi absolu et que la population découvre avec plusieurs jours de retard que le client peut apporter son vin dans tous les restaurants ou que les librairies peuvent maintenant ouvrir le dimanche!

Cette dernière réforme, par exemple, a été adoptée absolument en cachette. Elle était bien sûr réclamée depuis longtemps par bon nombre de personnes, mais elle n'apparaissait pas dans la première ver-

sion du projet de loi 101 déposé par le ministre de la Justice. C'est à la toute dernière minute que le ministre des Affaires culturelles a pu faire amender ce bill omnibus pour y inclure cette disposition.

Les opposants éventuels n'y ont bien sûr vu que du feu. Ils se retrouvent maintenant devant le fait accompli, alors qu'ils auraient peut-être eu des arguments intelligents à faire valoir. Et la situation se répète à des dizaines d'exemplaires à chaque fin de session, et souvent pour des lois bien plus importantes.

Quel journal, quel poste de radio ou de télé, a rendu compte de façon satisfaisante, et en temps opportun, de l'étude de lois comme la Loi sur les valeurs mobilières, celle modifiant la Charte des droits ou encore le bill omnibus en matière municipale? Aucun bien sûr. Les médias, avec leurs maigres moyens, se concentrant sur d'autres législations jugées plus importantes ou plus contestées.

On a peu parlé également, après son dépôt, de la Loi sur l'Assemblée nationale, qui modifie pourtant de façon importante la façon de travailler de nos législateurs. On sait néanmoins qu'elle ne contient rien pour étaler de façon plus intelligente l'étude des lois afin qu'elle ne se fasse plus dans un silence qui a les mêmes effets qu'un huis clos. Et on doit le déplorer et souhaiter que la réforme de l'Assemblée nationale se poursuive.

Mettre le peuple dans le coup

Le premier ministre René Lévesque faisait savoir, la semaine dernière, que son parti n'avait pas encore réussi à dégager un consensus sur la réforme du mode de scrutin et qu'il songeait à tenir un référendum sur cette question lors des prochaines élections générales de façon à laisser finalement la décision au peuple.

L'idée mérite d'être retenue. Autrement, il est à craindre qu'on en reste au statu quo pour plusieurs années encore même si tout le monde s'entend généralement pour reconnaître que le mode de scrutin actuel permet des distorsions telles qu'il fausse substantiellement le jeu de la démocratie.

On cite souvent le même exemple mais il est si patent qu'il mérite d'être souligné à nouveau. En 1966, l'Union nationale, avec seulement 40 pour cent des voix, triomphait du Parti libéral qui en avait pourtant recueilli 47 pour cent. D'ailleurs, plus récemment encore, soit en 1981, le PQ, avec à peine 49,1 pour cent des voix, s'attribua 80 des 122 députés que compte l'Assemblée nationale,

tandis que les libéraux, avec 46,1%, devaient se contenter de 42 sièges.

Le danger qu'on prolonge indéfiniment le statu quo si l'on attend pour agir que le consensus soit réalisé à l'intérieur du parti ministériel est fort réel. Un parti qui a profité d'un mode de scrutin pour prendre le pouvoir n'est jamais très pressé de le modifier. D'ailleurs, les journalistes qui côtoient les députés ministériels ont déjà remarqué que plusieurs d'entre eux ne sont guère enthousiastes à l'idée de changer quoi que ce soit.

À l'heure actuelle, deux projets de réforme sont à l'étude au sein du caucus péquiste: le premier remplacerait le scrutin uninominal à un tour que nous connaissons présentement par un système de «représentation proportionnelle régionale»; le second ferait appel à une formule dite compensatoire. Selon certaines rumeurs, le Premier ministre et le ministre de la Justice, favoriseraient le premier projet, alors que le second aurait la faveur d'une pluralité de membres du parti.

En gros, avec la représentation proportionnelle régionale, l'Assemblée nationale contiendrait de compter 122 députés élus. Les comtés actuels seraient cependant remplacés par 28 circonscriptions régionales élitant chacune, selon leur taille, de 3 à 5 députés. Le nombre de députés de chaque parti dans ces circonscriptions correspondrait au pourcentage de voix qu'il aurait recueillies. Normalement, si un parti avait ainsi droit, disons, à trois représentants, les trois premiers sur sa liste seraient proclamés élus. Le parti ayant obtenu le plus de suffrages aurait droit à une sorte de «prime», c'est-à-dire à un député de plus que celui qui a fini deuxième. Et, pour empêcher la multiplication des partis secondaires et, conséquemment, l'instabilité gouvernementale, la formule prévoirait également qu'un nouveau parti ne pourrait obtenir un siège au Parlement que s'il a recouvert au moins 15% des votes au niveau d'une de ces circonscriptions régionales.

Le deuxième projet de réforme ou la formule dite compensatoire ne toucherait pas non

plus au nombre total de nos députés qui resterait à 122. Par contre, on aurait 94 députés élus dans autant de circonscriptions selon le mode actuel, alors que les 28 autres proviendraient de la compensation. En vertu de cette compensation, un député pourrait être ajouté dans chacune des 28 régions et ces 28 députés de liste seraient répartis entre les diverses formations politiques sur la base du vote qu'elles auraient obtenu à l'échelle nationale. Tous jours en vertu de cette formule, enfin, un parti qui aurait recueilli au moins 4% des voix dans l'ensemble de la province aurait droit à un député.

Il devrait être possible d'expliquer ces deux options au peuple. Les tenants de chacune d'entre elles pourraient être autorisés à les vulgariser et à en faire valoir les avantages.

On reste surpris, toutefois, qu'aucune mention ne soit faite, parmi les réformes possibles, de la formule française du scrutin uninominal à deux tours. Cette option ne devrait-elle pas figurer elle aussi sur le bulletin référendaire?

Vincent PRINCE

LE CONFLIT DANS LE SECTEUR PUBLIC

On se plaint le ventre plein

En lisant les articles de nos journaux ayant trait à la loi 70, je remarque qu'on prend un peu trop en pitié les syndicats des secteurs public et parapublic et cette situation persiste, ce qui est de nature à les inciter à la résistance, à la contestation.

Il serait temps que quelqu'un écrive que ces coupures ne mettront pas les syndicats dans la rue, que la durée de ces réductions n'excèdera pas trois mois, que leur sort est de beaucoup préférable à celui des chômeurs, des assistés sociaux dont un bon nombre parmi eux détenaient des emplois très rémunérateurs lesquels semblaient, par surcroît, de tout repos. Combien d'entre eux retrouveront un emploi semblable?

Des diminutions de salaires, des milliers de travailleurs en ont accepté volontairement dans le secteur privé, parfois pour empêcher la fermeture d'une usine ou pour rester compétitifs. D'autres tra-

vailleurs ont consenti à une réduction de leurs heures de travail afin qu'un plus grand nombre d'ouvriers conservent leur emploi; c'est ce qu'on appelle la politique du partage.

Tous veulent garder leur acquis. Le chef syndical se débat afin de conserver son poste aux émoluments alléchants. Le syndiqué continuera d'appuyer un chef syndical aussi longtemps que ça lui rapportera des gains. Dans le cas contraire, le chef syndical perd la face. Lors d'une grève, qui y perd? Le syndiqué ou le chef syndical?

Dans la situation que nous vivons présentement, les sans-travail, les assistés sociaux sont à plaindre et ont toute la sympathie du public. Le gouvernement n'a peut-être pas adopté les meilleurs remèdes, mais que pouvait-il faire d'autre? Aux grands maux, les grands remèdes.

J. BÉLANGER
Québec

Trop c'est trop!

A compter de la loi 105, je ne suis plus membre du Parti québécois. J'ai résisté à toutes les erreurs — lois 70, 72, taxe ascenseur, fusion forcée, péage, j'en passe, la liste serait trop longue — mais TROP c'est TROP!

On ne respecte pas ce qui n'est pas respectable! La conjoncture économique n'excuse pas l'abus de pouvoir. Ce n'est pas une question d'argent comme le croient les députés endoctrinés. C'est une question de démocratie et de conditions de travail décentes. Tous deux, dans l'éducation, qui ont un peu de bon sens et un minimum de dignité, et ce, du directeur général jusqu'au concierge, refusent de mettre en application la loi 105. La survie de l'école est à ce prix.

Dès cet instant, le déséquilibre

et le désordre social qui vont s'installer en éducation, retomberont sur la tête des 67 députés irresponsables ayant voté pour cette parodie de loi. A commencer par le député de mon comté, M. Elie Fallu, enseignant, qui vient de perdre ses prochaines élections, croyez-en ses ex-militants qui l'ont fait élire. Il pourra toujours «tenter» de revenir enseigner dans les conditions qu'il s'est votées!

Ma femme, représentante de parents et organisatrice du Parti, se joint à moi et déchire sa carte de membre.

Michel SANCHEZ
professeur

Monique LALANDE-SANCHEZ
Ville de Lorraine

La cote d'amour des syndicats

M. Vincent Prince
Editorialiste

Monsieur,

Dans votre éditorial du 10 décembre, vous affirmez que dans l'enquête du Centre de sondage de l'Université de Montréal (faite incidemment en collaboration avec la CSN), le pourcentage des non-syndiqués qui se désiraient de se syndiquer ne dépassait pas 30 pour cent. Ce n'est pourtant pas le cas.

Plus de 30% des non-syndiqués ont répondu oui à la question: si vous aviez le choix, aimeriez-vous mieux travailler dans une entreprise où les travailleurs sont syndiqués que dans une entreprise où ils ne le sont pas? Avec cette même question, le Conseil du patronat (vous oubliez d'en parler) arrive à des résultats très près des nôtres. Cette question est beaucoup plus juste en terme de personnes favorables à la syndicalisation que celle extrêmement confuse que le CPQ a utilisée jusqu'à maintenant pour servir ses fins de propagande.

31% c'est important compte tenu qu'au moins le tiers des non-syndiqués ne peuvent, selon l'actuel Code du travail, l'être puisqu'ils occupent des postes de cadre ou qu'ils sont à leur compte.

31% de non-syndiqués qui désirent être syndiqués signifie en chiffres réels plus de 600.000 travail-

leuses et travailleurs qui aimeraient voir leurs conditions de travail et de vie améliorées. Car c'est là l'objectif de la syndicalisation.

Et l'on s'en rend compte en comparant, non pas comme vous le faites, les revenus du secteur public avec ceux du secteur privé mais en comparant les revenus entre les syndiqués et les non-syndiqués. Dans chacune des catégories d'emploi, semi-professionnel, technicien, employé de bureau et des services, ouvrier qualifié et manœuvre, il y a pour les syndiqués un revenu personnel supérieur de \$2.000. Et ce n'est pas le seul avantage de la syndicalisation.

«La cote d'amour des syndicats» est loin d'être aussi faible que vous essayez de nous le faire croire en reprenant en éditorial mot à mot la propagande du Conseil du patronat. Les syndicats gardent une force d'attraction et pourraient répondre plus efficacement aux besoins d'un grand nombre de travailleuses et travailleurs non syndiqués si de nouvelles mesures législatives élargissaient les conditions de syndicalisation et la rendaient moins longue, difficile et vulnérable.

Ginette GALARNEAU
sociologue responsable à la CSN de l'enquête sur les conditions de vie des salariés québécois

Vicieux ces sondages du CPQ

Obnubilé par sa hantise malade du syndicalisme, le Conseil du patronat du Québec nous revient encore avec son sondage bi-annuel dont il tire toujours la même conclusion: les non-syndiqués ne souhaitent pas l'être, il est donc déplacé d'envisager des modifications au Code du travail qui lèvent les obstacles à la syndicalisation qu'il contient actuellement. (...)

Il y a quelque chose de foncièrement vicieux dans ces sondages du CPQ: c'est qu'ils comptent sur la méconnaissance générale et sur les mythes et préjugés largement charriés par les médias pour enraciner davantage, à coups de conférences de presse qui font automatiquement la manchette, ces préjugés et cette ignorance.

Je suggère que le prochain sondage du CPQ comporte la question suivante, la vraie: «Si le fait de vous syndiquer signifiait pour vous un meilleur salaire, des vacances et des congés fériés plus nombreux, une meilleure sécurité d'emploi, un fonds de pension et une assurance-salaire, des congés

de maternité et de maladie payés, une plus grande sécurité physique au travail, des clauses d'ancienneté pour régir l'attribution des promotions, les mises à pied et le choix des horaires de travail; en somme, si le fait de vous syndiquer signifiait pour vous la possibilité de négocier et de contrôler davantage la détermination de vos conditions de travail, d'éliminer l'injustice, l'arbitraire et le favoritisme, est-ce que vous souhaiteriez alors vous syndiquer?»

On constatera alors que la proportion de non-syndiqués qui souhaitent le devenir sera carrément renversée. A preuve, il est rare que les travailleurs et travailleuses qui prennent la peine de s'informer véritablement sur les réalités du mouvement syndical ne décident pas majoritairement d'y adhérer: bon an mal an, il y a ainsi 10.000 nouveaux membres qui joignent les rangs de la CSN.

Jean-Pierre PARÉ
Service de l'information, CSN

Lettre d'un chômeur

(Lettre aux syndiqués de la fonction publique.)

J'imagine que beaucoup de citoyens et citoyennes du Québec auront eu un haut-le-cœur en voyant au petit écran leur drapeau brûler en ce triste mercredi soir de décembre. (...)

Je fais partie de la «batch manquée», celle du changement de système d'éducation au Québec des années 70. Je me suis donc mis à travailler à 18 ans avec une douzième année complétée!

Je ne m'en cache pas, je suis un chômeur abonné parce que j'évoque dans un milieu où le travail est non seulement saisonnier mais où les gouvernements ont leur mot à dire, et ils le disent, croyez-moi, à tort ou à raison. (...)

Oui, ils commettent bien des erreurs les gouvernements, et je

d'identification vous fait perdre la carte et vous fait poser des gestes spontanés et acclamés qui vous retomberont sur le nez, j'espère.

Je mange ça plus dur que tous vous autres. Mais malgré mon état de chômeur, je ne m'abandonne pas au délire ni à la folie du temps du bill 63. Je refuse de mettre plus d'énergie à bâtir un pays où tout le monde a sa place quand je vois pour qui je devrais payer plus d'impôts, afin de continuer à vous donner le salaire que vous avez déjà et encore moins d'en ajouter. Je comprends le gouvernement de vous serrer la vis, quand on vous voit faire la propagande qui fait économiser temps et énergie à ceux qui devraient la faire et qui

sont même payés pour ça. Avez-vous pensé à envoyer une facture à Trudeau pour vos services? Qui aime bien châtie bien! C'est pour ça que j'ai mal.

En brûlant l'arbre de Noël qui a coûté 3.000 et quelques dollars, ce n'est pas le scandale du coût que vous avez crié, c'est votre impuissance à partager avec 6 millions de Québécois la réalité des temps difficiles que nous traversons. Dites-vous bien que votre égoïsme portefeuille ne vaut pas cher à côté du bonheur simple et honnête que vous avez poignardé en brûlant mon arbre de Noël

Claude PARÉ
Cinéma chômeur
Montréal

Pas tous sont privilégiés

Monsieur Vincent Prince,
De quelles sources déteniez-vous vos informations pour votre éditorial intitulé «À quoi riment ces votes de grèves?» paru dans LA PRESSE du samedi 4 décembre 1982?

Vous écrivez: «C'est la première fois depuis que les employés de l'Etat ont obtenu le droit de négocier avec le gouvernement, qu'ils perdent une bataille. Jusqu'ici chaque négociation a été marquée d'autant de victoires spectaculaires». Après avoir signé la dernière convention collective en 1980, notre ministre des Finances, monsieur Jacques Parizeau, déclara en conférence de presse: «Je suis même assez content» (en soulignant que le gouvernement n'aura pas souvent obtenu des conventions à pareilles conditions).

D'après vous «l'opinion publique considère les employés de l'Etat comme de grands privilégiés par rapport aux travailleurs du secteur privé». Il est vrai, certains secteurs privés sont un peu moins avantagés que la moyenne des employés de l'Etat; par contre d'autres le sont davantage. Concernant le fonds de pension, le gouvernement offre à ses employés le PREGOP qui en apparence semble intéressant. Pourquoi alors le gouvernement du Québec ne change-t-il pas la loi qui oblige les employés à cotiser? Un certain nombre de personnes consultées voient très mal l'avenir de ce fonds de pension. Il y a quelque 6 mois la loi 68 modifiait défavorablement le PREGOP. Personnellement, je verse 5,61% de mon salaire à ce régime de retraite. Vu les difficultés croissantes, cette cotisation risque de doubler, sans pour autant assurer au futur retraité les mêmes avantages offerts présentement. Pourquoi ne pas laisser le libre choix aux travailleurs: soit le PREGOP ou le fonds de pension privé?

En ce qui a trait aux offres ac-

tuelles et aux effets de la loi 70, voici un exemple: un technicien en électronique au plus haut échelon gagne actuellement 530.60\$ par semaine de 35 heures; le 1^{er} janvier 1983 le salaire descend à 427.00\$; le 1^{er} avril 1983 remonte à 500.15\$; le 1^{er} janvier 1984 il atteint la somme de 525.00\$ (15.00 dollars de l'heure), jusqu'au 31 décembre 1984. Résultat: deux ans plus tard, un technicien touchera 5.60\$ de moins par semaine. Sans oublier les 19.45% somme d'argent perdue à jamais.

A titre d'exemples comparatifs: un technicien au plus haut échelon chez Bell Canada touchera le 1^{er} janvier 1984, 661.65\$ par semaine de 39 heures 16.96 dollars de l'heure; à la station de télévision CFCF, à partir du 21 décembre 1982, 728.50\$ par semaine de 40 heures (18.21 dollars de l'heure); Hydro-Québec, aujourd'hui, 855.16\$ par semaine de 35 heures (24.43 dollars de l'heure); Cablevision National, 1^{er} janvier 1983, 753.75\$ par semaine de 37 heures ½ (20.10 dollars de l'heure).

La loi 70 à tendance fasciste est une grande erreur commise par nos dirigeants québécois. Les employés de soutien de certains Cégeps accepteraient un gel de salaire pendant une année complète, les professeurs iraient jusqu'à deux ans. Ceci représente une perte d'achat alors que le reste du Canada suit plus ou moins les mesures fédérales du 6 et 5% d'augmentation.

L'aberration frise le paroxysme concernant l'élite de notre société (juges, ministres et autres) grassement payés et pourtant aucunement touchés par la loi 70... Alors que l'on parle coupures à tous les niveaux, il n'y a jamais eu autant de hauts fonctionnaires généreusement payés aux ministères du gouvernement Québec. (...)

Gaëtan RIBERT
Montréal

EN VRAC

M. René Lévesque
Premier ministre du Québec
Monsieur,

Si cela peut vous consoler, Monsieur Lévesque, nous aussi nous sommes «tannés», «fatigués» et «désabusés».

Nous sommes tannés de nous faire enlever le pain de la bouche pour le donner à Québecair, Trico-til ou Asbestos. Nous sommes fatigués de ces chicanes interminables et stériles avec le fédéral. Fatigués de voir nos entreprises quitter le Québec. Fatigués d'assister, impuissants, aux faillites de nos P.M.E. Et aussi, nous sommes désabusés devant ce gouvernement qui nous a promis un pays et qui n'est même pas capable de gérer la province à notre avantage.

Vous avez raison, Monsieur Lévesque, il y a de quoi être «tannés», «fatigués» et «désabusés». Nous aussi nous le sommes de vous.

S. FAVREAU
Montréal

Dr Camille Laurin
Ministre de l'Éducation
Monsieur le Ministre,

J'ai le regret, par la présente, de vous remettre ma démission comme membre du Conseil d'administration de l'UQAM.

Après les décrets du Gouvernement du Québec, dont vous êtes, décrets qui m'enlèvent, depuis le 1^{er} décembre, une partie importante de mon salaire que j'avais déjà gagné honnêtement, en faisant consciencieusement mon devoir de professeur et de chercheur, en me consacrant à ma tâche sans autre rémunération externe à titre de quelque consultation que ce soit, je n'ai plus le goût de travailler plus longtemps, bénévolement et par pur dévouement, au service de la collectivité universitaire qui m'a pourtant élu. Membre élu de conseils, commissions et comités depuis 10 ans par sport ou par naïveté, cette fois, je m'arrête. (...)

Yvon PAGEAU
Professeur
UQAM

Jacques Bouchard écrivait dans LA PRESSE: «... le régime actuel verse annuellement à 32 ex-députés une somme de \$24.000 et plus, 33 autres touchent entre \$20.000 et \$24.000, 20 autres entre \$15.000 et \$20.000, 31 entre \$10.000 et \$15.000 et sept entre \$6.000 et \$10.000...» Pas de coupures pour ces braves gens? Où est la justice, Monsieur

René Lévesque? Quand l'on sait que ces personnes exercent une autre fonction... Pour vous, les parasites, ce sont les «petites gens» de la Fonction publique à qui l'on coupe par décret?

Une non-enseignante
Louise de Gonzague PELLETIER
Brossard

Michel Roy, dans son éditorial du 13 décembre dernier, s'élève contre «l'abus de l'institution parlementaire qui demandait à l'opposition d'absorber, digérer et approuver des textes dont le seul volume physique occupe l'espace d'une demi-corde de bois».

C'est encore heureux que le gouvernement laisse à l'opposition trois jours pour le faire, alors que pas plus tard que la semaine passée, on nous laissait à nous, syndiqués de la base, quelques minutes pour voter «pour ou contre le rejet des offres patronales» (comment aimez-vous la question?) et ce, sans que nous ayons eu le temps «d'absorber, digérer et approuver» le texte préparé par nos dirigeants syndicaux.

L'abus gouvernemental répond à l'abus syndical et ce, après que celui-ci ait déjà abusé de ce pouvoir envers la population depuis fort longtemps. Nous avons donc à subir, aujourd'hui, une situation que nous avons nous-mêmes créée. Il nous faudrait maintenant apprendre que «à quelques-uns malheur est bon» et revoir notre échelle de valeurs.

Les gouvernements et les syndicats ne sont que l'image de notre aberration collective.

Marielle PLOUFFE
Syndiquée de la fonction publique
Repentigny

Avec l'annonce des augmentations salariales que veulent se voter les députés du Québec, la Trinité du Mépris est complétée.

Le gouvernement parle de choix de société urgents à faire, soutient que personne n'échappe à la crise, que tous ont leur tribut à payer. Les juges, policiers et députés se «serrent les coudes» pour augmenter leurs revenus avec toute la discrétion possible, alors que les salariés du privé et du public «se font sauter les coudes» par les décrets, les diminutions et gels de salaire et le chômage.

Luc BERNARD
syndiqué et criminologue
Cap Rouge



Lysiane Gagnon

Noël en mars

Alors, il a été bien arrosé, ce week-end de Noël?... Bien arrosé non par la grâce de Dionysos mais par celle de Dieu, qui nous envoya moult ondées. Un Noël pluvieux, pouah! Grosse déception pour un peuple qui n'aime vraiment la neige que durant les Fêtes. (En général, on peut s'en passer. Mais un Noël sans neige c'est comme une dinde sans farce, une tourtière sans marinades, un plum pudding sans sauce au rhum...)

Vendredi, veille de Noël et jour d'emplètes de dernière minute, nous glissons sur les trottoirs-patinoires de Montréal où, comme d'habitude, l'administration municipale n'avait pas pris la peine d'épandre quelque substance antidérapante. (Cette incurie, qui se répète d'un hiver à l'autre, ne cesse pas de m'étonner. Tout se passe comme si les responsables des services municipaux n'étaient tout simplement pas au courant de l'état de nos rues, les jours de verglas. Serait-ce qu'ils habitent en banlieue, et qu'ils se contentent de traverser en auto, les jours ouvrables, une ville où ils n'ont jamais à se promener à pied?)

Samedi, c'est sous des parapluies que nous faisons nos visites de Noël. Et dimanche, sous un beau soleil vif, les routes de campagne avaient un air de printemps... Étions-nous en mars? En avril?

Bravo à M. Richard

Neige ou pas, c'est quand même le temps des Fêtes, le temps des embrassades et des félicitations. Il y a un ministre au moins qui en mérite quelques-unes: M. Richard, des Affaires culturelles, pour avoir amendé ce règlement désuet qui interdisait aux librairies d'ouvrir le dimanche.

La fonction publique étant ce qu'elle est, il a fallu un certain temps pour que le bon sens y fasse son chemin, mais enfin ça y est: on peut maintenant acheter des livres le dimanche au même titre que des choux-fleurs ou des cigares, et les libraires se trouvent enfin traités sur le même pied que les dépanneurs... qui, eux, avaient le droit de vendre des livres! Un libraire du Vieux-Montréal avait même été jusqu'à mettre des légumes et des fruits sur ses étalages, pour illustrer le ridicule de la loi.

Mots d'enfants

Noël, fête des enfants... Un reporter de la Gazette a eu l'idée d'aller demander aux élèves de première année de l'école Coronation, à Côte-des-Neiges, ce qu'ils donneraient au petit Jésus pour Noël.

Nadia: «Un casse-tête. Sa maman pourrait le faire pour lui...»
Dennis: «Un habit de neige...»
Dwayne: «Une guitare. Je lui jouerais Rock-a-bye-baby et moi, lui chanterais des chansons comme mon papa le fait pour moi...»
Naheemah: «Une petite sœur. C'est ennuyant d'être toujours avec des adultes...»
Sylvia: «Un hochet pour le bébé et un snack pour Marie et Joseph pour qu'elle n'ait pas besoin de faire la cuisine...»
Lloyd: «Un petit chien, et moi je lui donnerais la permission de le faire coucher avec lui dans la crèche!...»
Hanna: «Une poupée, pour qu'il ne soit pas tout seul dans sa crèche...»
Sara: «Un beau jumpsuit bleu, avec une fermeture-éclair, pas des boutons car les bébés gigotent trop pour avoir des boutons...»
Karen: «Une couverture...»
Harvey: «Un oursin qu'il ne perdrait jamais...»
Oshagun: «Une auto pour que son papa puisse lui faire faire des tours...»
Tyronne: «Une gardienne vraiment gentille...»
Anthony: «Un petit lit et une couverture douce, et beaucoup de draps car les bébés font tout le temps pipi...»
Charlene: «De l'amour.»

Droit de veto

Deux mots sur la politique, même si c'est, avec la religion, un sujet qu'il vaut mieux ne pas aborder dans les réveillons du temps des Fêtes.

Faut-il s'étonner que le premier ministre Trudeau ait renvoyé la balle du droit de veto dans le camp de M. Lévesque?... J'ai toujours voulu que le Québec ait un droit de veto, a dit en substance M. Trudeau, mais comme c'est vous qui y avez renoncé en vous alliant avec les provinces qui ne voulaient pas que le Québec et l'Ontario en bénéficient, allez maintenant convaincre vos collègues de la justesse de votre point de vue.

Que la réponse soit plaisante ou non, convenons qu'elle est logique. Personne de toute façon ne s'attendait à ce que la requête de M. Lévesque à M. Trudeau ait quelque suite sérieuse. En demandant par écrit au premier ministre canadien de redonner au Québec le droit de veto «échappé» lors des dernières négociations constitutionnelles, le gouvernement québécois pouvait tout au plus espérer quelque retombée d'ordre publicitaire, de manière à pouvoir commenter le refus (prévisible) de Trudeau comme une autre manifestation d'un complot antiquébécois...

Hélas, la preuve est bancale, car il n'échappera à personne qu'un revirement pareil ne peut être décrété par le parlement d'Ottawa et qu'il doit faire l'objet d'une nouvelle négociation entre le fédéral et toutes les provinces. Or, les anciens alliés de M. Claude Morin ont précisément obtenu ce qu'ils désiraient, soit le droit de retrait pour chaque province indistinctement, et l'abolition du principe du statut particulier pour les deux provinces centrales. En vertu de quoi reviendraient-ils aujourd'hui sur un accord qui répond aussi bien à leurs intérêts? Il n'y avait qu'une façon, une seule, de sauvegarder le principe du droit de veto pour le Québec, c'était par une alliance, sur ce point-là, entre le Québec et le fédéral... chose absolument impensable pour un gouvernement péquiste dont toute l'action reposait sur l'antagonisme Québec-Ottawa, et qui se trouvait au surplus confronté au projet de charte de M. Trudeau qui heurtait de plein fouet la juridiction provinciale en matière d'éducation.

Le Québec aurait pu avoir ce droit de veto. Il ne l'a pas eu. Y a-t-il un coupable à clouer au pilori? N'est-ce pas plutôt la conjoncture politique des deux dernières décennies qui a abouti à la situation présente, et plus précisément le conflit irréductible entre deux types de nationalisme, celui de Trudeau (axé sur la promotion des francophones à travers le Canada) et celui de Lévesque (axé sur le renforcement des pouvoirs du Québec)?

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 9h à 17h	
REDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITE		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Pressé	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320



Bonne Année



JEUNE DINDON
surgelé Canada, catégorie "A",
moins de 5 kg (moins de 11 lb)

2,38\$ /kg
1,08\$ /lb

60^e
Anniversaire
COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DU QUÉBEC

LES VIANDES

JAMBON DÉOSSÉ
LA FOURNÉE
prêt-à-manger,
1-1,5 kg (2-3 lb)

10,54\$ /kg
4,78\$ /lb

TOURTIÈRE
METRO
surgelée
450 g

1,98\$

PORC HACHÉ
produit décongelé

3,26\$ /kg
1,48\$ /lb

VEAU HACHÉ
produit décongelé

4,14\$ /kg
1,88\$ /lb

SAUCISSON DE BOLOGNE
MÉRITE
ordinaire ou ciré,
morceau 1 kg et plus
(2 lb et plus)

3,04\$ /kg
1,38\$ /lb

MINI JAMBON MIGNON
MAPLE LEAF
désossé,
prêt-à-manger

8,33\$ /kg
3,78\$ /lb

FRIANDS
LA BELLE FERMIÈRE
surgelés
500 g

2,38\$



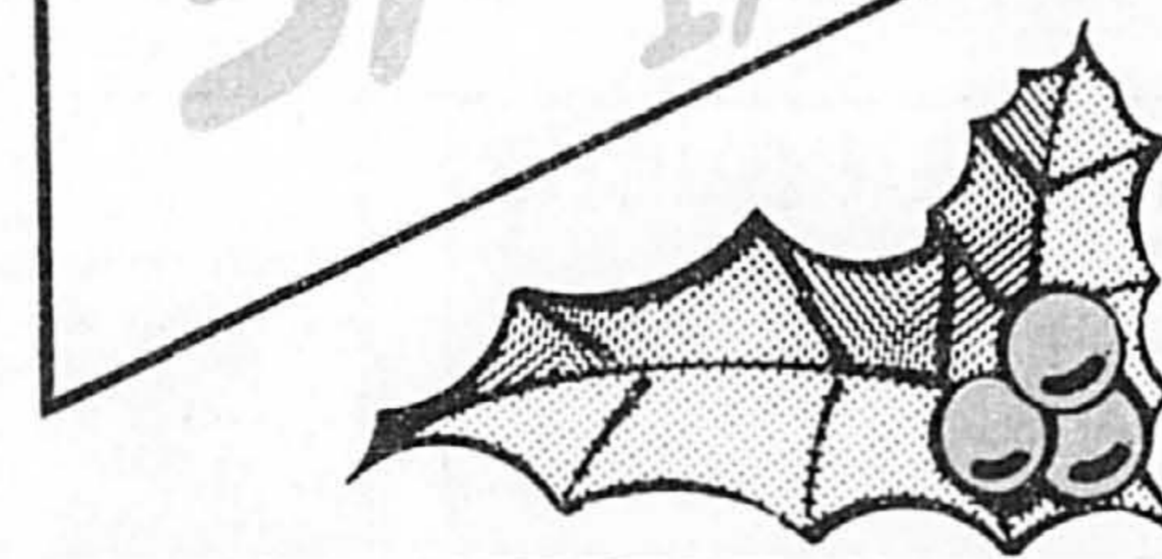
JEUNE DINDON
surgelé Canada, catégorie "A",
plus de 5 kg (plus de 11 lb)

2,60\$ /kg
1,18\$ /lb



JAMBON FUMÉ DÉCOUENNÉ
MÉRITE
sans jarret, prêt-à-manger,
un bout ou l'autre

3,70\$ /kg
1,68\$ /lb



SAUCISSES
LA BELLE FERMIÈRE
surgelées
500 g

2,38\$

BOEUF FUMÉ
COORSH
tranché
4 env. de 50 g

2,48\$

PARFAIT DESSERT
COORSH
au choix
125 g

2/79¢

FONDUE PARMESAN
BILOPAGE
surgelée
250 g

2,48\$

PÂTE DE FOIE
TOUR EIFFEL
régulier ou à l'ail

4,14\$ /kg
1,88\$ /lb

SAUCISSES FUMÉES
BILOPAGE
454 g

1,78\$

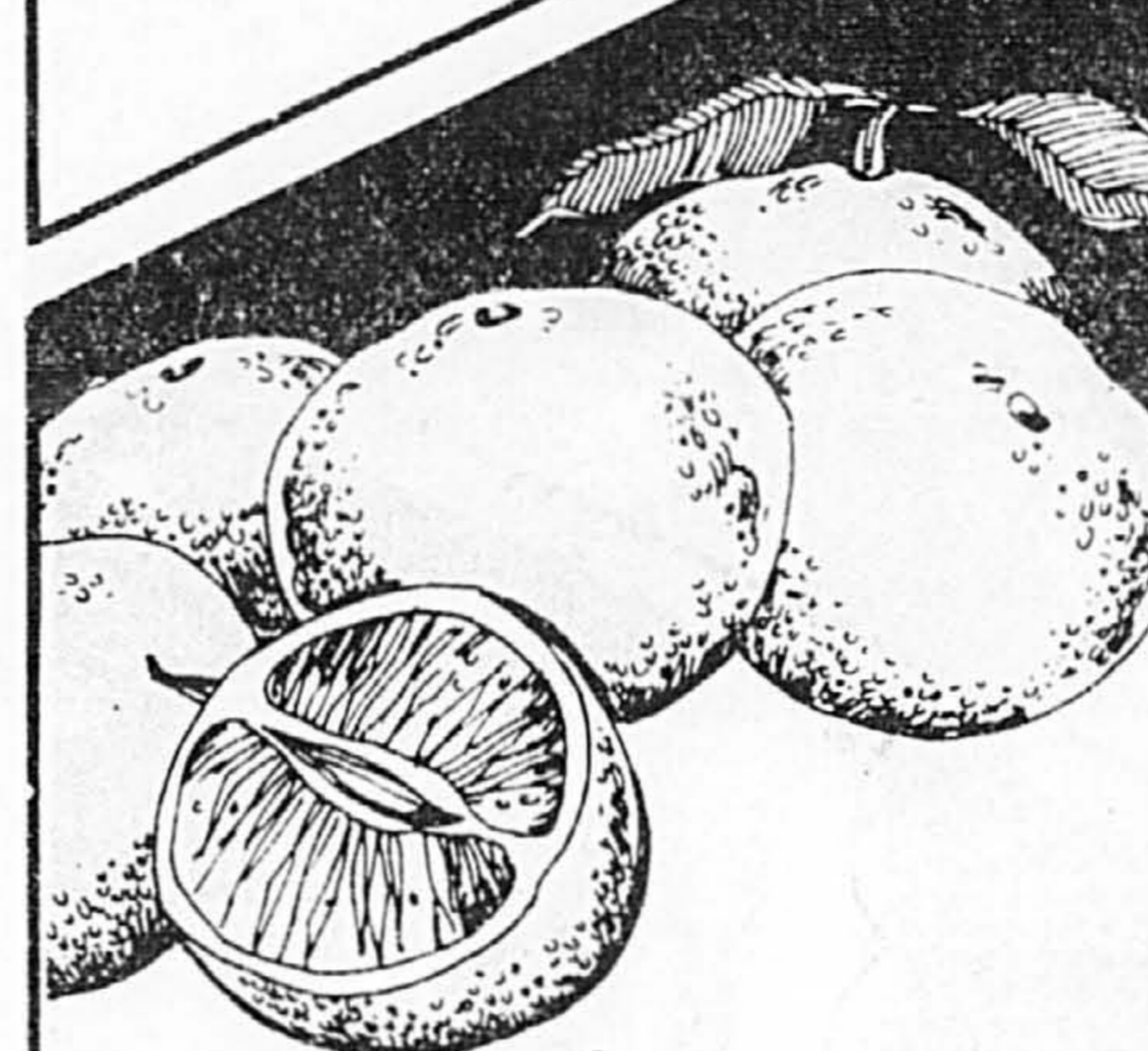
PÂTE EN CROÛTE
BILOPAGE
au boeuf ou dinde et jambon,
surgelé 300 g

1,78\$



DIND-O-JUS
FLAMINGO
surgelée
Canada, catégorie "A" toutes pesanteurs

2,82\$ /kg
1,28\$ /lb



CLÉMENTINES
Importées du Maroc

1,21\$ /kg
55¢ /lb

PÂTE À LA VIANDE
QUATRE ÉTOILES
paquet de 6 pâtés,
400 g

2,48\$

CANARD LAC BROME
surgelé
2-3 kg (4-6 lb)

3,04\$ /kg
1,38\$ /lb

CAILLES
ANDRADE
surgelées,
paquet de 6

7,50\$

SAUMON FUMÉ
surgelé
85 g

2,98\$

COQUILLE DE CRABE AU GRATIN
surgelée
113 g

1,68

L'ÉPICERIE
FARINE TOUT-USAGE
FIVE ROSES
sac 2,5 kg

2,17\$

PETITS GHERKINS, OIGNONS SUCRÉS
OU OLIVES FARCIES
MCLARENS
KENT
bocal 375 mL

1,67\$

GARNITURE POUR TARTES
VACHON
cerises, bleuets, fraises,
framboises, dattes ou sucre
bte 540 mL

1,49\$

PAPIER HYGIÉNIQUE
COTTONELLE
blanc, champagne ou jaune
paquet 8 rouleaux

2,88\$



CÉLÉRI PASCAL
Produit de la Californie,
Cat. Canada No 1
gr. 24

55¢
ch.

LES FRUITS ET LÉGUMES

*La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiceries Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.

RAISIN ROUGE EMPEREUR
Produit de la Californie,
Cat. Canada No 1

1,50\$ /kg
68¢ /lb

POMMES ROUGES
DÉLICIEUSE
produit des États-Unis,
Cat. Canada de fantaisie
gr. 125

1,08\$ /kg
49¢ /lb

AVOCATS
Produit de la Californie
gr. 32

2/98¢

CITRONS, CHOIX
Produit de la Californie
gr. 140

6/69¢

ANANAS DÔLE
Produit du Honduras
gr. 12

ch. **1,39\$**

RADIS
Produit des États-Unis,
Cat. Canada No 1
Cello 170, g

3/69¢

CHOCOLAT
METRO
rosettes, pastilles
ou macarons
cello 350 g

1,57\$

SOUPE
CAMPBELL
bouillon poulet ou boeuf,
consommé ou crème de
champignons bte 284 mL

2/78¢

EAU MINÉRALE
MONTCLAIR
bout 1 L

67¢

SACS À ORDURES
METRO
sac de 10
pour l'intérieur

3/1,00\$

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiceries Métro du lundi 27 décembre. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas.



En connaît not' monde!

30%
de rabais
sur les plus bas prix
offerts sur le marché.
AVEC

Obtenez gratuitement un « bon-voyage » d'une valeur de 5¢ avec chaque tranche d'achat de 50¢ applicable sur les forfaits-vacances « Les Bons-Voyages » d'Air Canada/Touram. Profitez-en! Faites-en profiter vos parents et amis!

AIR CANADA TOURAM

LES EN MOITIÉS
FAIT DE FAISON
NOYAU ADHÉRENT

PECHES TRANCHÉES
A NOYAU ADHÉRENT

LES EN MOITIÉS
OU TRANCHÉES,
POIRES BARTLETT
EN MOITIÉS
OU COCKTAIL AUX FRUITS
DEL MONTE
Canada de fantaisie
bte 796 mL

1,07\$

LES SURGELÉS

- GÂTEAU SUPRÊME**
McCAIN
chocolat, marbré
bte 300 g **98¢**
- POMMES DE TERRE FRITES**
LES FERMES CAVENDISH
coupes assorties
sac 1 kg **1,09\$**
- LÉGUMES**
McCAIN
tiges de brocoli, choux de Bruxelles
bte 283 g **79¢**
- CROÛTES À TARTE**
PROFONDES 2 x 9"
GRANDMA MARTIN
bte 340 g **1,39\$**
- PAIN DE SAVOIE**
SARA LEE
bte 298 g **1,59\$**
- DÉLICES DE MER/AIGLEFIN ET**
CREVETTES
BLUE WATER
bte 227 g **1,89\$**
- FILETS DE SOLE**
HIGH LINER
bte 454 g **3,49\$**
- TARTE "HI-PIE"**
SARA LEE
pommes, rhubarbe/fraises
bte 794 g **2,49\$**
- PÂTISSERIES**
RICH'S
choux garnis, éclairs au chocolat
bte 226 g **1,59\$**
- L'ÉPICERIE**
- SAUCE AUX CANNEBERGES**
OCEAN SPRAY
entières ou en gelée
bte 398 mL **97¢**
- CAFÉ INSTANTANÉ**
TASTER'S CHOICE
régulier ou décaféiné,
bocal 227 g **5,19\$**
- CHOCOLAT INSTANTANÉ**
NESTLÉ QUIK
bte 750 g **1,99\$**

CAFÉ INSTANTANÉ
NESCAFÉ
bocal
283 g **4,47\$**

JUS DE LÉGUMES
V-8 CAMPBELL
bte 1,36 L **95¢**

- JUS DE POMMES VITAMINE**
MÉTRO
Canada de choix
cont. 1,36 L **99¢**
- MARINADES MÉLANGÉES**
SUCRÉES
HABITANT
bocal 750 mL **1,89\$**
- BISCUITS**
VIAU
Vogue, Whippet
bte 450 g **1,87\$**
- JUS PUR NON SUCRÉ**
OASIS
orange, pamplemousse ou pommes
cont. 1 L **89¢**
- JUS DE TOMATES**
BRIGHT'S
Canada de fantaisie
bte 540 mL **2,99¢**
- MIEL LIQUIDE OU CRÉMEUX**
MÉTRO
cont. 750 g **2,39\$**
- THÉ EN SACHETS**
MÉTRO ORANGE PEKOE
boîte de 120 **2,39\$**
- JUS D'ANANAS NON SUCRÉ**
DEL MONTE
cont. 1,36 L **1,39\$**
- BOISSON**
FBI
saveurs variées
cont. 1,8 L **99¢**

CAFÉ MOULU
CHASE N'SANBORN
mouture à toutes fins
sac 454 g **1,99\$**

POIS NO 1-2
LE SIEUR
Canada de fantaisie
paquet de 284 mL
MAÏS À GRAINS ENTIERS
NIBLETS GÉANT VERT
Canada de fantaisie
bte 199 mL **2,189¢**

- RINCE-BOUCHE**
SCOPE
cont. 500 mL **1,89\$**
- ESSUIE TOUT DE PAPIER**
SCOTTOWELS
blanc, couleurs ou motifs assortis
paquet 2 rouleaux **1,29\$**
- CROUSTILLES**
DULAC
régulières ou B B Q
sac 200 g **99¢**
- GÂTEAU AUX FRUITS**
MÉTRO
cont. 400 g **1,39\$**
cont. 900 g **3,29\$**
cont. 1,36 kg **4,79\$**
- KETCHUP AUX TOMATES**
MÉTRO
boute 750 mL **1,77\$**
- CHAMPIGNONS**
ELBEE
tiges et morceaux
bte 284 mL **89¢**
- MÉLANGE POUR CROÛTE À TARTE**
MONARCH
cont. 540 g **95¢**
- POINTES D'ASPERGES**
MÉTRO
Canada de fantaisie
bte 341 mL **1,57\$**

CRAQUELINS
CROUSTINES
boîte 125 g **77¢**

Sur présentation de ce coupon et à l'achat d'une boîte de 125 g de Craquelins Croustines, Obtenez un "Bon-voyage" d'une valeur de 5¢. Limite: un coupon par achat.

20¢ de rabais à l'achat d'une cannette de 355 mL de Jus d'Orange surgelé OLD SOUTH. Valable chez votre maître-épicer Metro du 27 décembre au 31 décembre 1982. LIMITE: un coupon par achat.

20¢ AU DÉTAILLANT: Pour être remboursé veuillez faire parvenir vos coupons à: D. Cracower & Co Ltd, 4216, boul. Thimens, Saint-Laurent (Québec) H4R 2B9. La compagnie D. Cracower & Co Ltd vous remboursera 20¢ plus 7¢ de frais de manutention. **2000479**

JUS D'ORANGE
CONCENTRÉ
surgelé
FLORIDE
OLD SOUTH
cont. 355 mL **89¢**

LE NOUVEAU DISQUE
"PASSE-PARTOUT"
CHABICOUIN VOLUME 4

En primeur chez votre maître-épicer Metro Chabicoquin, un canard fort débrouillard qui se fait le défenseur de la nature, entraîne vos enfants dans mille et une aventures palpitantes. Voici un disque éducatif, de très grande qualité, préparé spécialement pour les enfants.

seulement **5,98\$** chacun avec achat minimum de 5,00\$ taxe en sus

PÂTE DENTIFRICE
AQUA FRESH
saveurs menthe ou régulière
tube 100 mL **99¢**

BOISSONS GAZEUSES
COCA-COLA,
SPRITE
bouteilles consignées
6/750 mL **2,37\$**

MARGARINE MOLLE
FLEISCHMANN
maïs salé ou non, tournesol
(disponible au Québec seulement)
paquet jumelé 454 g **1,17\$**

30¢ de rabais **30¢** à l'achat d'un paquet jumelé (454 g) de MARGARINE MOLLE FLEISCHMANN. Valable chez votre maître-épicer Metro du 27 décembre au 31 décembre 1982. LIMITE: un coupon par achat.

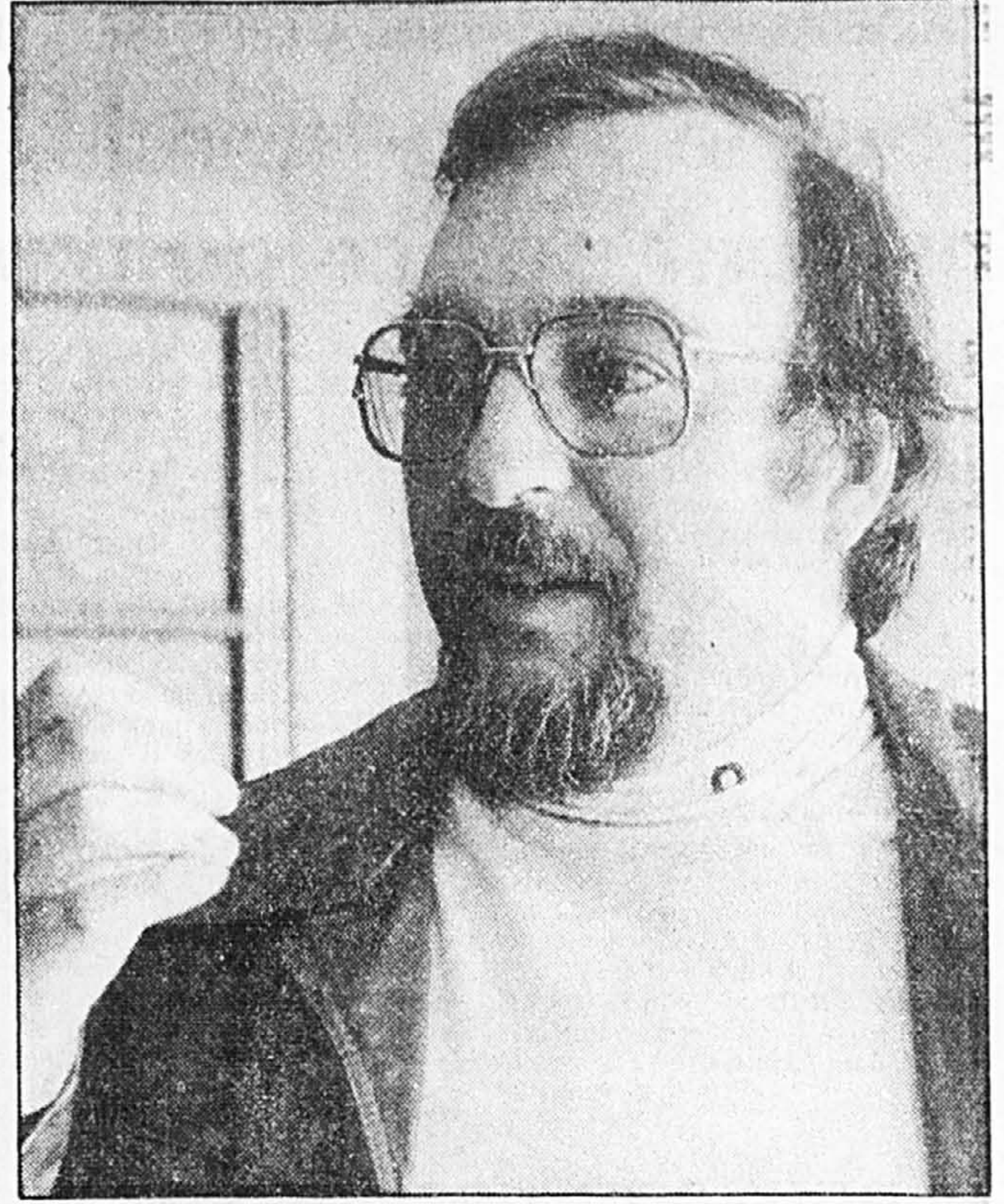
30¢ AU DÉTAILLANT: Pour être remboursé par Nabisco Brands, veuillez faire parvenir vos coupons à: Nabisco Brands Ltee, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. Nabisco Brands vous remboursera 30¢ plus 7¢ de frais de manutention. **07071954**

au vendredi 31 décembre 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.





Adolescents et adolescentes au centre d'accueil.



Le directeur du centre d'accueil Vert-Pré, M. Clément Langlois, affirme qu'il ne peut promettre que les jeunes adolescents et adolescentes de son centre ne commettront jamais de fugue dans l'avenir.

100 ANS D'HISTOIRE COMMUNE ENTRE UN VILLAGE ET UN ORPHELINAT DEVENU CENTRE D'ACCUEIL POUR ADOLESCENTS

Huberdeau, patrie des sans famille

■ HUBERDEAU — La présence d'un centre d'accueil pour adolescents constitue-t-elle une menace à la sécurité des gens qui vivent à proximité de semblable établissement? Le gouvernement devrait-il éviter d'ouvrir de tels centres dans les milieux de villégiature? Ces questions se posent dans la région de Sainte-Agathe.



ANDRÉ PEPIN

Les quelque mille résidents d'Huberdeau, près de Sainte-Agathe dans les Hautes-Laurentides, fêteront l'an prochain le centième anniversaire de leur petit village. Un village typique du nord, ancré en plein pays de montagnes. Le colonisateur de ces régions, le curé Antoine Labelle, affectionnait particulière-

ment Huberdeau. Avec des amis du clergé, il y suscita la fondation d'un orphelinat, aujourd'hui devenu un centre d'accueil mixte pour adolescents en difficulté.

L'histoire du village est donc étroitement liée à celle du centre Vert-Pré. Le village a cent ans, l'orphelinat aussi; l'un ne peut exister sans l'autre et tous les gens du village en sont bien conscients.

Le décor sauvage d'Huberdeau invite à la chasse, à la pêche, aux excursions, aux vacances. C'est ainsi qu'au fil des ans, des dizaines de citadins ont découvert son charme discret et y ont construit leurs résidences secondaires sur les rives de la Rouge. Aujourd'hui, certains résidents saisonniers se plaignent du fait que le centre d'accueil constitue une menace à leur sécurité.

En septembre dernier, par exemple, quelques jeunes de Vert-Pré, durant une fugue, ont dévasté onze chalets, au grand désarroi des autorités municipales qui ne peuvent fermer les yeux sur cette forme de vandalisme. Le maire et les conseillers refusent toutefois de remettre en question l'existence de Vert-Pré; la fermeture du centre d'accueil paralyserait totalement l'économie locale. Les dirigeants de Vert-Pré ont donc décidé de s'expliquer, d'ouvrir leur centre au public.

Un maire mal à l'aise

«Le village d'Huberdeau n'existerait plus si le centre d'accueil Vert-Pré devait fermer ses portes. Il a le même âge que le village, il fait partie de la vie des gens d'ici. Nous souhaitons toutefois que la discipline y soit plus rigoureuse pour assurer une meilleure sécurité aux villageois et principalement aux propriétaires de chalets.»

Le maire d'Huberdeau, M. Edgar Mc Gown, ne sait trop comment exprimer son regret d'avoir à déplorer des actes de vandalisme imputables aux jeunes. «Je suis allé voir le directeur, M. Clément Langlois, pour lui demander d'être plus vigilant à l'avenir. Je sais que ce n'est pas facile pour lui d'imposer une discipline rigoureuse, mais il doit nous assurer de sa collaboration», insiste le maire.

Une soixantaine de personnes travaillent au centre, la principale «industrie» de la place, comme l'explique un hôtelier du village. Le conseil municipal ne peut donc exercer que de discrètes pressions. Pour sa part, le médecin du village, M. Guy Rondeau, clame qu'il est temps que les dirigeants reviennent à la discipline du bâton mais peu de gens dans le village applaudissent aux propos du docteur.

Aucune promesse

Le directeur du centre, M. Clément Langlois, s'est montré attentif aux propos du maire. «Je ne peux lui promettre que mes jeunes ne fugeront plus. Tous ont des problèmes de comportement résultant de situations familiales difficiles. Ils progressent avec nous dans un centre ouvert sur l'extérieur, mais nous ne pouvons garantir qu'ils auront toujours une conduite exemplaire», explique le directeur.

Le travail de réhabilitation se fait dans les ateliers, au cours de séjours à l'extérieur, de rencontres avec les professionnels, etc. Une enquête réalisée par LA PRESSE dans le milieu permet d'affirmer qu'il n'y a jamais de vol commis par des adolescents dans le village. Jamais de séquestration, jamais de violence contre les personnes non plus. Tout au plus y a-t-il eu un feu de grange, il y a de ça plusieurs années, et quelques actes de vandalisme contre des propriétés de villégiature.

Le maire Mc Gown affirme pour sa part qu'il se fait l'instiga-

teur d'un projet d'habitations pour personnes âgées. L'ancienne résidence des Frères de la Miséricorde pourrait servir aux plus âgés de la localité. Un édifice situé dans la même cour que le centre d'accueil. «Nous n'avons aucune crainte quant à la proximité des jeunes. Nous souhaitons

simplement que la direction soit un peu plus sévère», tranche le magistrat.

PHOTOS DE JEAN-YVES LÉTOURNEAU

EX-CLOCHARD À... 16 ANS

Richard n'a jamais été aussi heureux de toute sa vie

■ HUBERDEAU — «Une brique va sûrement me tomber dessus bientôt. C'est pas normal d'être bien comme je le suis, je n'ai jamais été heureux de ma vie.»

Richard parle peu. Ce n'est qu'après plusieurs minutes d'entretien qu'il se livre ainsi. Les animateurs du centre d'accueil sont renversés de l'entendre, lui qui ne parle jamais de son évolution intérieure.

Cet adolescent n'a que seize ans. Il est alcoolique chronique. La maladie a une emprise telle sur lui qu'il affiche des difficultés de locomotion. Ses gestes sont encore nonchalants, il travaille à se refaire des forces. Durant des années, cet enfant a déserté l'école pour s'enivrer quotidiennement avec sa mère. Il volait des voitures pour faire rigoler les copains, ce qui l'a amené devant le tribunal de la jeunesse.

Comme un bûcheron

L'été dernier, le directeur régional de la protection de la jeunesse a dû intervenir pour ap-

porter à Richard l'aide que son état physique et psychologique exigeaient. «On l'a recueilli comme on recueille un clochar», confie un animateur qui tient absolument à sortir Richard du bourbier dans lequel il s'est enlisé.

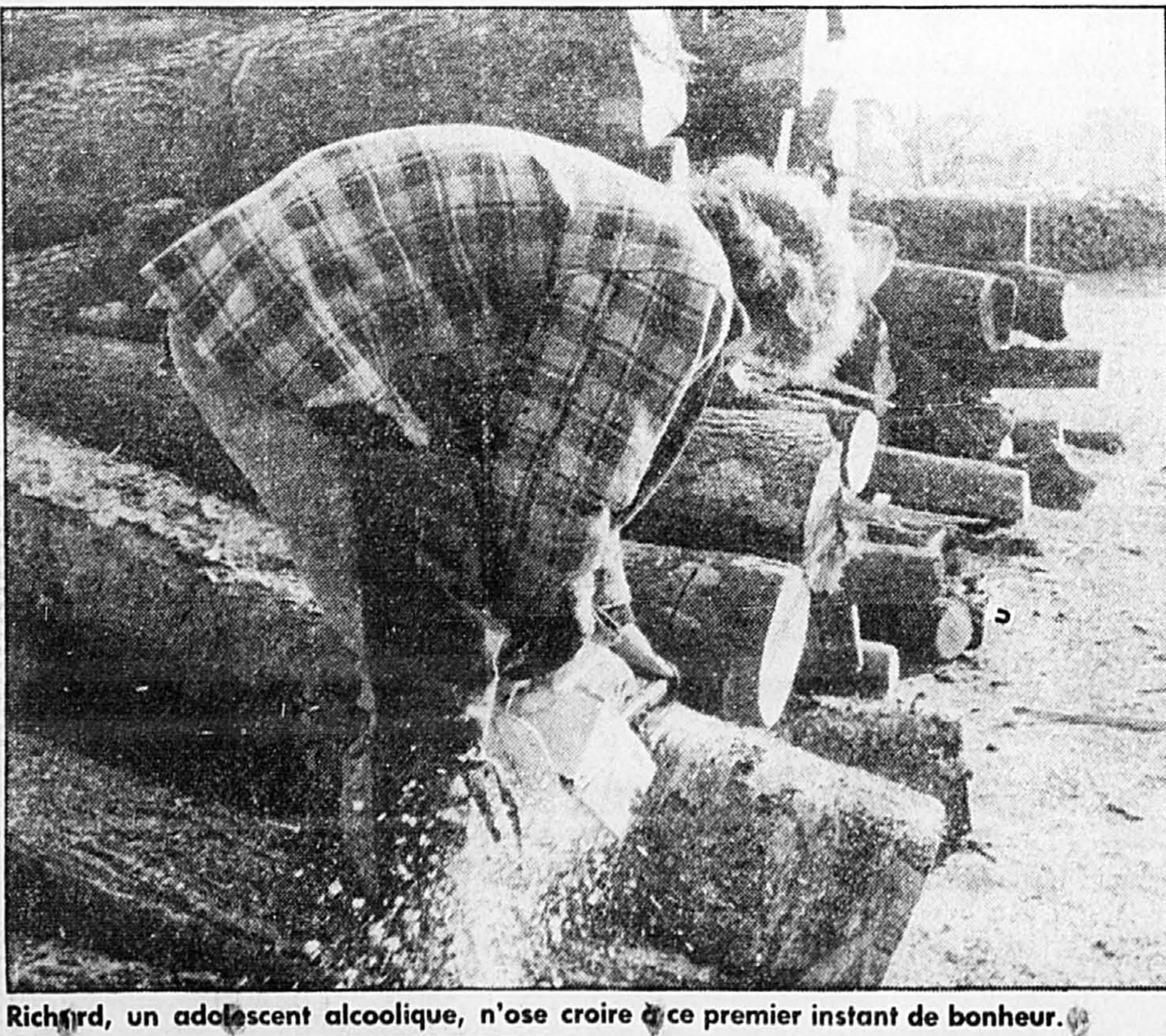
Richard a faim. Il mange comme un bûcheron depuis qu'il vit à Huberdeau. C'est d'ailleurs à cette tâche qu'il a été assigné au cours de l'automne dernier. Avec sa scie mécanique, il se sent puissant et surtout utile. Il nous raconte en riant qu'il a scié des dizaines de cordes de bois qui brûleront cet hiver dans les foyers du nord.

Richard a soif aussi. «Une bonne bière de temps en temps, ce serait bon mais, ici, ils ne paient pas la traite souvent», explique-t-il en riant. Il lui est arrivé à deux ou trois reprises de désertier le centre pour aller se taper une petite caisse de bière. Il revient de ces fugues penaud, plein de remords et anxieux de connaître la sanction. Il doit passer quelques jours avec sa mère durant la période des

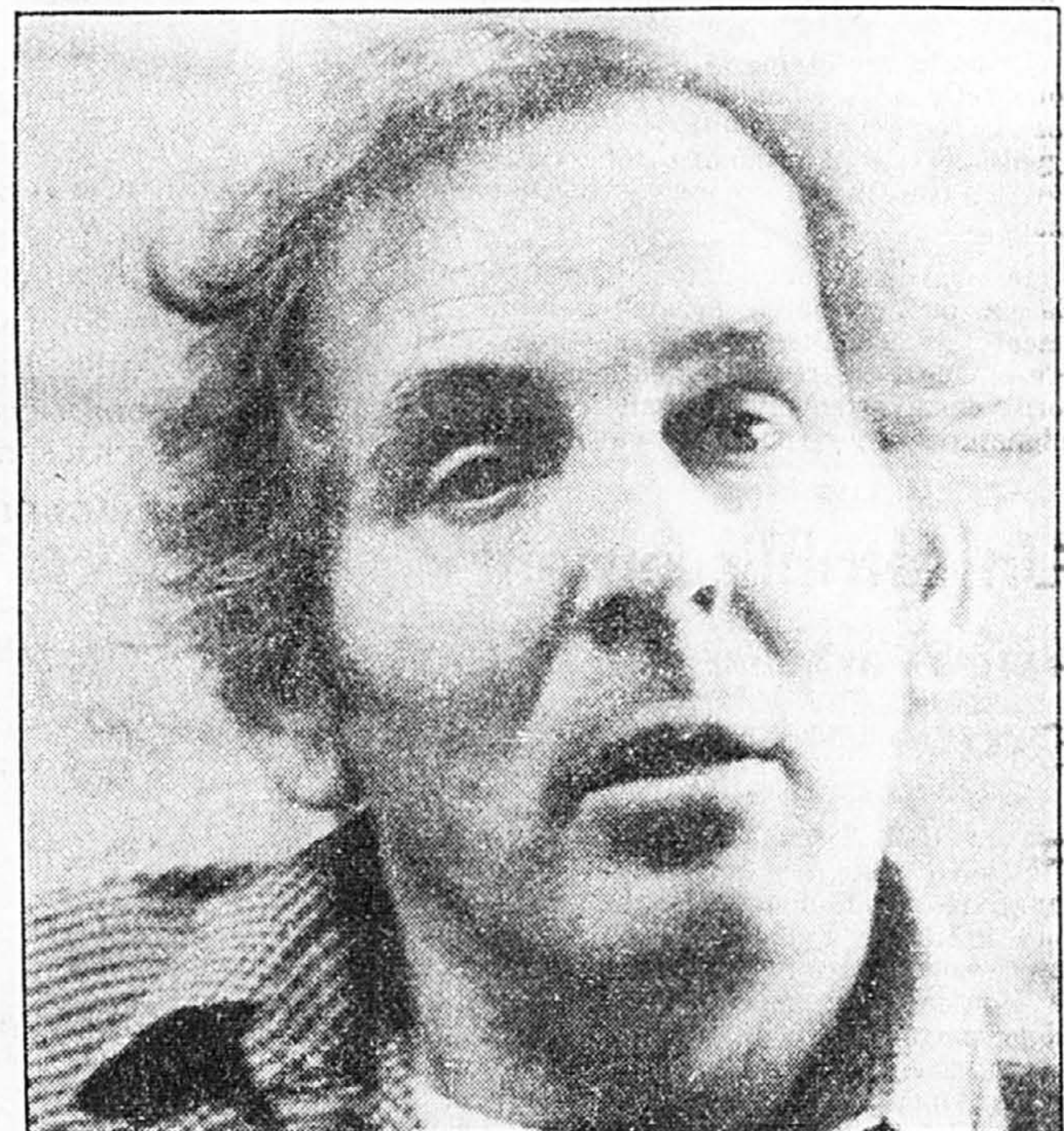
Fêtes. Il a bien promis de ne pas se laisser tenter, conscient des progrès qu'il fait à Huberdeau, mais les animateurs lui ont bien fait comprendre de ne pas faire de promesses, de vivre une journée à la fois et de téléphoner immédiatement au centre si le séjour à la maison pose des problèmes.

Le centre d'accueil Vert-Pré n'a pas fait de miracle pour Richard. Des animateurs tentent de lui apprendre à lire. D'autres l'incitent à parler davantage de ses pensées positives que de ses «brosses». Il n'y a pas eu de miracle parce que Richard ne résiste pas toujours à la tentation, il lui arrive de fuguer pour se soûler. Mais pour ce jeune adolescent, Vert-Pré incarne l'espoir, si tenu soit-il, et il s'y accroche. Il s'y accroche tellement qu'il a peur que ce bonheur ne dure pas.

Une scie mécanique, un bon repas chaud, un lit propre et des gens qui vous donnent une chance, c'est beaucoup de bonheur pour un adolescent de 16 ans... ancien clochar.



Richard, un adolescent alcoolique, n'ose croire à ce premier instant de bonheur.



Louis Laurier... Toute une vie à Huberdeau.

UN ANCIEN DE VERT-PRÉ « Ce sont encore des orphelins d'un style différent »

■ «Nous étions orphelins. Nous n'avions que l'orphelinat pour foyer. Aujourd'hui, ce sont encore des orphelins, d'un style différent, des enfants qui nous arrivent de foyers brisés. Ils vivent les mêmes problèmes que nous confrontaient il y a 40 ans. Lorsqu'ils fuguent, je les retrouve aux mêmes endroits, ils font les mêmes bêtises avec des moyens différents. Je sais toujours où les retrouver.»

Louis Laurier est dans la quarantaine. Il a passé toute sa vie à Huberdeau, à l'orphelinat. Aujourd'hui, il y vit encore, il est devenu un fonctionnaire de l'Etat qui connaît tous les problèmes des jeunes pensionnaires de Vert-Pré.

Tous les gens du village connaissent Louis. Le spécialiste des chasses aux fugueurs. «On me téléphone en pleine nuit pour m'aviser que quelqu'un est parti. Je suis toujours disponible parce que je sais où les jeunes se rendent lorsqu'ils partent», explique Louis.

«Ils ont dévasté des chalets cet automne. Je me souviens que des orphelins de notre époque ont déjà fait la même chose. Quelques-uns d'entre nous avaient brûlé une grange ou deux à l'époque», se souvient l'homme de confiance du centre.

Le bâton

Louis refuse de croire que le retour à la discipline du coup de bâton résoudrait tous les problèmes. «J'ai moi-même vécu cette période avec les frères et je sais que nous nous révolions davantage. Un frère m'a fait plaisier, debout en plein soleil, parce que

le directeur me faisait conduire un camion, ce qui rendait jaloux le bon frère. C'est pas le fait d'avoir marché au soleil de longs après-midi qui m'a fait devenir un homme.»

Cet homme n'a qu'une seule méthode pour travailler avec les jeunes. «Je m'applique à les connaître. Je sais qu'ils vivent aujourd'hui les mêmes révoltes que nous vivions il y a 30 ans. Je peux donc deviner leurs intentions et ainsi informer les éducateurs des moyens à prendre pour les aider. Tout cela se fait dans une grande simplicité. Les livres ne disent pas tout, il faut travailler ici avec notre instinct.»

Le personnel du centre d'accueil a organisé une fête il y a quelques jours à l'intention de Louis Laurier: 25 ans de travail à Huberdeau, sans compter ses années d'enfance passées dans cet orphelinat. Louis était ému. C'est tout un passé qui crée des liens solides. Il a marié une fille d'Huberdeau, Maryse, qui l'accuse gentiment d'être «papa gâteau» pour ses filles. «Je veux donner à mes enfants ce que je n'ai pas eu moi-même», répond Louis.

Cet orphelin, aujourd'hui conseiller municipal à Huberdeau, frémit à l'idée que le centre d'accueil en vienne un jour à fermer ses portes. «La société aura toujours besoin d'établissements de ce genre pour aider les enfants sans parents.»

Louis a construit une superbe résidence à proximité du centre. A sa manière, sans éloquence mais avec conviction, il tente d'expliquer aux gens du village que Vert-Pré a sa raison d'être.

L'AIDE AUX DÉFAVORISÉS A REPENSER, SELON L'ÉGLISE UNIE

Pour le Tiers-Monde, les dons personnels ne sont pas ce qu'il y a de mieux

(PC) — Dans un article publié récemment dans sa publication officielle, l'Église Unie dénonce l'habitude de milliers de Canadiens qui viennent en aide aux enfants sous-alimentés du Tiers-Monde en leur faisant parvenir des dons mensuels, soulignant que cet argent pourrait leur être plus profitable si les fonds étaient utilisés plus rationnellement.

En fait, l'article en question, paru dans la revue Mandate et qui rejoint 36,000 foyers de l'Église Unie, avait préalablement paru dans une publication britannique spécialisée dans les dossiers concernant l'aide à l'étranger.

L'article précise qu'environ un million d'Occidentaux envoient en moyenne \$20 par mois à des enfants en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Ils choisissent un enfant en particulier par le biais d'organismes de charité et entretiennent même une correspondance avec lui. La revue soutient que cette forme d'aide est à l'avantage de quelques enfants vivant dans la pauvreté mais qu'elle ne ré-

glera pas à long terme les problèmes de la majorité des enfants des pays défavorisés. Même la correspondance est à déconseiller car elle crée chez l'enfant des aspirations qu'il ne pourra pas atteindre.

Une solution

Selon le contenu de l'article, au moins une agence canadienne envoie mensuellement des dons totalisant \$1 million outre-mer. Comme solution pour éviter cette dispersion inutile d'argent, les auteurs de l'article suggèrent la création de projets communautaires à long terme. « Par exemple, les sommes d'argent recueillies pourraient servir à l'embauche d'enseignants et ainsi une communauté entiè-

re bénéficierait de la générosité des gens », suggère-t-on entre autres choses.

L'article paru dans Mandate a provoqué une avalanche de commentaires par voie de lettres, certains approbateurs, d'autres carrément acerbes, ceux-ci émanant surtout des organismes chargés d'assurer un lien entre les enfants défavorisés des pays sous-développés et les généreux donateurs canadiens.

La réplique des auteurs de l'article est « qu'ils ne condamnent pas les gestes posés par les organismes et les bienfaiteurs mais qu'ils jugent qu'il y a de meilleures façons de procéder pour aider l'enfance défavorisée dans le monde ».

Un incendie tue trois enfants et deux adultes

■ ANHAPOLIS ROYAL, N.B. (PC) — Cinq personnes sont mortes tôt hier matin dans l'incendie d'une maison à Hillsburn, au Nouveau-Brunswick.

Le matin, on leur a appris la présence de personnes à l'intérieur du bâtiment. Ils ne purent cependant les atteindre à cause de la chaleur et de la fumée intenses.

Les corps de deux adultes et de trois enfants ont été trouvés dans la maison après la maîtrise de l'incendie par les pompiers volontaires de l'endroit.

L'identité des victimes n'avait pas encore été divulguée par la Gendarmerie royale du Canada, les proches parents n'ayant pas encore tous été avisés de la tragédie.

Le chef des pompiers, M. Ron Porter, a affirmé qu'après l'arrivée des sapeurs, vers 7h hier

Les causes de l'incendie n'ont pas encore été établies.

A nouveau des avortements à l'Hôpital général de Moncton

■ MONCTON (PC) — Après un moratoire de six mois, les médecins de l'Hôpital général de Moncton ont décidé d'effectuer à nouveau des avortements.

Cette décision a été rendue publique hier au cours d'une conférence de presse donnée par le porte-parole des gynécologues de l'hôpital, le Dr Robert Caddick.

Avant le moratoire, près des deux tiers de tous les avortements au Nouveau-Brunswick étaient effectués dans cet hôpital.

Selon le Dr Caddick, la décision de mettre fin au moratoire a pour but d'éviter que les femmes désireuses de se faire avorter soient forcées de se faire traiter illégalement ailleurs.

Le porte-parole des gynécologues a précisé que cette décision était fermement appuyée par la Société canadienne des obstétriciens et gynécologues qui soutient que les femmes devraient pouvoir se faire avorter partout au Canada.

De son côté, l'Association pour le droit à la vie du Nouveau-Brunswick a immédiatement fait connaître son mécontentement. Ce groupe s'est très fortement opposé à la reprise des avortements et avait recueilli 30,000 signatures de gens opposés à l'avortement.

Un rétablissement satisfaisant... grâce aux sangsues

■ LONDRES (AP) — Une fillette de huit ans est soignée actuellement à Londres, avec des résultats satisfaisants, par l'une des plus anciennes méthodes de la médecine: une application, deux fois par jour, de sangsues, à la suite d'une opération de réimplantation d'une partie de son cuir chevelu.

Un porte-parole de l'hôpital Saint-Thomas a déclaré lundi que Maria Andreou était dans un état satisfaisant et que le traitement par sangsues lui serait appliqué pendant encore cinq jours.

Maria avait eu la moitié du cuir chevelu arraché lorsqu'elle s'était pris les cheveux dans une machine à cirer les chaussures, dans le magasin de réparation de chaussures de son père. Deux jours avant Noël, elle a subi une opération de quatre heures pour réimplanter cette partie du cuir chevelu.

Les chirurgiens ont notamment pu rétablir la circulation sanguine du cuir chevelu en joignant une artère et une veine d'un millimètre de diamètre.

Le chirurgien Brian Mayou a précisé qu'on avait appliqué sur le cuir chevelu de la fillette des sangsues deux fois par jour depuis l'opération: les médecins considèrent que c'est la meilleure méthode pour drainer le sang hors des tissus et accélérer le rétablissement de l'opérée. Les sangsues sont quelquefois utilisées de cette façon, après des micro-chirurgies, a précisé le Dr Mayou.

Sans ces sangsues, qui sucent le sang, le traitement post-opératoire de Maria pourrait être plus complexe et pas plus efficace, a-t-il ajouté.

Selon le chirurgien, le type de blessure de Maria est très rare, et les réimplantations réussies ne sont possibles que depuis deux ans.

Le doux temps: rien de bon pour la pêche aux petits poissons

■ SAINTE-ANNE-DE-LA-PERADE (PC) — Les pluies récentes et le temps doux de ces derniers jours n'ont pas aidé la pêche aux petits poissons des chenaux sur la glace de la rivière Sainte-Anne. Au moins 300 à 400 cabanes étaient installées depuis quelques jours déjà et tout le monde s'appréteait à la pêche et aux diverses activités qui s'ensuivent.

Hier, l'eau ayant monté sur la glace tout en menaçant celle-ci, les propriétaires de cabanes se sont pressés de retirer de la rivière celles qui semblaient les plus menacées.

Un embâcle à la hauteur des rapides sur la rivière Sainte-Anne a rendu encore plus menaçante la condition qui prévalait à la hauteur du pont du chemin de fer. Toutefois, les cabanes situées au nord de ce pont semblaient plus en sécurité que celles situées au sud. Les piliers qui supportent le pont aident à retenir la glace plus longtemps.

Malgré tout, la majorité des pourvoyeurs, même ceux qui ont retiré leurs cabanes, ne craignent pas encore pour le succès de la pêche durant la saison, qui débute normalement au environs de Noël, devenant plus intense durant la semaine qui suit le Jour de l'An.

SOLDE après NOËL le solde se termine vendredi

Blousons d'hiver 1/2 PRIX

Choisissez entre:
Blouson aviateur de «Rice Sportwear».
Blousons de ski et tout aller de Ispo et Styleman.
—«Sherpas» de Levis.
Tailles P.M.G. Très G dans le groupe. Choix de nombreux modèles. Pas toutes les tailles dans tous les modèles.
Notre prix cour. 54,95 à 79,95
Prix spécial
27⁴⁷ à 39⁹⁷

Solde de jeans 1/2 PRIX

LEVIS, LEE, G.W.G.
Choisissez parmi les modèles ci-dessous:
—Levis 519 et 629, denim.
—G.W.G., denim, Cob Boy King.
—Lee denim «shooter».
Tailles 28 à 36. Les modèles ne sont pas disponibles dans toutes les tailles.
Notre prix cour. 29,50
SOLDE 14⁷⁵

Blousons de duvet par MT et Squire.

Polyester et coton.
Bourre duvet et plumes.
Solde \$99

Solde Parkas avec duvet de «Squire»

Pleine longueur et 3/4. Garniture de fourrure et capuchon détachable. Extérieur polyester et coton. Pas toutes les tailles dans tous les modèles.
Notre prix cour. 149,95 à 179,95
Solde \$129

Solde Blousons Woods

Modèle 3 en 1
Veste intérieur rembourré de duvet. Extérieur polyester et coton.
Notre prix cour. 149,95
Solde \$99

Col roulé Ego

Chandails à col roulé présenté en boîte cotes 1 x 1.
50% polyester, 50% coton.
Choix de coloris, P.M.G.
Pas toutes les tailles dans tous les coloris.
Notre prix cour. \$12
Solde 7⁹⁹

Chemises de sport Flanelle et tissage apparent

Unies et de fantaisie.
Notre prix cour. jusqu'à 12,50
Solde 7⁹⁹
Tous ces articles sont offerts jusqu'à épuisement du stock. Le solde se termine vendredi.

Bottes d'hiver de Sorel

Doublure de feutre empeigne haute.
Solde 44⁹⁹
Bottes de neige Kamik.
Bottes toutes blanches, doublure de feutre, haut de nylon, semelle résistante.
Solde 29⁹⁹

Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00. Samedi fermé



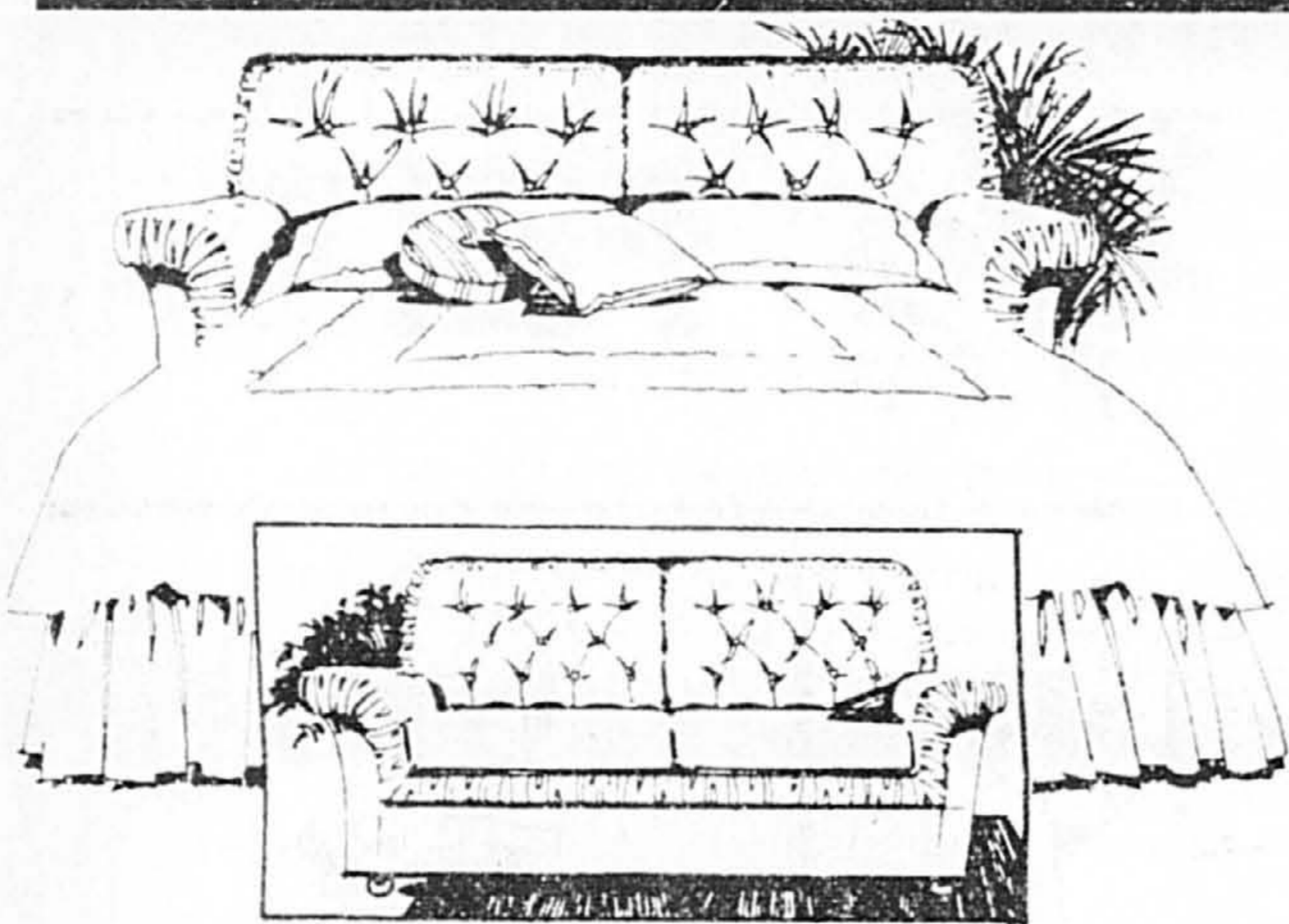
LA OUÉRASSE

ON FAIT RIEN COMME LES AUTRES

- SAINT-LÉONARD 7275, boul. Langellier 254-9995
- VILLE DE LAVAL 901A, boul. Curé-Labelle 687-6817
- SAINT-LAURENT 3654, Côte-Vertu 337-0818
- GREENFIELD PARK 375, boul. Taschereau 671-3750
- VALLEYFIELD 622, boul. Mgr Langlois 371-6461
- LASALLE (coin Dollard) 8799, boul. Newman 364-5677
- POINTE-CLAIRE 183H, boul. Hymus 694-3422
- MONTRÉAL-NORD 5610 est, boul. Henri-Bourassa 327-8888
- CORNWALL 1360 est, 2e Rue 938-7500

En vigueur du 27 décembre au 15 janvier, ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Venez chez Sears et profitez de nos prix sensationnels à l'achat de meubles de qualité pour toutes les pièces de la maison!

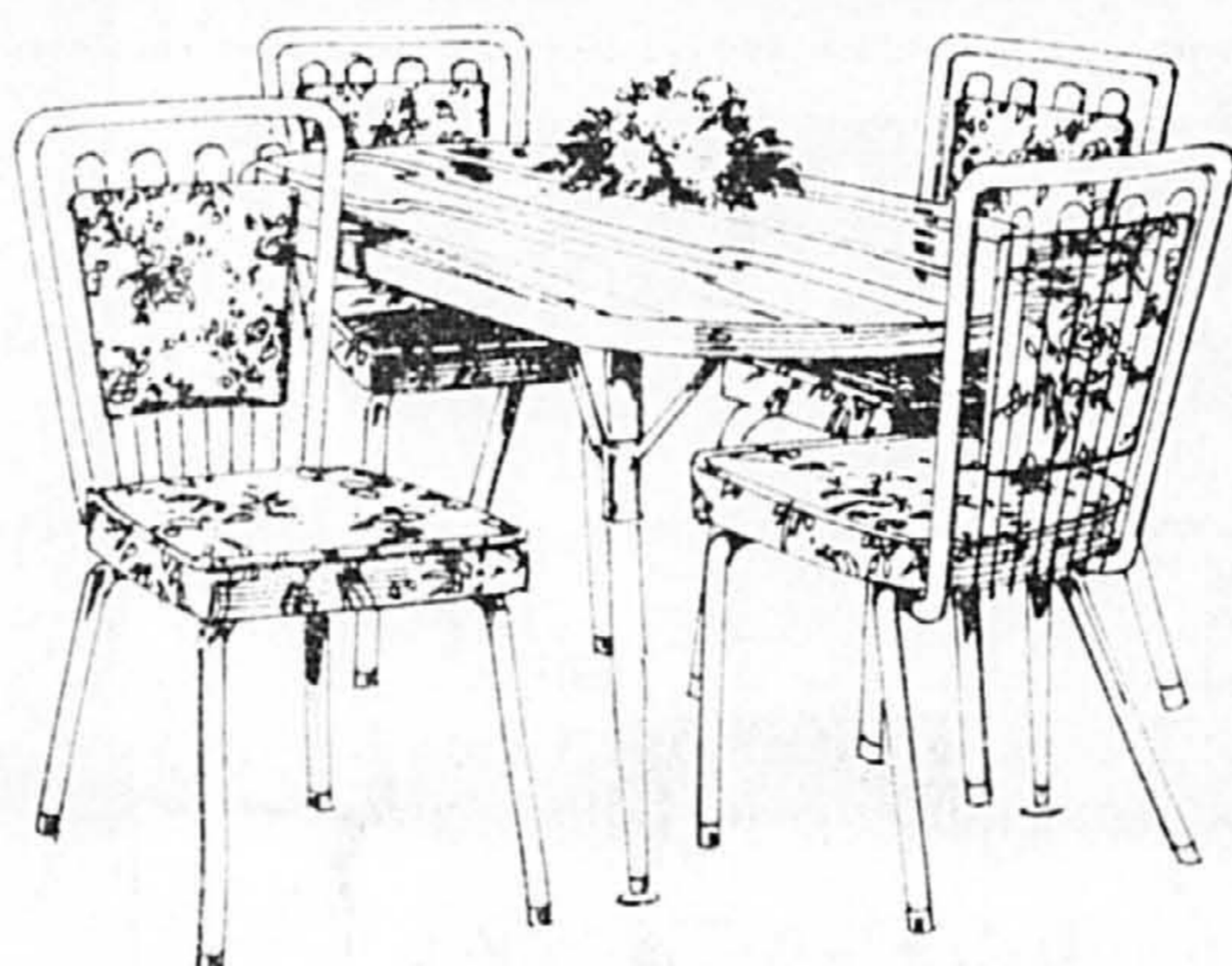


Canapé-lit très pratique

549,98\$

 ch.

Canapé tout aussi confortable la nuit que le jour! Grand canapé-lit avec carcasse en bois dur et contre-plaqué, coussins tenant au dos et assise épaisse en mousse. Matelas à ressorts. Recouvrement de ton rouille en draylon. Roulettes. 01R 048 551.

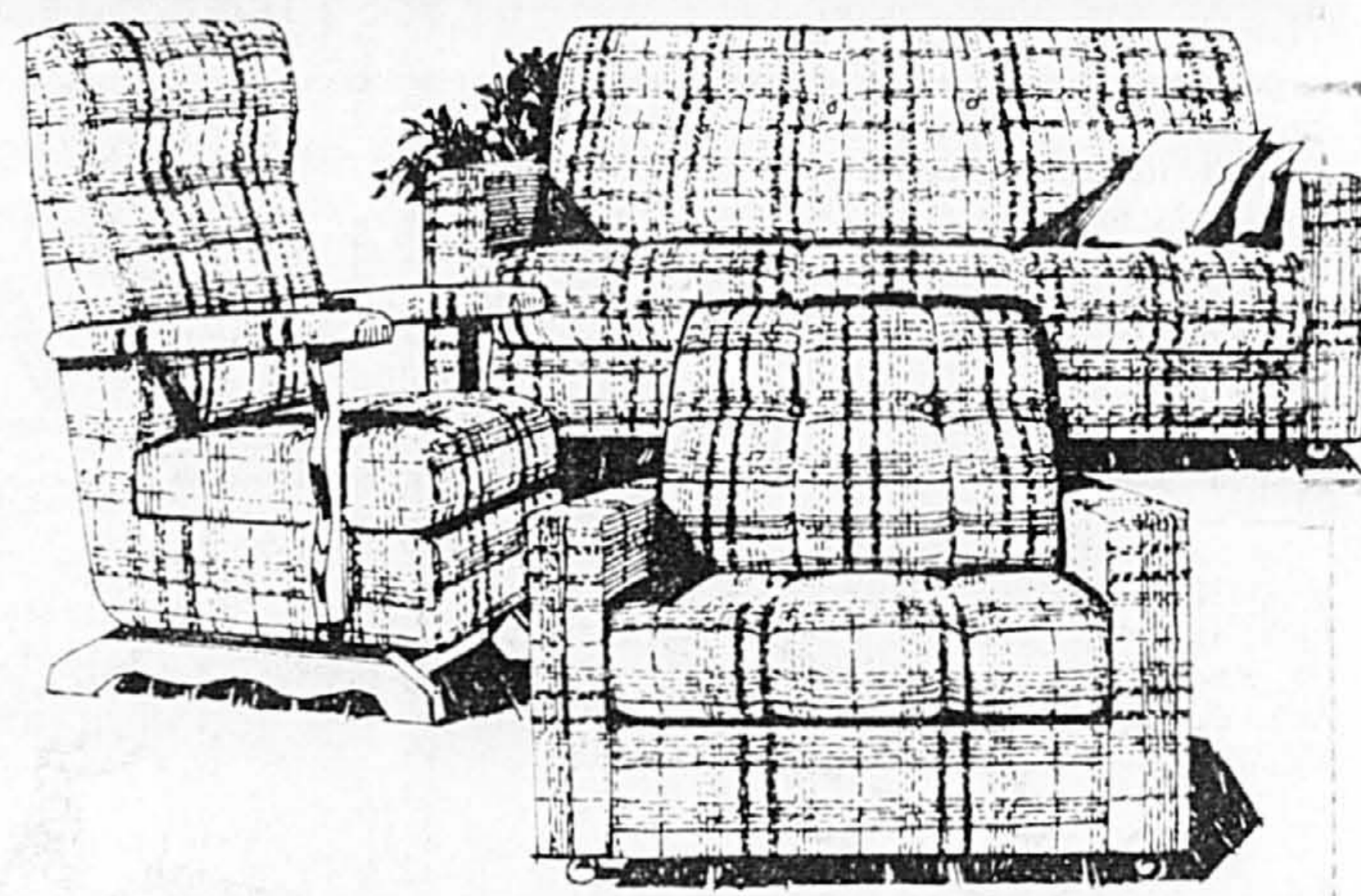


Mobilier de cuisine 5 pièces à bon prix!

249,98\$

 Table et 4 chaises

Mobilier comprend une table et 4 chaises avec monture en métal de ton amande, garniture ton laiton. 4 chaises assorties avec dossiers à tiges en métal. Assises en vinyle brun de deux couleurs. 01R 027 438. Jeu de 2 chaises assorties. 01R 029 438.....79,98\$ jeu.

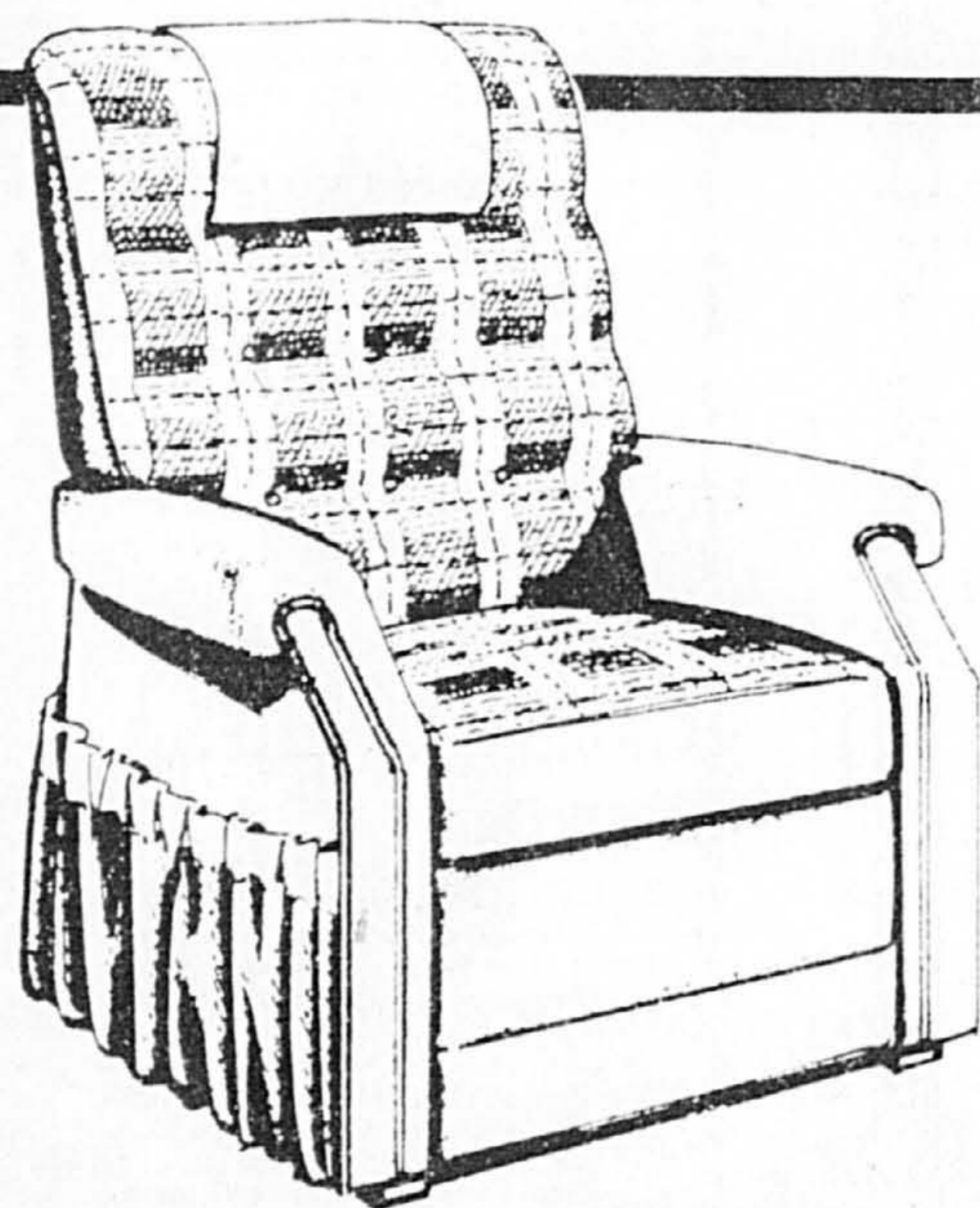


Économisez 80\$. Mobilier de salon 3 pièces de style contemporain

329,98\$

 ch.

Ord. 409,98 \$
Joli mobilier comprenant: canapé, berceuse et tabouret... un choix parfait pour la salle de séjour! Construction robuste avec carcasse en bois dur. Recouvrement beige/brun en tissu oléfine. 01R 051 649.

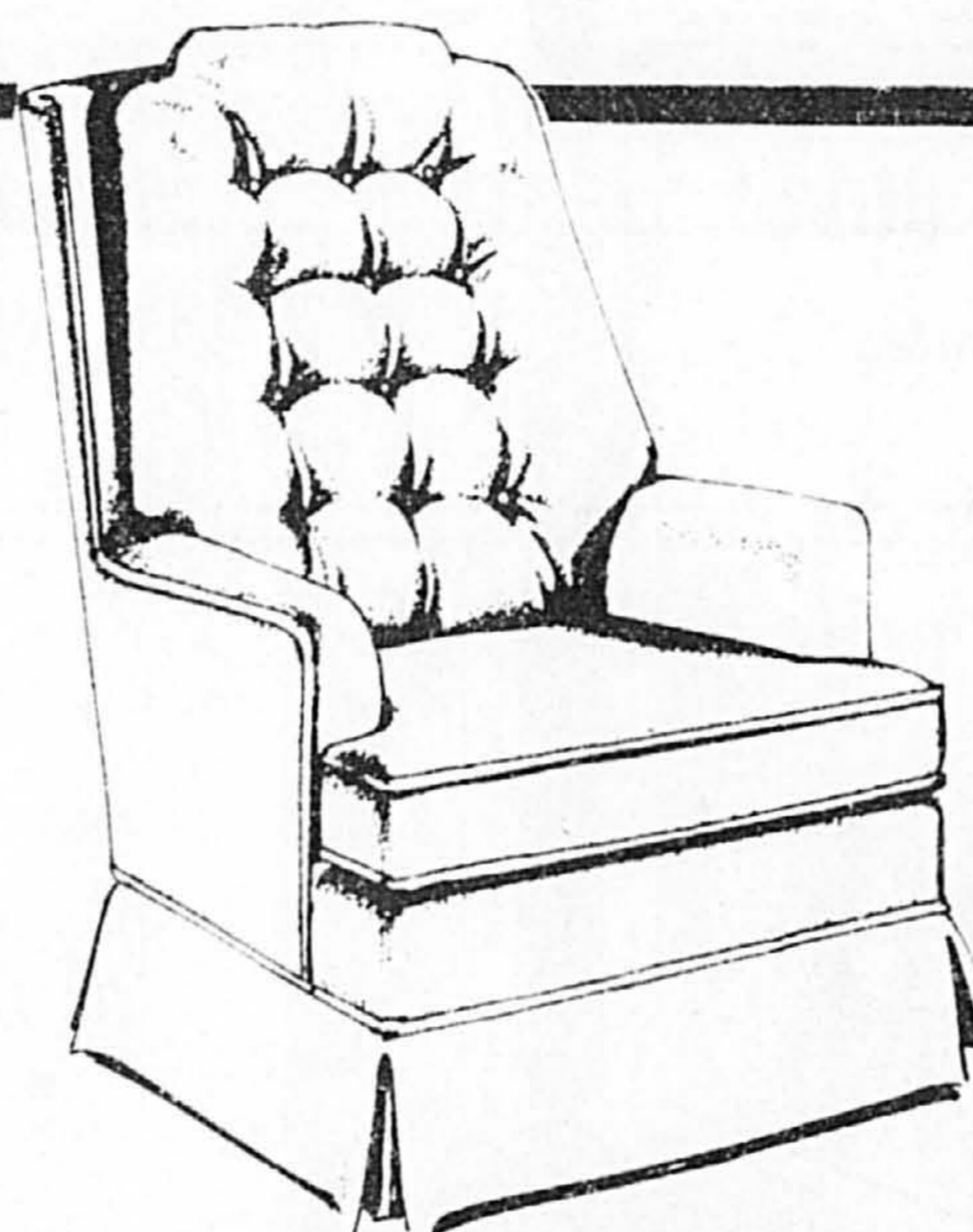


Économisez 40\$. Fauteuil inclinable 3 positions

169,98\$

 ch.

Ord. 209,98 \$
Fauteuil inclinable 3 positions agréables: assise, inclinée ou allongée. Dossier et siège à ressorts plats; entièrement rembourrés. Larges accoudoirs Lawson. Porte-revues. Recouvrement durable en oléfine. Choix de 50 (brun) et 68 (rouille). 017 441 061



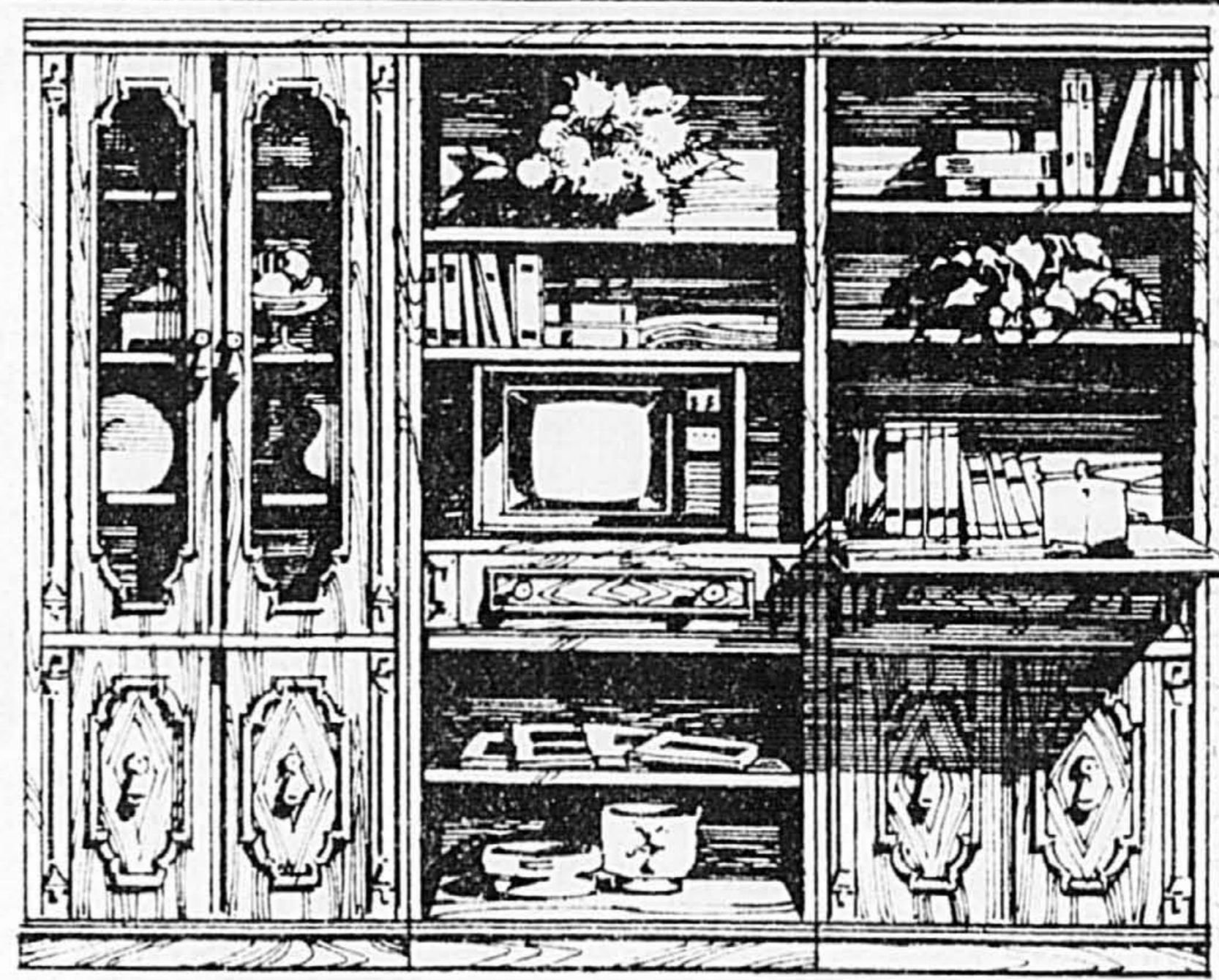
Économisez 60\$. Fauteuil berçant et pivotant

199,98\$

 ch.

Ord. 259,98 \$
Fauteuil procurant un réel confort! À ressorts plats. Élegant recouvrement en doux acrylique. Choix de 35 (or), 50 (brun) et 68 (rouille). Coussin en T réversible. Pivote de 360°. 017 443 128.

Meubles. Rayon 01.



Économisez 270\$ sur élément mural

Comprend 3 superbes bibliothèques confectionnées en mélamine stratifiée sur aggloméré robuste. Portes fermant bien sur charnières à piano. 01R 031 268. Ord. 1169,94 \$.....899 \$ L'ens.
Économisez 40 \$ sur table assortie. Non illustrée. Fini pacanier roussâtre. Série 01R 036 045.
Table à café. Ord. 219,98 \$.....179,98 \$ ch.
Table de bout. Ord. 219,98 \$.....179,98 \$ ch.
Meuble hexagonal. Ord. 219,98 \$.....179,98 \$ ch.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Les mentions 'Reg.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu; **Brossard**, Mail Champlain; **Anjou**, Galeries d'Anjou; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord; **St-Jean**, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982. Simpsons-Sears Limitée.

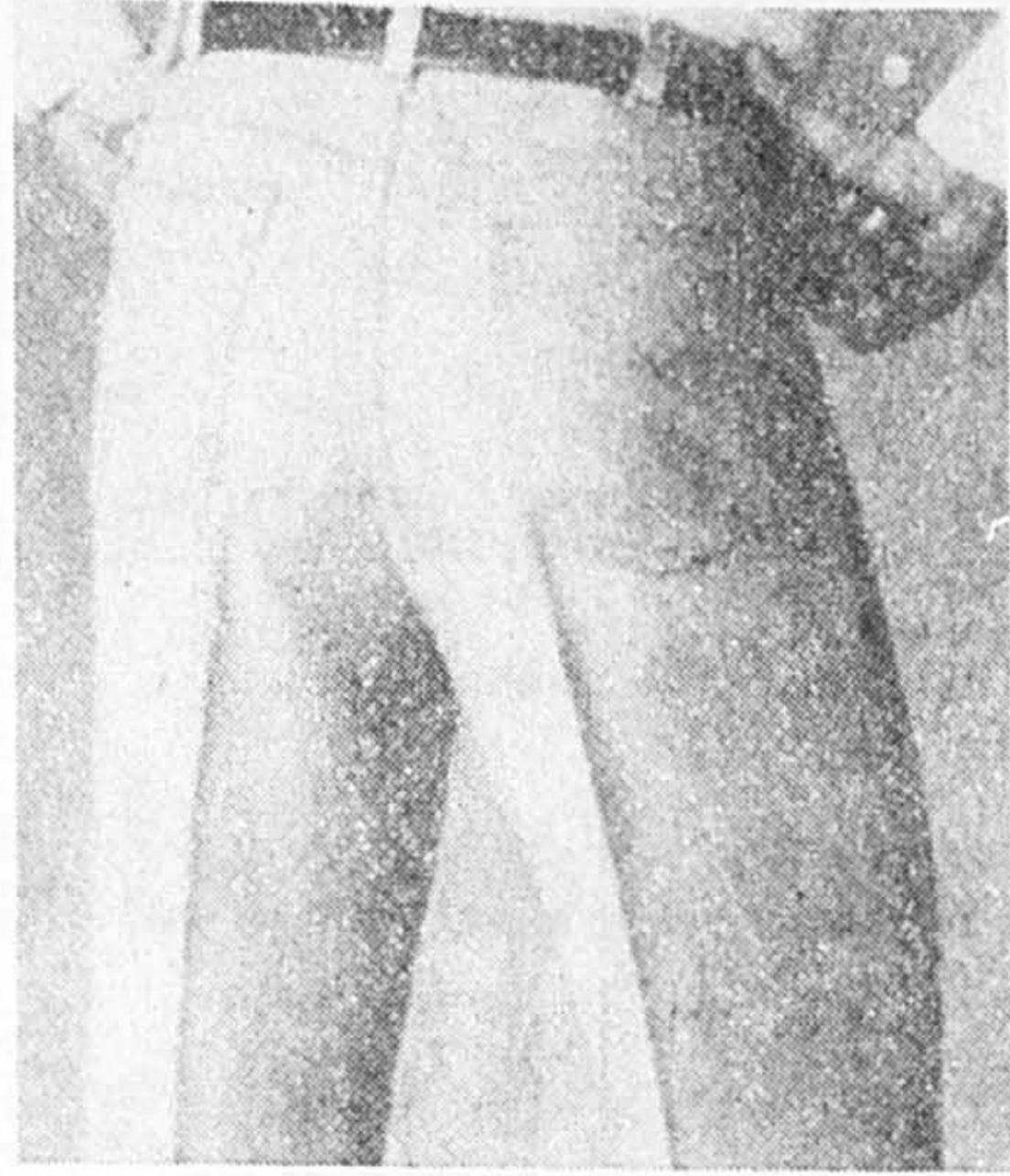
MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

En vigueur le 28 décembre ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Solde d'après-Noël



Rabais de 33 1/3% sur une sélection de Jeans En denim ou velours côtelé
13,99\$ à 26,49\$ ch. Ord. 21 \$ à 40 \$

Vestons sport en velours ou simili-suède
No 8304-8307.
79,99\$ ch. Ord. 115 \$ à 120 \$

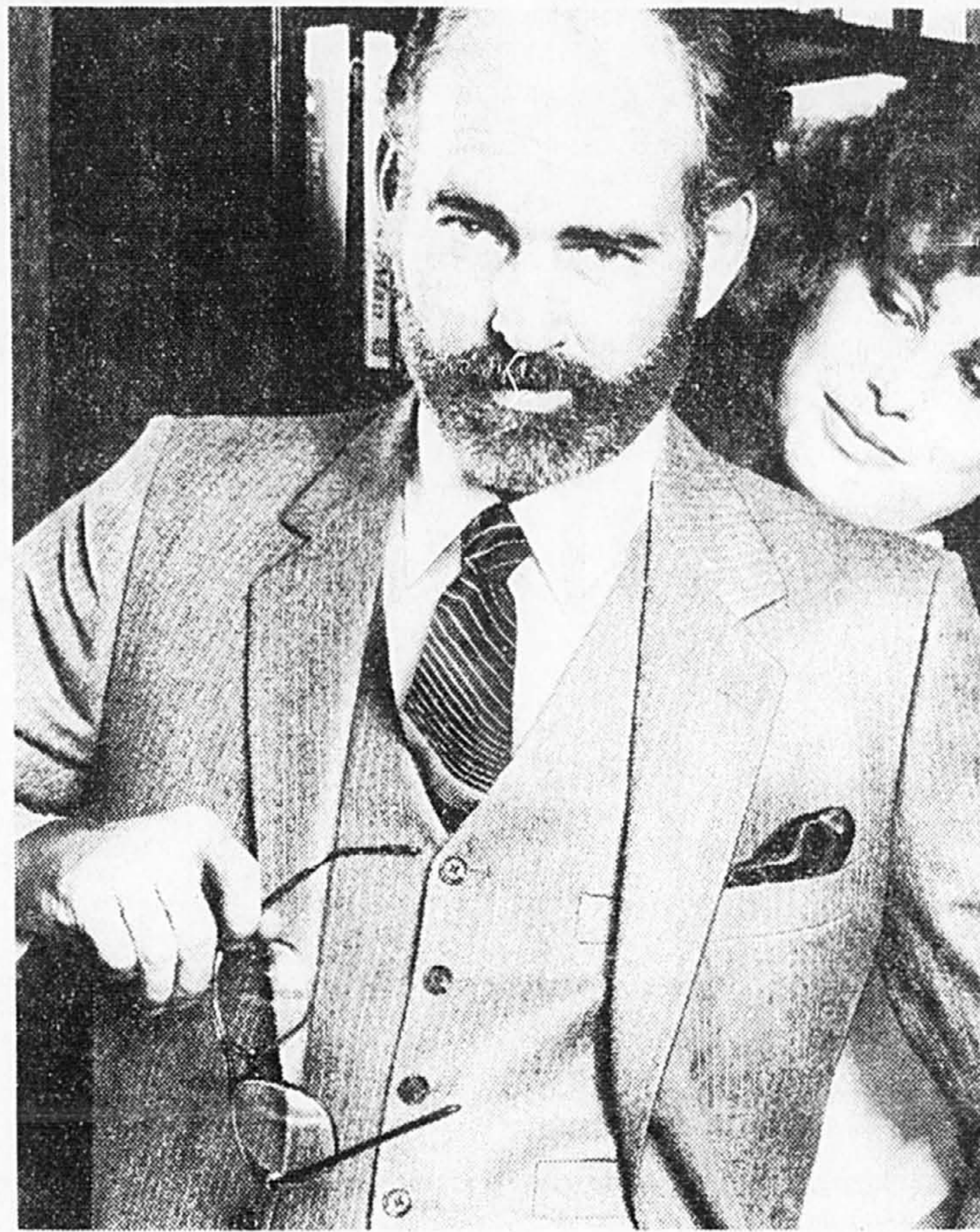
Veste transformable
Veste 4-en-1. No 6255.
99,99\$ ch. Valeur 150\$
Rayon 45, vêtements pour hommes

Manteaux en véritable peau de mouton

No 2710. Val. 299 \$ 169,99\$ ch.
No 2720. Val. 325 \$ 279,99\$ ch.

Superbes manteaux en cuir suédé pour hommes
Avec col en fourrure de raton laveur. No 2340.
449,99\$ ch. Ord. 595 \$

Chauds parkas pour hommes
Parfaits pour nos hivers rigoureux. Modèles avec bourre de polyester ou bourre de plumes et duvet.
69,99\$ à 129,99\$ ch. Val. 100 \$ à 165 \$



Économisez 16\$ à 96\$

Venez chez Sears et procurez-vous un nouveau complet pour la nouvelle année

Groupe #1
Complets à devant croisé de marques renommées telles que Léo Chevalier et Armando Braucanelli pour l'homme à la page.

199\$ ch. Ord. 275 \$ à 295 \$

Groupe #2
Complets 'Tradition' de confection très soignée en tissu 100% laine.
179\$ ch. Ord. 225 \$ et 250 \$

Groupe #3
Complets Citation 'Timeless style' de bonne qualité en pure laine.
149\$ ch. Ord. 165 \$ à 215 \$

Groupe #4
Complets Sears en tissus polyester ou mélange de polyester et laine.
99\$ ch. Ord. 119 \$ à 165 \$
Rayon 45, vêtements pour hommes

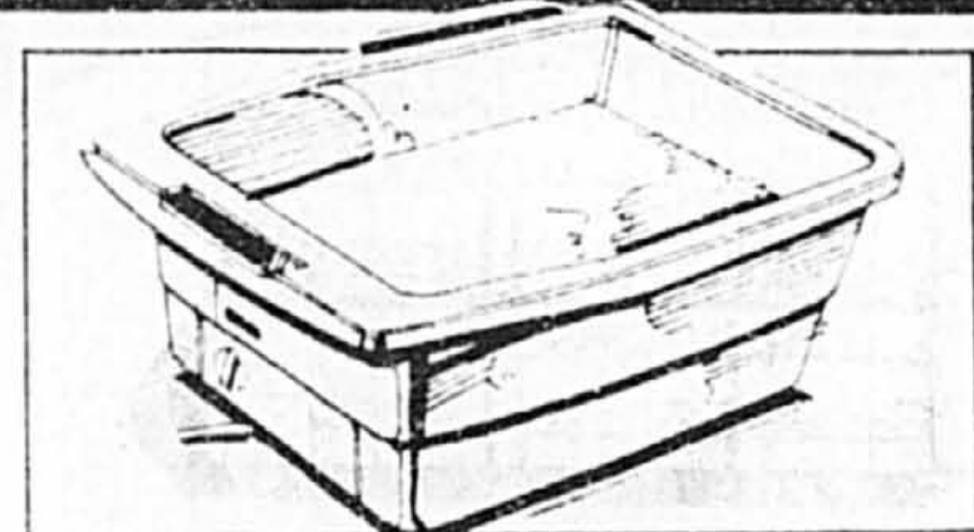
Chemises sport
Beau choix de chemises en flanelle et autres tissus. Modèles à carreaux ou délicats motifs.
9,99\$ ch. Ord. 17 \$ à 22 \$

Vestes en tricot pour hommes
Vestes en tricot doublées. Choix de couleurs; certains modèles à motifs.
39,99\$ à 59,99\$ ch.
Ord. 95 \$ à 120 \$
Rayon 33, accessoires pour hommes

Pantalons en velours côtelés
Pantalons de marques réputées offerts dans un grand choix de modèles et teintes mode.
17,99\$ à 19,99\$ ch. 140
Val. 34 \$ à 36 \$

Peignoirs pour hommes
Bel assortiment de modèles offerts dans un choix de tissus et couleurs. Modèles long ou court.
12,99\$ à 29,99\$ ch.
Ord. 35 \$ à 75 \$

Jeans pour jeunes hommes
Choix de jeans coupe régulière ou coupe port de botte. Plusieurs modèles de marques réputées dans la sélection.
17,99\$ à 21,99\$ ch.
Ord. 29,98 \$ à 36 \$



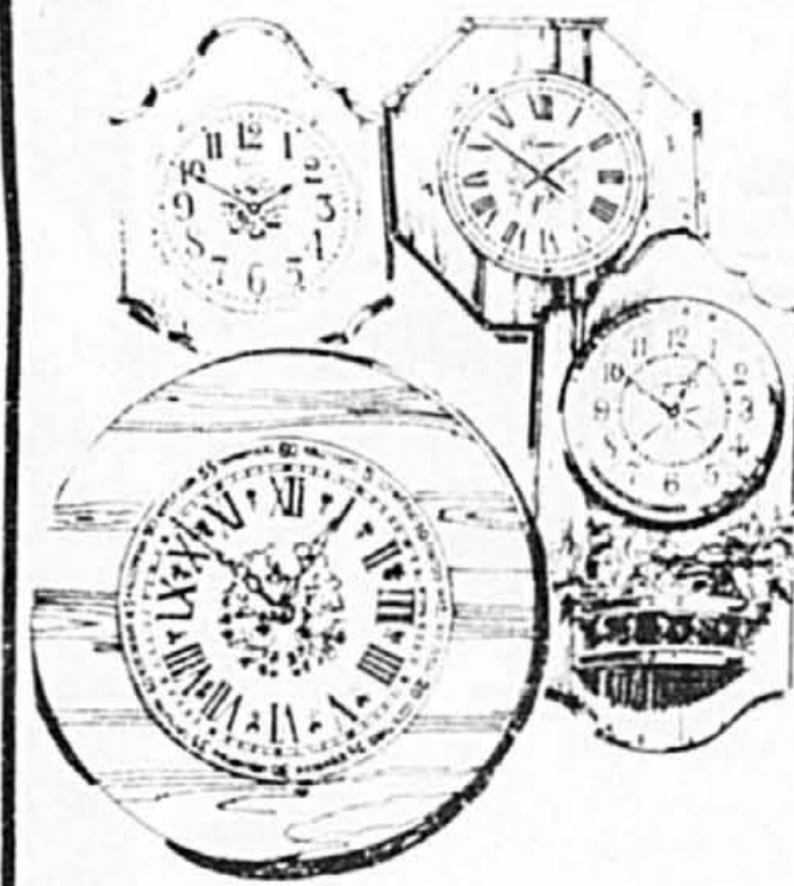
Bain repose-pieds
Cuvette hydrothérapeutique qui aide à soulager la tension musculaire au moyen de massage avec ou sans eau. No 57 120.
29,97\$ ch. Val. 39,98 \$



Sauna facial Lady Kenmore
Une vapeur douce nettoie, hydrate et tonifie l'épiderme. Un voyant s'allume lorsque l'appareil est en marche. 110 volts. No 62 095.
19,97\$ ch. Val. 23,98 \$



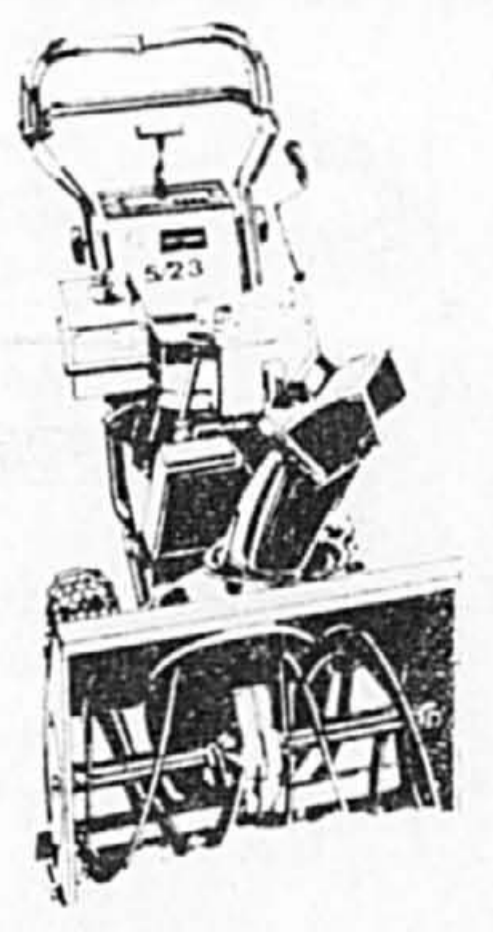
Séchoir de luxe de type professionnel
Grand casque réglable, pour gros bigoudis et cheveux longs. 154 sorties de chaleur pour séchage rapide et uniforme. 110 volts. No 59 316.
39,97\$ ch. Val. 49,98 \$
Rayon 08, produits de beauté



Rabais 25% sur notre sélection complète d'horloges de qualité. Horloges en bois ou imitation bois. Mouvement quartz.
Ord. 40 \$ à 235 \$
30\$ à 176,25\$ ch.

Rabais 50% sur bijoux de fantaisie. Boucles d'oreilles, pendants, bracelets, pierre du Rhin, etc.
Ord. 7,50 \$ à 25 \$
3,75\$ à 12,50\$ ch.

Rayon 04, Bijoux. Similaire à l'illustration.



Économisez 50\$. Chasse-neige 5HP à deux phases
749,99 ch.
Ord. 799,99 \$
6 vitesses avant, point mort, 2 vitesses arrière. Ejecteur orientable sur 210°. Déblaie sur 23" large. Pneus. 10 x 3.50". 09R 052 228.
Outil pour transformer une toupee en tour de précision.
No 24 054 Ord. 159,98 \$.....79,98 \$ ch.
Jeu de 7 tournevis Craftsman.
No 322 289. Ord. 16,99 \$.....10,99 \$ ch.
Rayon 09. Quincaillerie.

Pyrex 'Hurricane'
4,99\$ ch. Val. 13,95 \$
Jeu de 4 contenants 'Terra Cota'
25,99\$ ch. No 15 661. Ord. 48,99 \$

Pyrex 'Hurricane'
Jeu de 2. No 18 329. Val. 18,95 \$
7,99\$ ch.
Contenants 'Frig-O-Seal'
3 dimensions au choix.
No. 14 163. Ord. 9,99 \$ 4,99\$ ch.
Rayon 11. Accessoires maison-cuisine

Boîte à pain en bois
No 20 614. Val. 48,99 \$
24,49\$ ch.
Jeu de bocaux en verre avec couvercle hermétiques en bois
No 20 538. Reg. 43,99 \$ 21,99\$ ch.

Rabais 25% sur un assortiment de théières
Ord. 15,99 \$ à 27,99 \$.....11,99 \$ à 20,99 \$ ch.
Rayon 21. Cadeaux

Économisez 5\$ sur service pour fondue bourguignonne
En aluminium. 6 fourchettes incl.
No 85 120. Ord. 16,98 \$.....11,99 \$ ch.

Rabais 25% sur toute la poterie 'Tundra'
2,99\$ à 32,99\$ ch. Ord. 3,99 \$ à 43,99 \$

Économisez 13\$. Four grille-pain Kenmore
Modèle pour cuire ou griller. Réglage pour garder les plats au chaud. Grille amovible. No 63 517. Ord. 67,98 \$
54,98\$ ch.
Économisez 7\$. Bouilloire électrique 'West Bend'. Capacité de 2 litres. No 60 400. Ord. 22,98 \$
15,98\$ ch.
Économisez \$12. Plaque de cuisson 'West Bend'. Surface anti-adhésive Teflon II. No 64 453. Ord. 56,98 \$
44,98\$ ch.
Économisez 10\$. Wok électrique 'West Bend'. Intérieur anti-adhésif SilverStone. 14" diam. No 64 410. Ord. 59,98 \$
49,98\$ ch.
Rayon 34. Appareils électriques.

Robes de chambres pour garçons
Rabais de 33 1/3% sur toute la collection. Couleurs et tailles variées.
9,99\$ à 13,99\$ ch. Ord. 15,99 \$ à 21,99 \$
Liquidation de jeans en denim pour garçons, une vraie bonne affaire Sears!
15,99\$ ch.
Des modèles, tailles et couleurs peuvent manquer dans certains magasins.
Rayon 40, vêtements pour garçons



Longues robes de chambre pour dames
En éponge velours. Choix de 2 modèles: un ample avec garniture satin et un deuxième enveloppant avec broderie. Couleurs et tailles assorties.
39,99\$ ch.

Liquidation de lingerie de marques renommées
Assortiment de combinaisons et camisoles French Maid et autres marques. Tailles et couleurs assorties.
4,99\$ ch. camisole 8,99\$ ch. combinaison
Rayon 18, Boutique Intime

Sous-vêtements de ski pour dames
Mélange de coton / polyester et acrylique ou laine. Assortiment de maillots et collants. Tailles et couleurs variées. Similaires à l'illustration.
No 27 288/124. 21 288/124. 8 9
8,99\$ ch. 11,99\$ ch.
Ord. 13 \$ Ord. 16 \$

Chauds sous-vêtements
Sous-vêtements d'hiver pour le ski. Combinaison
No 27 293/21 293.
8,99\$ ch. Ord. 13,99 \$
Rayon 18, Boutique Intime

Pantalons en velours côtelé
Choix de modèles et de tailles.
19,99\$ ch.
Assortiment de chandails
À manches longues. Couleurs unies ou à imprimés. Tailles P, M, G.
15,99\$ ch.
Rayon 19, Jeune Boutique
Assortiment de pull à rabais
Grand choix de tailles et de couleurs. Venez voir notre assortiment!
9,99\$ ch.
Pantalons en tissu pour dames
Choix de tailles, couleurs et tissus.
9,99\$ ch.
Rayon 07, vêtements sport pour dames
Vestes et blousons pour dames
Assortiment de modèles en laine, mélange de laine, nylon Antron, polyester-coton. Tailles et couleurs désassorties.
29,99\$ ch. 49,99\$ ch.
Rayon 17, manteaux pour dames
Foulards en soie à 33 1/3% de rabais!
Motifs assortis. Nous en avons pour tous les goûts.
12,99 ch. à 15,99\$ ch.
Ord. 20 \$ à 25 \$
Rayon 88, accessoires pour dames

Tenue d'entraînement Pedigree

Hauts et pantalons en polyester et coton. Choix de couleurs mode. Hauts: modèles à encolure ras du cou, manches longues. Couleurs: rouge feu, roi, argent, raisin ou turquoise (turquoise non disponible pour hommes). Tailles dame 10, 14, 18. Tailles hommes 36, 40, 44. 06R 088 080/081.
Pantalons: élastique à la taille et aux chevilles. Dames: tailles comme ci-dessus. Couleurs: roi, argent ou raisin, (raison non disponible pour hommes). Hommes: 30, 34, 36, 06R 088 082/083.
9,99\$ ch.
Rayon 06, sports

Économisez 36\$

Ensemble de ski de randonnée Rossignol
L'ensemble comprend: skis, bottes, fixations, et bâtons.
99,98\$ l'ens. Ord. 135,98 \$
Rayon 06, sports

Les mentions 'Reg.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu; Brossard, Mail Champlain; Anjou, Galeries d'Anjou; St-Jérôme, Carrefour du Nord; St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982, Simpsons-Sears Limitée.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Un faible taux de réussite pour les voyants de toutes sortes

■ SINGAPOUR (AFP) — Débordés de travail en fin d'année, les astrologues se trompent souvent dans leurs prédictions: la fin du règne politique de l'ayatollah Khomeiny annoncée pour avril 1980 et l'occupation de Jérusalem par les forces soviétiques en 1975 figurent parmi les perles des voyants.

mort, que deux premiers ministres — Mme Indira Gandhi (Inde) et M. Menahem Begin (Israël) — perdront le pouvoir, et que l'ayatollah Khomeiny, 80 ans, mourra.

Mais l'astrologue égyptien cheikh Hussein al-Chymi, cité en décembre 1979 par le quotidien koweïtien Al-Siassa, n'avait-il pas déjà prédit la disparition de la scène politique iranienne de l'imam pour avril 1980, après un conflit avec le « numero deux » du

régime islamique, l'ayatollah Kazem Chariat-Madari?

Dans le même temps, il avait annoncé la mort du président Leonid Brejnev pour 1980. Cinq ans plus tôt, le célèbre astrologue israélien Ilan Pecker avait affirmé que Brejnev démissionnerait pour raisons de santé en 1975.

Ilan Pecker qui avait, dit-on, prévu la guerre d'octobre 1973 un an à l'avance, a eu moins de succès en annonçant que l'URSS occuperait Jérusalem après une intervention directe dans un nouveau conflit au Proche-Orient, en 1975.

Toujours au Proche-Orient, son collègue égyptien, qui avait pourtant annoncé la mort du président Gamal Abdel Nasser deux ans avant qu'elle ne se produise, avait prédit que le chef de l'Etat syrien, M. Hafez el Assad, serait « chassé du pouvoir » après des troubles internes qui se seraient achevés en novembre 1980.

Un autre astrologue, libanais cette fois, Abdul Hafiz Attar, qui prétendait avoir 95 pour cent de réussite dans ses prédictions, avait prévu pour 1975 les événements suivants:

- l'assassinat de Mao Tsé-toung;
- la disparition de l'Australie dans un gigantesque tremblement de terre;
- un raid aérien israélien sur la Mecque qui aurait provoqué une Troisième Guerre mondiale;
- la mort du président américain Gerald Ford.



Téléphoto AP

Un parc de roulettes inondé près de Ridge, en Louisiane

Après le nord, le sud des E.-U. subira la tempête

■ WASHINGTON (AFP) — La tempête qui traverse d'ouest en est les Etats-Unis depuis mercredi dernier, a changé de trajectoire et menace à présent les Etats du sud du pays.

Après le Colorado, qui a disparu sous plus d'un quatre pieds de neige, la Louisiane, le Texas et le Mississippi subissent à leur tour des précipitations exceptionnelles. En raison du climat plus clément, la neige s'est, pour l'instant, transformée en pluie, provoquant d'importantes inondations.

Plusieurs localités de ces Etats, où il est tombé plus de 30 centimètres d'eau en 24 heures, ont déjà été évacuées et la ville de Bridge City, au Texas, est isolée du reste du pays.

Inondations
Dans le nord du Mississippi, où les précipitations de décembre ont battu tous les records depuis

que des statistiques ont commencé à être tenues, des douzaines de familles vivant au bord du fleuve ou de ses affluents ont été contraintes d'évacuer, par bateaux, leurs foyers envahis par les flots. Dans ce même Etat, les tornades ont provoqué d'importants dégâts et les autorités ont fait savoir que de nombreuses autoroutes sont interdites à la circulation et que plus de cinquante routes sont impraticables.

La Garde nationale, assistée de volontaires, a été mobilisée pour patrouiller, afin d'éviter toute tentative de pillage ou de vandalisme.

A la frontière du Mexique
La neige ne devrait cependant pas épargner ces Etats. Les météorologues ont déjà annoncé que les enfants de la ville méridionale d'El Paso pouvaient sortir luges et skis. Selon eux, la

couche de neige pourrait atteindre 30 centimètres d'épaisseur dans cette ville située à la frontière entre le Mexique et le Texas.

Dans le Colorado, la neige a cessé de tomber mais la situation reste très difficile.

Les habitants de la région de Denver ont été invités à rester chez eux et la plupart des bureaux sont fermés. Seuls le personnel médical et les services de sécurité publique et d'entretien des autoroutes n'ont pu profiter de cette prolongation imprévue du week-end de Noël.

A l'aéroport de la capitale du Colorado, plus de 1.000 personnes campent depuis près de trois jours. Les restaurants et distributeurs automatiques de sandwiches et de boissons ont été pris d'assaut et la police a dû intervenir deux ou trois fois pour calmer les esprits.

Le Pavillon de l'Atlantique

La veille du Jour de l'An
Gala Souper et champagne
Le vendredi 31 décembre dès 21h30

— MENU —
Céleri et olives

Bisque de homard escoffier - Soupe à l'oignon gratinée - Vichyssoise refroidie - Suprême de fruits au marasquin

Huitres au four Rockefeller - Cocktail de crevettes
Pannequette de fruits de mer - Salade crabe et poire d'avocat - saumon fumé Nouvelle-Écosse

La sole de Douvres entière - sautée belle meunière
Les langoustines grillées - farce au crabe
Les queues de homard sautées à la Diavolo - riz sauvage
Homard entier cuit au four avec cognac - Thermidor
Homard entier farci-Pavillon
Les tournedos de boeuf - Henri IV
Bifteck de surlonge au poivre - flambé au cognac

Le brocoli hollandais - le chou-fleur à la polonaise
Pommes de terre parisiennes ou au four farcies

La salade pavillon

Pêches Melba - Parfait au Kalhua - Melon au Porto
Gâteau forêt noire
La tarte au sucre Chantilly - Plateau de fromages

CAFÉ - CHAMPAGNE - LIQUEURS

Musique, danse, souvenirs
Champagne et liqueurs complémentaires, cotillons etc. **4800 \$**
par personne

Achat de billets à l'avance seulement

1454 A, rue Peel
face à l'Hôtel Mont-Royal
Réservations: **285-1636**

Ne manquez pas le

SOLDE GEANT

de l'après-Noël

du 27 au 31 décembre

Des milliers d'aubaines

Place Bonaventure

Solde

Épargnez jusqu'à 33 1/3%

Vaste collection de souliers, bottillons et bottes d'hiver pour hommes.

Faites vite pour un meilleur choix!

FLORSHEIM

LE GRAND NOM DE LA CHAUSSURE MASCULINE

Flormont-Florsheim: 1246 rue Peel, Les Terrasses, Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Place Victoria, Mall Cavendish, Galeries d'Anjou, Carrefour Laval. Aussi à Québec et Ottawa.

BOWRING

ÉPARGNEZ 30%

Fieldcrest, renommée pour la qualité de ses produits, se joint à Bowring pour vous offrir de magnifiques rabais sur un vaste assortiment de douces serviettes aux teintes resplendissantes, unies et à motifs. Une occasion unique d'ajouter de la couleur à votre salle de bain tout en épargnant 30%! Passez chez Bowring dès aujourd'hui et venez admirer les nouvelles teintes, la qualité et le bon goût des produits Fieldcrest.

Fieldcrest

Place Bonaventure/Les Galeries d'Anjou/Centre Laval/Cavendish Mall/Carrefour Laval
Place Vertu/Les Terrasses/Fairview Centre/Les Promenades St. Bruno

Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et American Express

LA TANNERIE

SOLDE SPÉCIAL de décembre

Mittaines et pantoufles en peau de mouton	Ord. 24\$ la paire 20\$ la paire
Vestes et pantalons en cuir et suède pour hommes et dames	à compter de 99\$
Paletots d'auto en peau de mouton pour hommes et dames	Ord. 450\$ à compter de 249\$
Manteaux en peau de mouton pour hommes et dames	Ord. 700\$ à compter de 399\$

LE MOULIN DE

LA TANNERIE

9475, rue Esplanade, Montréal 387-8013

HEURES D'OUVERTURE: lundi au vendredi, 9 h à 17 h
samedi 9 h à 16 h

AUSSI AU 281 OUEST, SAINT-VALLIER, QUÉBEC, 529-2531



FRÈRES

Centre d'Alimentation

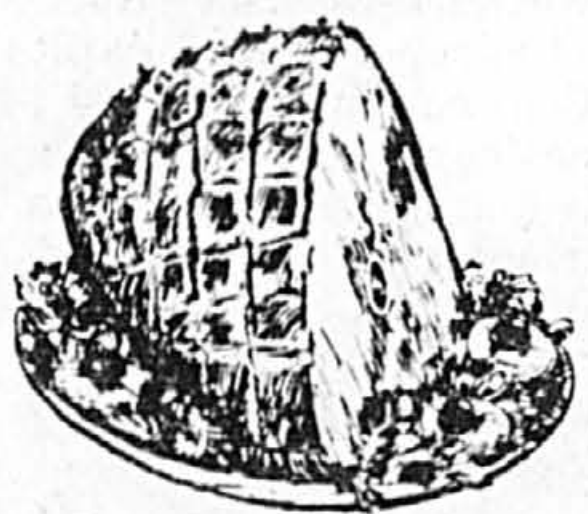
Le Jardin de Qualité

TOUS NOS SUPER SPÉCIAUX ANNONCÉS DANS NOTRE CIRCULAIRE «LES PRIX EN FÊTE» SE CONTINUENT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1982 EN PLUS DE CES 7 SUPER SPÉCIAUX

Demandez à notre gérant notre circulaire de «Super spéciaux». Tout est en vigueur jusqu'au 31 décembre, sauf les spéciaux sur nos fruits et légumes. Tout se continue tant qu'il en restera et nous vous souhaitons, à vous et à tous ceux qui nous sont chers, une très joyeuse et prospère année.

FESSE DE JAMBON

Frais, prêt à manger



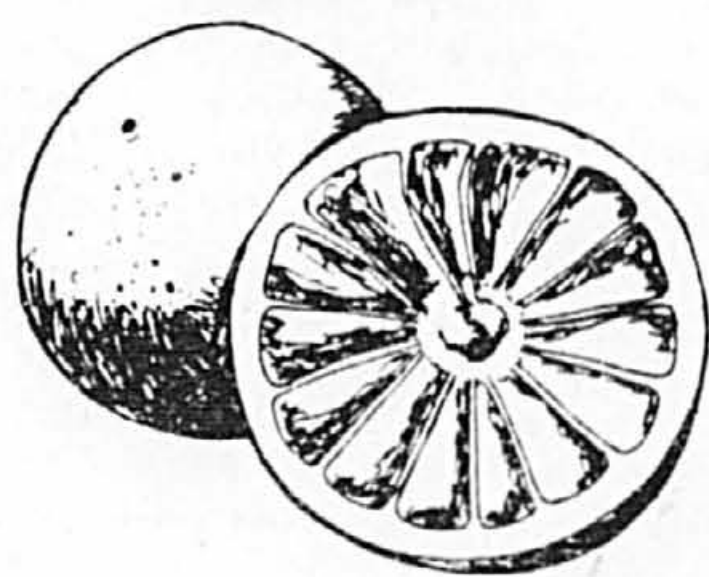
2.29 lb
505
kg

ÉCHALOTTES FRAÎCHES



5 paquets/
99¢

PAMPLEMOUSSES BLANCS
Indian River



6 / **89¢**

***CAFÉ INSTANTANÉ**
Nescafé, pt de 10 oz



399
*Limite 1 par client avec achat de 25 \$ ou plus

CRÈME GLACÉE
Fontenac, 2 litres



129

JUS DE TOMATES
Libby's, 19 oz

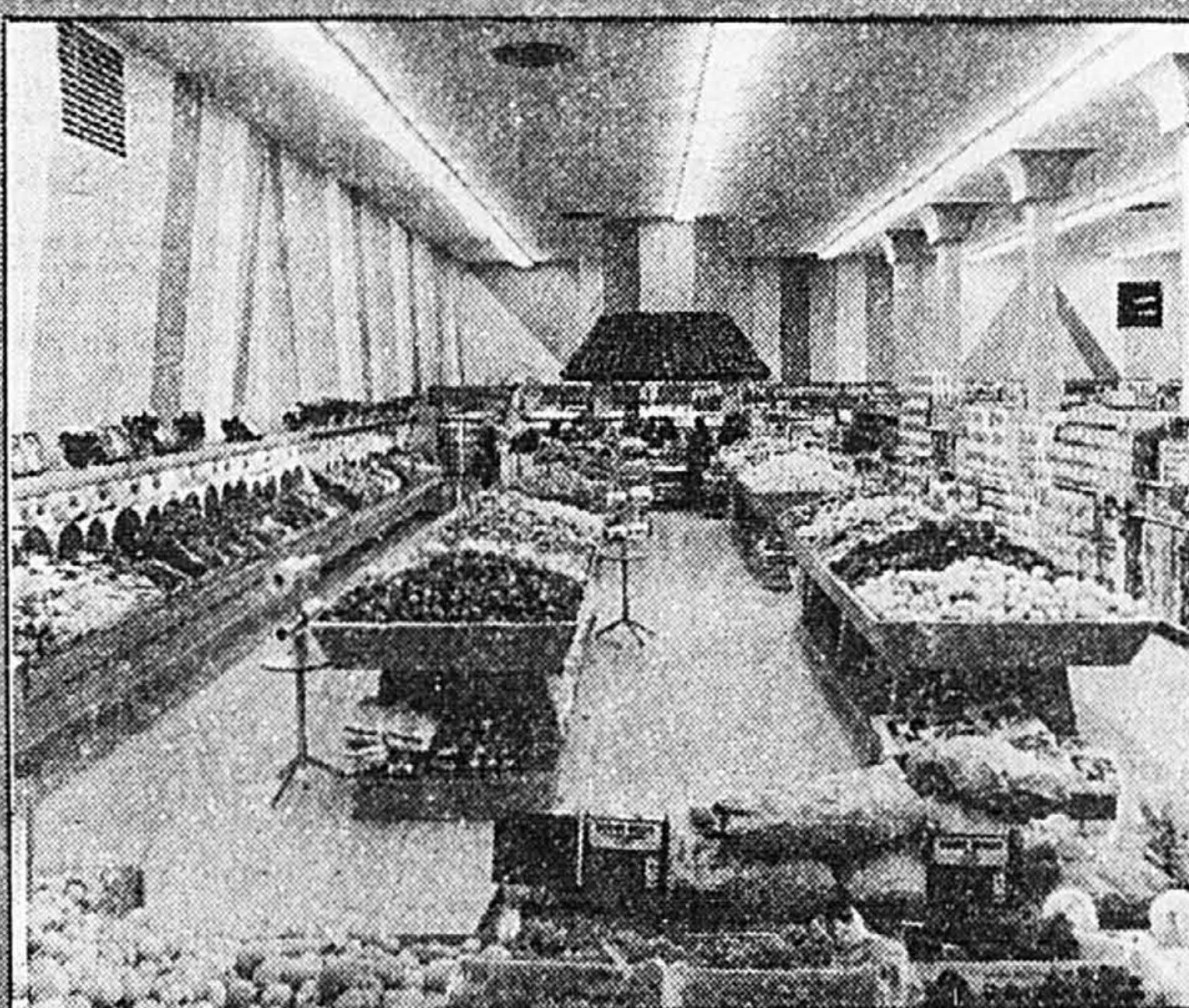


3 / **100**

PEPSI-COLA OU CANADA DRY
Club soda, Gingerale, Tonic, Collins, Bitterlemon



6/750 ml **199**
plus dépôt



**SAUMON FUMÉ!
ENDIVES!**

**CAVIAR!
PROSCIUTTO!**

**JARLSBERG!
CÂPRES!**

**BRIE!
NECTAR DE FRUITS!**

**LAPIN!
AMANDES!**

**COEURS DE PALMIER!
NOIX «LITCHI»!**

**Vous recevez des amis pour le Nouvel An?
Peut-être une réunion de famille?
Ou un tête-à-tête avec un être cher?**

Peu importe l'occasion, amenez ce monde bien-aimé à découvrir cette épicerie de fins produits importés de 54 pays à travers le monde. Tout à partir du saumon fumé aux noix «Lichi» à prix très raisonnables.

4 FRÈRES EST UNE AFFAIRE FAMILIALE avec une touche européenne. Laissez-vous guider par une tradition vieille de 25 ans et nous placerons le monde de la gastronomie au bout de vos doigts.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

NOS 11 MAGASINS ACTUELS

ST-LAURENT 3781, boul. Saint-Laurent Montréal 844-1874	VAN HORNE 1495 a, ave. Van Horne Montréal 271-1144	JEAN-TALON 525 ouest, rue Jean-Talon Montréal 276-1377	DÉCARIE 790, boul. Décarie Ville Saint-Laurent 744-0123	MONTRÉAL 2545, rue Masson Montréal 525-2065	LAVAL 4691, boul. Samson Chomedey-Laval 687-6525	N.D.G. 3848, avenue Fielding Montréal 488-8603	LASALLE 1255, boul. Shevchenko LaSalle 365-7255	PIERREFONDS 9500 ouest, boul. Guin Pierrefonds 683-3378	VERDUN 3695, rue Wellington Verdun 767-7513	LACHINE 1125, rue Prevost Lachine 637-2745	JOLIETTE 966, rue Papineau Joliette 1-756-1176
--	--	--	---	---	--	--	---	---	---	--	--

TOUS LES SPÉCIAUX SONT VALIDES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1982

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Soldes et ventes

après-Noël chez Simpsons



Rabais

50%

Serviettes "Tradewind" de "Cannon"

Douces et confortables serviettes «Tradewind» de «Cannon». Tissu éponge coton absorbant. Chacune avec bordure indéformable et extrémités cousues. Laver/sécher à la machine. Teintes attrayantes: blanc, écume de mer, bleu clair, lilas ou parchemin.

Les serviettes «Tradewind» de «Cannon»... toujours un bon achat, surtout lorsqu'elles sont offertes à 50% de rabais!

Bain, 63 x 116 cm	(14.98)	7⁴⁹
Mains, 40 x 66 cm	(9.98)	4⁹⁹
Débarbouillette, 30 x 30 cm	(4.98)	2⁴⁹

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons
Rayon 351, linge de maison, au quatrième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno
Venez... ou composez 842-7221 jour et nuit



À très bas prix! Draps et taies d'oreillers imparfaits

C'est le moment de faire provision de draps et de taies d'oreillers chez Simpsons! Ces draps et taies imparfaits vous sont offerts à très bas prix, mais les imperfections n'affecteront en rien l'apparence et la durabilité. Coton/polyester d'entretien facile, laver/sécher à la machine. Vous pourrez même en assortir certains à vos propres ensembles «Wabasso» ou «Texmade». Venez dès maintenant! Commandes acceptées selon format seulement.

Jumeau	6⁸⁸	King	10⁸⁸
Double	7⁸⁸	Taies d'oreillers standard	5⁸⁸ pai.
Queen	9⁸⁸	Taies d'oreillers King	6⁸⁸ pai.

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons
Rayon 351, linge de maison, au quatrième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno
Venez... ou composez 842-7221 jour et nuit



«Grande vente de janvier chez Simpsons»

Ne manquez pas le magnifique cahier de 36 pages. Il est rempli d'une foule d'aubaines pour la famille et le foyer. Commandez dès que vous l'aurez. Composez 842-7221 jour et nuit.

Simpsons ACTION CARD - CARTE D'ACTION

1 123 456 789 0

la 3^e aie

AMERICAN EXPRESS

VISA

MasterCard

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à 17h
COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

CENTRE-VILLE 977, ouest rue Ste-Catherine
FAIRVIEW 6790, autoroute Trans-Canadienne
Montréal, Québec H3B 3Y7 Pointe-Claire, Québec H9R 1C5

LES GALERIES D'ANJOU 7895, boul. Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8

LE CARREFOUR LAVAL 3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7

LES PROMENADES ST-BRUNO 800, boulevard des Promenades
St-Bruno, Québec J3V 5J9

CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS 4895, rue Hickmore, Ville St-Laurent, Qué. H4T 1K5
(Une rue dépassée l'Entrepôt Simpsons)
Du lundi au mercredi: de 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi: de 9h30 à 21h
Samedi: de 9h à 17h